

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
INTÉGRÉ DU PÔLE DE BAGRE**
BAGREPOLE_{SEM}



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

RAPPORT D'ACTIVITES 2017



N° Rapport : 04/2017

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADR	Agent de Développement Rural
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
AO	Appel d'Offres
AOI	Appel d'Offres International
AOP	Association et Organisation Paysanne
APS	Avant-Projet Sommaire
APD	Avant-Projet Détaillé
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BUMIGEB	Bureau des Mines et de la Géologie
BUNEE	Bureau National des Évaluations Environnementales
CAD	Centre d'Activités Diverses
CEFORE	Centre de Formalité des Entreprises
CEP	Champ Ecole de Producteur
CET	Centre Eco-Touristique
CFAB	Centre de Facilitation des Affaires de Bagré
CIRAD	Centre International pour la Recherche Agricole et le Développement
COPA	Compétition des Plans d'Affaires
COSED	Comité de Suivi de l'Economie et du Développement
COTEVE	Comité Technique sur les Evaluations Environnementales
CP	Canal Primaire
CPRP	Cadre de Politique de Réinstallation des Populations
CS	Canal Secondaire
CSPS	Centre de Santé Primaire et Social
CVD	Conseil Villageois de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGAH	Direction Générale des Aménagements Hydrauliques
DRRAH	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FASBagré	Fonds d'Appui aux Services à Bagré
GPS	Global Positioning System
Ha	Hectare
IDA	International Development Association
IFDC	International Fertilizer Development Center
IFODER	Institut de Formation en Développement Rural
IRSAT	Institut de Recherche des Sciences Appliquées et Techniques
JEB	Journées de l'Entrepreneuriat Burkinabé
LONAB	Loterie Nationale Burkinabé
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MASSN	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MdC	Mission de Contrôle
MEBF	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MINEFID	Ministère de l'Économie et des Finances
MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation

MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MIDT	Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MOB	Maîtrise d'Ouvrage de Bagré
MSL	Ministère des Sports et des Loisirs
NIES	Notice d'Impact Environnemental et Social
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement Économique et Social
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONATEL	Office National des Télécommunications
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
OP	Organisation Paysanne
OS	Ordre de Service
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PAES	Plan d'Action Environnementale et Sociale
PAPCB	Projet d'Appui au Pôle de Croissance de Bagré
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PEJDC	Projet Emploi des Jeunes et Développement des Compétences
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PGP	Plan de Gestion des Pestes
PHSS	Plan d'Hygiène, Santé et Sécurité
PM	Premier Ministère
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PPCB	Projet Pôle de Croissance de Bagré
PPM	Plan de Passation de Marché
PRP	Projet Riz Pluvial
PTBA	Programme de Travail et de Budget Annuel
RTB	Radio Télévision du Burkina
SAU	Surface Agricole Utile
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDRA	Service Départemental des Ressources Animales
SEM	Société d'Économie Mixte
SIF	Système d'Information Foncière
SND	Service National de Développement
SONABEL	Société Nationale d'Électricité du Burkina
SONAGESS	Société Nationale de Gestion de Stock de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produit Agro-Industriel
SRI	Système de Riziculture Intensif
TdR	Termes de Référence
TPE	Très Petite Entreprise
UDIRBA	Unité Diocésaine du Riz de Bagré
UGPRB	Union des Groupements des Producteurs de Riz de Bagré
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZC	Zone de Concentration
ZUP	Zone d'Utilité Publique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulation des indemnisations par type de bien impacté des projets d'aménagement hydroagricole des 1000 ha et les extensions Ouest	13
Tableau 2 : sites aménagés pour la réinstallation des PAP des extensions Nord et Est.....	14
Tableau 3 : Répartition du matériel et équipement par village.....	15
Tableau 4 : Etat d'exécution d'autres infrastructures de soutien réalisées dans la zone de Bagré.....	28
Tableau 5 : Situation des approvisionnements en intrants au cours de l'année 2017	29
Tableau 6 : Situation des stocks des intrants.....	30
Tableau 7 : Situation des formations des agents	32
Tableau 8 : Situation des formations reçues par les exploitants	33
Tableau 9 : Situation de mise en œuvre des outils de vulgarisation	34
Tableau 10 : Données de production en riz de la campagne agricole 2017.....	38
Tableau 11 : Situation de la mise en valeur et de la production des deux campagnes de 2017.....	42
Tableau 12 : Répartition des animaux vaccinés et traités par pathologie	44
Tableau 13 : État de mise en œuvre des activités piscicoles	45
Tableau 14 : Etat de mise en œuvre de l'appui aux OP	46
Tableau 15 : Synthèse des résultats de 2012 à 2017 de FASBagré	48
Tableau 16 : Répartition des requêtes approuvées par guichet	49
Tableau 17 : Répartition des subventions accordées au profit des entreprises de services critiques	50
Tableau 18 : Répartition des actions de formation au profit des entreprises de services critiques par domaine d'activité.....	51
Tableau 19 : Répartition des requêtes approuvées par bénéficiaire du guichet PME, AOP et petits exploitants	52
Tableau 20 : Structuration des requêtes financées par activité au profit des AOP/PME	52
Tableau 21 : Répartition des requêtes de formation au profit des AOP/PME par secteur d'activité	53
Tableau 22 : Répartition des appuis selon les besoins des bénéficiaires	55
Tableau 23 : Situation des appuis conseil aux entreprises.....	55
Tableau 24 : Suivi des lauréats JEB	57
Tableau 25 : Degré de satisfaction des bénéficiaires du FASBagré	58
Tableau 26 : Actes de la première session 2017 du CNPPC relatifs à Bagrépôle..	60
Tableau 27 : Actes de la deuxième session 2017 du CNPPC relatif à Bagrépôle ..	61
Tableau 28 : Résultats et indicateurs clés des projets.....	65
Tableau 29 : les difficultés rencontrées et les propositions de solutions	70

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des superficies emblavées interannuelles de riz en mode paysannat 2015-2017	36
Figure 2 : Evolution des rendements de riz en mode paysannat 2015-2017	36
Figure 3 : Evolution des productions en riz paddy en mode paysannat 2015-2017	37
Figure 4 : Répartition des superficies emblavées par spéculation	40
Figure 5 : Répartition des productions en 2017 par spéculation.....	41
Figure 6 : Comparaison des interventions en fonction des structures	50
Figure 7 : Répartition des requêtes approuvées par domaine d'activité	51
Figure 8 : Structuration des appuis à travers la consultance au profit des AOP/PME	53
Figure 9 : Répartition des acteurs AOP/PME formées par secteur d'activité	54

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Etat d'exécution des travaux d'aménagements des 2 582 hectares	74
Annexe 2 : État d'exécution physique des activités au 31/12/2017	78

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. VUE SYNOPTIQUE DES OBJECTIFS ET PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS EN 2017	2
II. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE EN 2017	6
II.1. AXE 1 : INSTAURATION D'UN NOUVEAU CADRE DE GESTION DYNAMIQUE DE LA ZONE DE BAGRE.....	6
II.1.1. Réalisation d'études techniques spécifiques sur le barrage de Bagré	6
II.1.2. Appui à la planification environnementale et sociale	7
II.1.3. Gestion des ressources naturelles.....	10
II.1.4. Gestion des sauvegardes sociales et de la sécurisation foncière.....	11
II.1.5. Gestion des partenariats avec les Ministères et/ou Institutions impliquées dans la construction du pôle	16
II.1.6. Activités de promotion et de communication sur le PPCB.....	19
II.1.7. Opérationnalisation de l'IFODER	20
II.2. AXE 2 : REALISATION D'INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET LES SERVICES ESSENTIELS DANS LA ZONE DE BAGRE	21
II.2.1. Réalisation et réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles	21
II.2.2. Réhabilitation et extension d'infrastructures d'élevage.....	24
II.2.3. Développement d'infrastructures de soutien	24
II.2.4. Développement d'infrastructures de stockage et de commercialisation	27
II.3. AXE 3 : VALORISATION DES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA ZONE DE BAGRE.....	29
II.3.1. Production végétale	29
II.3.2. Production animale	43
II.3.3. Production piscicole	45
II.3.4. Appui aux organisations des producteurs	46
II.3.5. Gestion des unités économiques de Bagrépôle.....	47
II.4. COMPOSANTE 3 DU PPCB : DEVELOPPEMENT DES SERVICES CRITIQUES ET APPUI AUX PETITS EXPLOITANTS ET PME	48
II.4.1. Principales réalisations	48
II.4.2. Gestion du FASBagré	48
II.4.3. Effets des interventions du FASBagré	58
III. SUIVI-ÉVALUATION	60
III.1. COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DES POLES DE CROISSANCE	60
III.2. TENUE DES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAGREPOLE.....	61
III.3. REVUE DES PROJETS ET PROGRAMMES.....	62
III.4. MISSION DE SUIVI DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	63
III.5. SITUATION DES RESULTATS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROJET	63
IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES PROPOSITIONS DE SOLUTION	70
CONCLUSION	72

INTRODUCTION

La Société de Développement Intégré du Pôle de Bagré (BAGREPOLE_{SEM}) a pour mission générale l'aménagement et la mise en valeur durable de la Zone d'utilité publique de Bagré (ZUP) dont la délimitation a été modifiée par le décret n°2014-078/PRES/PM/MEF/MASA/MEAHA/MEDD/MICA/MRAH/MATS/MATD du 14 février 2014.

De manière spécifique et conformément à ses statuts adoptés par le décret n°2012-1009/PM/PRES/MEF/MAH/MICA du 20 décembre 2012, les missions assignées à BAGREPOLE sont les suivantes : (i) assurer la planification, le développement et la gestion du Pôle de croissance de Bagré ; (ii) mettre en valeur le potentiel économique en assurant la promotion et l'attraction des investissements plurisectoriels de types agricole, industriel, commercial et de services et en favorisant l'implantation d'entreprises intervenant dans le domaine de l'agriculture commerciale, de la transformation agroalimentaire et des services dans le pôle ; (iii) gérer le foncier et les ressources durables du pôle de croissance de Bagré ; (iv) assurer l'entretien des infrastructures et des équipements nécessaires aux investisseurs et aux producteurs ; (v) assurer un climat hospitalier et sécurisé pour les affaires et apporter l'appui nécessaire aux investisseurs et aux producteurs ; (vi) mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets et des activités ; (vii) développer les partenariats et les nouveaux processus et solutions techniques ainsi que leur mise en œuvre ; (viii) accroître la compétitivité des biens produits et des services rendus ; (ix) réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant à l'objet ci-dessous, à tout objet similaire, connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

A travers ces missions confiées à BAGREPOLE, l'ambition du Gouvernement est de bâtir un véritable pôle de croissance porteur d'une économie à croissance forte, inclusive et durable conformément à la vision « Burkina 2025 » et aux orientations du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 dont un des objectifs est de développer des infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie. A cet effet, les pouvoirs publics ont pris un ensemble de mesures dont le décret n°2014-083/PRES/PM/MEF/MASA/MEAHA/MEDD/MICA/MRAH/MATS/MATD du 18 février 2014 portant transfert de gestion de la Zone d'Utilité Publique et de la zone de concentration à BAGREPOLE, pour conférer à BAGREPOLE une capacité de gestion forte et plus apte à répondre à l'ambition de développement intégré du pôle de Bagré.

En rappel, l'objectif de Bagrépôle en 2017 était orienté vers la consolidation des acquis, l'instauration d'un nouveau cadre de gestion plus efficiente de l'institution, l'amélioration des performances économiques et financières, l'accélération de la réalisation des infrastructures critiques et des services essentiels dans la zone de Bagré, une meilleure valorisation des potentialités économiques de la zone de Bagré et ce, conformément aux objectifs de développement du Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) financé par la Banque Mondiale d'une part et du Projet d'Appui au Pôle de Croissance financé par la Banque Africaine de Développement d'autre part.

Le présent rapport qui rend compte de l'état d'exécution du programme d'activités de BAGREPOLE au titre de l'année 2017, s'articule autour des points suivants : (i) vue synoptique des objectifs et principaux résultats atteints en 2017 ; (ii) état d'exécution physique par axe ; (iii) suivi-évaluation ; difficultés rencontrées et propositions de solutions.

I. VUE SYNOPTIQUE DES OBJECTIFS ET PRINCIPAUX RESULTATS ATTEINTS EN 2017

OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
INSTAURATION D'UN NOUVEAU CADRE DE GESTION DYNAMIQUE		
1. Relecture et adaptation des instruments de gestion de Bagrépôle pour plus d'efficacité	- Le manuel de procédures administrative, financière et comptable est relu et la version provisoire est disponible - Le statut du personnel ainsi que le règlement intérieur sont révisés et adoptés par le Conseil d'Administration - Le contrôle de gestion est institué et opérationnel avec le recrutement d'un contrôleur de gestion - Le manuel d'exécution du PAPCB est élaboré et le rapport provisoire est disponible	L'adoption du manuel a été différée pour assurer les cohérences nécessaires avec d'autres instruments de gestion y compris le nouvel organigramme de Bagrépôle L'élaboration du plan stratégique initialement prévue en 2017 a été reportée en 2018. Les termes de références sont disponibles et seront soumis au CA et aux PTF avant le lancement de l'étude
2. Mise en œuvre des plans d'actions de réinstallation (PAR) des populations affectées par les travaux d'aménagements	- 1 427 PAP des 1000 et 1130 ha en rive gauche indemnisées pour pertes de récolte de la 4^{ème} campagne agricole pour un montant de 522 805 975 F CFA - 550 PAP de la rive droite indemnisées pour pertes d'arbres pour un montant de 189 465 000 FCFA - 474 PAP de la rive droite indemnisées pour pertes d'habitats et d'infrastructures connexes pour un montant de 803 571 796 F CFA - 2 482 PAP de la rive droite indemnisées pour pertes de récolte pour toute la durée des travaux pour un montant de 965 681 249 F CFA - Aménagement d'un site et ouverture de voies pour la réinstallation des PAP et attribution de 473 parcelles au profit des PAP installées à Guirmogo	Au total sur cible de 6 724 PAP, 4 933 PAP ont été indemnisées Le retrait de la Banque Mondiale des travaux d'aménagements hydroagricoles de l'extension Nord et Est a entraîné une révision de l'agenda pour la mise en œuvre du PAR
3. Mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des sites d'aménagement	- 883 personnes dont 212 femmes formées sur l'utilisation sécurisée des pesticides et 120 jeunes sur la sécurité au travail ; - réalisation d'un audit environnemental sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail ;	- Plus de 90% des recommandations issues de l'audit environnemental ont été mises en œuvre

OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
	- réalisation de la situation de référence environnementale des sols et de l'air de la zone du PPCB ; - séances de sensibilisation tenue sur l'ensemble des chantiers de Bagrépôle et à travers le canal de la radio sur la santé, l'hygiène, la sécurité au travail ; - implantation de pictogrammes d'interdiction de la baignade dans le canal primaire ; - formations en secourisme, Sécurité-Incendie, Technique de sauvetage en milieu aquatique au profit des employés des entreprises de travaux ; - signatures de conventions avec les services techniques du Ministère en charge de l'environnement pour le suivi et la mise en œuvre des activités des PGES ; - inventaire du patrimoine culturel de la zone de Bagré.	
4. Promotion du site de Bagré auprès des investisseurs privés	- Une note conceptuelle sur l'allocation des terres aménagées au profit des PAP et des agro-investisseurs a permis d'envisager l'installation de 30 agro-investisseurs suivant leur typologie pour respecter le modèle économique initial. Ladite note sera soumise aux PTF mais aussi aux instances de décision.	Le retrait de la Banque Mondiale des travaux d'aménagements des extensions Nord et Est principalement destinés aux privés a réduit à 1/5 les terres aménagées disponibles pour les agro-investisseurs (1 762 ha). Pour rester dans le modèle économique initial, il convient de définir des critères pour permettre l'installation séquentielle des agro-investisseurs
5. Concession et mise en exploitation des unités économiques	- 4 plateformes économiques mises en exploitation par Bagrépôle (porcherie, unité de grossissement de poisson, écloserie, unité de fabrication d'aliments de bétail et 1 plateforme économique concédée à un privé	Un plan d'actions sera élaboré pour mieux valoriser les plateformes économiques
6. Amélioration de la performance financière de Bagrépôle	- Un résultat net d'exploitation de 130 773 730 F CFA au 31/12/2017	Malgré l'augmentation des produits, le rythme d'évolution des charges a été

OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
		malheureusement plus important, en raison : - Charges de personnel (adoption du nouveau statut du personnel, recrutement de personnel complémentaires...) - Charges d'exploitation des unités économiques dont le retour sur investissement est attendu après 2017
REALISATION DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES		
7. Poursuite des travaux d'aménagements hydroagricoles de 2 582 hectares en rive gauche du Nakanbé	- Un taux d'exécution physique global de plus de 85% au 31/12/2017	Les quantités initialement prévues pour être exécutées en 2017 ont connu un accroissement, ce qui justifie ce taux de 85%.
8. Poursuite des travaux d'aménagements hydroagricoles de 2 194 hectares en rive droite du Nakanbé	- Un taux d'exécution physique global de plus de 57,80% au 31/12/2017 dépassant l'objectif annuel de 40%	
9. Lancement des travaux d'aménagements hydroagricoles de 8 200 hectares de l'extension Nord et la construction de la station de pompage		- Les Appels d'offres ont été annulés suite au retrait de la Banque Mondiale du financement des extensions Nord et Est. - Une actualisation des études techniques sera réalisée en 2018 avant le lancement des travaux
10. Réalisation d'infrastructures socio-économiques à Bagré	- 5 magasins de SPAI construits - 4 bâtiments avec équipement pour tissage construits - 10 bâtiments pour transformation de produits agricoles divers (soubala, beurre de karité, étuvage de riz, manioc, lait) construits - 4 bâtiments avec équipements (moulins à grain) construits - 10 villas économiques construites et 12 réfectionnées	

OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
	- 33 forages réalisés à travers les différents villages impactés et les sites d'habitation des PAP	
VALORISATION DES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE BAGRE		
11. Développement et intensification de l'agriculture irriguée et pluviale, de l'élevage et de la pisciculture	- 3 000 producteurs formés sur les systèmes de production agricole - 300 producteurs formés en techniques d'élevage - 430 520 alevins produits contre 250 000 alevins prévus pour l'année - cinq (5) magasins de stockage du Sous-Produits Agroindustriels (SPAI) construits	
12. Renforcement des chaînes de valeur	- huit (8) unités de machines agricoles et des accessoires acquises pour appuyer la mise en valeur des terres aménagées - dix (10) bâtiments construits pour la transformation des produits agricoles divers (étuvage du riz, transformation du lait, fabrication du beurre, du soubala...) - mise en œuvre d'un projet de production semencière avec la coopération taïwanaise	

II. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE EN 2017

L'exécution physique fait le point des réalisations par composante et en matière de pilotage et de suivi-évaluation des activités au cours de l'année 2017 selon la structuration suivante : (i) axe 1 : instauration d'un cadre de gestion dynamique de la zone du pôle de Bagré ; (ii) axe 2 : réalisation des infrastructures critiques et des services essentiels dans la zone de Bagré ; (iii) valorisation des potentialités économiques de la zone de Bagré ; (iv) développement des services critiques et appui aux petits exploitants et aux PME.

II.1. AXE 1 : INSTAURATION D'UN NOUVEAU CADRE DE GESTION DYNAMIQUE DE LA ZONE DE BAGRE

L'objectif stratégique visé au niveau de ce premier axe est de contribuer à l'amélioration de la gestion de la zone et de l'environnement des affaires et partant réduire les coûts et les risques de faire des affaires dans la zone de Bagré.

A cet effet, plusieurs actions ont été conduites au cours de l'année 2017. Ces actions ont concerné : **(i) la réalisation d'études techniques spécifiques sur le barrage de Bagré ; (ii) l'appui à la planification environnementale et sociale ; (iii) la gestion des ressources naturelles ; (iv) la gestion de sauvegardes sociales et de la sécurisation foncière ; (v) la gestion des partenariats avec les ministères et/ou institutions impliquées dans la construction du pôle ; (vi) la mise en œuvre d'activités de promotion et de communication sur le pôle.**

II.1.1. Réalisation d'études techniques spécifiques sur le barrage de Bagré

Deux études spécifiques ont été conduites sur le barrage : l'étude sur le niveau d'ensablement et la disponibilité de la ressource en eau du barrage hydroagricole et hydroélectrique de Bagré et l'étude sur les risques d'inondation et les possibilités d'écoulement non maîtrisé de l'eau du barrage de Bagré en vue de l'élaboration d'un plan de préparation aux situations d'urgence.

II.1.1.1. Etude sur le niveau d'ensablement et la disponibilité de la ressource en eau du barrage hydroagricole et hydroélectrique de Bagré

Cette étude a permis de confirmer la disponibilité de la ressource en eau du barrage de Bagré pour les différents usages prévus et montrer l'impact de l'ensablement du lac dudit barrage.

L'étude a notamment montré que le volume de la sédimentation du barrage de Bagré à partir de la mise en service (1994) à 2016 est d'environ 170 millions de m³. La capacité actuelle du barrage au plan d'eau normal est de 1,530 milliards de m³. Il ressort que cette disponibilité de la ressource en eau permet l'exploitation de l'ensemble des superficies agricoles à aménager et à exploiter à terme (environ 21.000 ha tous aménagements confondus en amont comme à l'aval) avec toutefois une baisse du turbinage à faire par la SONABEL si on doit continuer à irriguer convenablement les terres.

II.1.1.2. Etude sur les risques d'inondation et les possibilités d'écoulement non maîtrisé de l'eau du barrage de Bagré en vue de l'élaboration d'un plan de préparation aux situations d'urgence

L'étude en question a permis d'identifier les risques d'inondation et les possibilités connexes d'écoulement non maîtrisé de l'eau du barrage de Bagré et d'élaborer un plan de préparation aux situations d'urgence afin de se conformer à la politique opérationnelle 4.37 de la Banque Mondiale sur la sécurité des barrages.

Elle a en particulier démontré que l'onde de submersion ($Q = 44\,000\text{ m}^3/\text{s}$ à Bagré) a un débit important à l'arrivée au Ghana ($Q = 39\,400\text{ m}^3/\text{s}$), toute chose qui pourrait engendrer des conséquences environnementales et socio-économiques en direction de ce pays limitrophe. Pour cette raison, Bagrépôle et la Banque Mondiale ont décidé de commun accord d'étendre ladite étude au Ghana en 2018. Dans ce sens, deux études complémentaires seront conduites, à savoir l'étude hydraulique sur les effets de la rupture du barrage de Bagré au Ghana et le plan de préparation aux situations d'urgence au Ghana.

II.1.2. Appui à la planification environnementale et sociale

A travers cet appui, il s'est agi, d'une part, de mettre en œuvre les Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) en vigueur et, d'autre part, de finaliser toutes les études environnementales et sociales des sites spécifiques et d'assurer le suivi interne de la mise en œuvre des PGES attendus desdites études.

II.1.2.1. Mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des projets d'aménagement hydro-agricole de 1 000 ha et 1 130 ha¹ en rive gauche du Nakanbé

La mise en œuvre des différents PGES au cours de l'année 2017 a consisté à la surveillance environnementale : (i) des travaux d'aménagement des 1 000 ha ((995 ha SAU) par l'Entreprise CHAABANE et CIE ; (ii) des travaux d'aménagement des 1 130 ha (1 205 ha SAU par suite d'optimisation technique)² par le groupement d'entreprises CGE/SNCE ; (iii) des travaux d'aménagement des 2 194 ha SAU par le groupement d'entreprises COVEC/COGEB.

Cette fonction de surveillance a porté d'une part sur les activités environnementales et sociales et, d'autre part, sur le volet hygiène, santé et sécurité.

Surveillance environnementale des travaux d'aménagement des 1 000 ha (995 ha SAU) par l'Entreprise CHAABANE et CIE

Au niveau environnemental et Social, les réalisations ont été, entre autres, (i) la tenue de campagnes d'information et de sensibilisation des conducteurs (section terrassement) sur les principales espèces protégées à épargner lors du nettoyage des parcelles et des zones d'emprunt ; (ii) le suivi de la qualité de l'eau du forage de la base vie ; (iii) l'approvisionnement en eau potable pour le personnel ; (iv) le suivi de l'exploitation des emprunts et la sensibilisation des conducteurs sur la limitation de

¹ Correspondant au projet d'aménagement des 2582 ha en rive gauche du Nakanbé.

vitesse afin de réduire l'émission de poussière ; (v) l'inventaire des arbres du Bief I (paysannat et agrobusiness) ; (vi) l'aménagement de lavoirs et abreuvoirs au profit des PAP ; (vii) l'élaboration d'un plan de remise en état des zones d'emprunt ; (viii) l'entretien et l'arrosage des voies d'accès au chantier et à la base vie ; (ix) la réalisation d'actions de développement notamment le nettoyage du site identifié pour le futur marché ainsi que la voie d'accès au CSPS dans le village de Loaba.

S'agissant des réalisations dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité, elles ont porté, entre autres, sur : (i) le dynamitage des zones rocheuses ; (ii) la sensibilisation continue du personnel sur le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) ; (iii) l'implantation des balises de sécurité dans des zones dangereuses ; (iv) l'information, la sensibilisation des populations riveraines et du personnel du chantier sur le risque d'accident ; (v) la sensibilisation des conducteurs sur la limitation de vitesse à 25 km/h ; (vi) l'évacuation des huiles usées dans l'atelier mécanique par SODYFA, sous-traitant chargé de la gestion de ses huiles usées ; (vii) l'organisation de plusieurs sessions de formation au profit du personnel sur les techniques de sauvetage en milieu aquatique, la sécurité-incendie et les risques chimiques.

Surveillance environnementale des travaux d'aménagement des 1 130 ha (1 205 ha SAU) par le groupement d'entreprises CGE/SNC

En matière environnementale et sociale plusieurs activités ont été également réalisées sur ce site, parmi lesquelles on peut citer : la finalisation des activités d'abatage et de débitage des arbres des périmètres des Biefs F et G ; (ii) l'aménagement de terrains à usage de marché et de mosquée au profit des PAP de V12 (Missiriyamba) ; (iii) la sensibilisation et l'information des charbonniers sur le changement des sites de carbonisation ; (iv) la production d'environ 100 000 arbres destinés à la haie-vive pour la protection de la digue ; (v) la réalisation de plusieurs actions au profit de l'éducation à Béga (électrification solaire d'une classe de l'école primaire publique, aménagement de six tableaux au profit de l'école primaire publique) ; (vi) la fourniture d'eau potable aux PAP du V12 à partir de la base-vie par l'intermédiaire d'une borne placée à quelques mètres des habitations ; (vii) la poursuite des activités de forage et de dynamitage des zones rocheuses ; (viii) l'ouverture de pistes dans le village riverain de Boakla ; (ix) la mise en place de haie-vive pour la protection de la digue.

Dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité, les acquis sont entre autres : (i) le suivi des activités de forage et de dynamitage des zones rocheuses ; (ii) la sensibilisation continue du personnel sur les consignes de sécurité, les consignes d'hygiène et d'assainissement ; (iii) la dotation de l'infirmerie en équipement et en consommables ; (iv) la dotation continue des ouvriers en EPI et la sensibilisation sur les bonnes pratiques d'utilisation ; (v) la fourniture de l'infirmerie en équipement et en consommables ; (vi) l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les IST et VIH-SIDA ; (vii) la confection et le renforcement des panneaux de signalisation sur le chantier ; (viii) la réalisation continue des ¼ heure sécurité, environnement, hygiène et santé sur le terrain en fonction des équipes ; (ix) l'organisation hebdomadaire d'un tool-box meeting regroupant un grand nombre d'ouvriers autour d'un thème bien défini au sein de la base-vie ; (x) la conduite de plusieurs actions de formation au profit du personnel sur les techniques de sauvetage en milieu aquatique, la sécurité-incendie et les risques chimiques.

Surveillance environnementale des travaux d'aménagement des 2 194 ha SAU par le groupement d'entreprises COVEC/COGEB

Sur le plan environnemental, les activités réalisées au cours de l'année 2017 sont entre autres : (i) le recrutement d'un Environnementaliste chargé du suivi de la mise en œuvre du PGES travaux et du PAES du groupement d'entreprises en charge des travaux ; (ii) l'élaboration et l'application du Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) ; (iii) l'élaboration et l'application du Plan de Gestion des Déchets (PGD) ; (iv) la construction d'un forage à la base technique pour l'approvisionnement en eau potable pour le personnel ; (v) l'inventaire forestier de l'emprise du canal primaire 1 (CP1), du canal primaire 2 (CP2) et des 25 secteurs de l'aménagement. Au total, 2880 arbres de 23 espèces végétales ont été inventoriés ; (vi) l'abattage des arbres, le stockage et la valorisation du bois ; (vii) la mise en œuvre du plan de reboisement de l'entreprise : 200 arbres ont été plantés ; (viii) l'obtention d'une autorisation du ministre en charge de l'environnement pour la mise en place de la digue de protection.

Dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité, les actions exécutées portent entre autres sur : (i) la sensibilisation sur la lutte contre les IST/VIH SIDA à l'endroit du personnel et des populations riveraines ; (ii) l'élaboration du Plan d'Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS) ; (iii) la sensibilisation du personnel sur les consignes de sécurité ; (iv) la dotation du personnel en équipements de protection individuelle (EPI) ; (v) l'arrosage des voies d'accès au chantier (Cité ouvrière, Bagré ville) et de la base technique ; (vi) l'enlèvement des huiles usées pour recyclage par la société BADEYA agréée par le ministère en charge de l'environnement ; (vii) la réalisation des communiqués radiodiffusés sur les risques de noyade à l'endroit du personnel du groupement et des riverains ; (viii) l'implantation de panneaux de signalisation du chantier ; (ix) l'installation de 15 extincteurs à la base technique et à la base-vie ; (x) le balisage des endroits dangereux du chantier ; (xi) la tenue de plusieurs sessions de formation au profit du personnel sur les techniques de sauvetage en milieu aquatique, la sécurité-incendie et les risques chimiques.

En dépit de réalisations faites dans le cadre de la mise en œuvre des PGES et de la correction des anomalies et des non-conformités, des efforts restent à faire au niveau des différentes activités dans le sens d'accentuer la mise en œuvre d'actions de gestion environnementale et sociale.

II.1.2.2. Finalisation des études environnementales et sociales des sites spécifiques

L'appui à la planification environnementale et sociale a permis de boucler plusieurs études, toute chose devant contribuer à la durabilité des interventions du pôle de croissance de Bagré. Les résultats portent sur : (i) l'actualisation du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et du Plan de gestion des pestes (PGP) ; (ii) la prise en compte de tous les commentaires de la Banque Mondiale et l'obtention de son ANO concernant d'une part l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet d'aménagement hydro-agricole de l'Extension Nord rive gauche du Nakanbé et, d'autre part, l'étude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement hydro-agricole de l'extension Est en rive gauche du Nakanbé, du périmètre des 1 000 ha et des extensions Ouest 1 et Ouest 2 en rive droite du Nakanbé ; (iii) la conduite de plusieurs études spécifiques dans le cadre des études d'impact environnemental et

social du projet d'aménagement de 257 km de routes et pistes³ ; (iv) les études environnementales et sociales de l'aménagement des zones pastorales de Doubegue et Tcherbo, la construction et l'équipement d'infrastructures de soutien à l'élevage et la construction de 30 villas économiques dans le pôle de Bagré⁴ ; (v) l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du grand marché moderne de Bagré dont le rapport revu est dans l'attente de l'ANO de la Banque Mondiale ; (vi) l'étude pour l'appréciation des études environnementales et sociales du projet minier de Kiaka dont la nouvelle version du rapport a été transmise à la Banque pour ANO.

II.1.3. Gestion des ressources naturelles

La gestion rationnelle des ressources naturelles vise à promouvoir le développement local à long terme tout en protégeant les ressources naturelles de la zone. Ce volet contribuera à protéger et pérenniser les aménagements hydro-agricoles par des mesures de lutte contre la dégradation du bassin versant du Nakanbé et de protection des berges du lac et du fleuve. Les activités réalisées ont porté sur : (i) les travaux de reboisement, de protection des berges du Nakanbé et aménagement paysager ; (ii) la valorisation du bois issu de l'abattage des arbres des travaux d'aménagements hydro-agricoles ; (iii) l'établissement de la situation de référence environnementale pour le suivi des indicateurs physico-chimiques et biologiques du barrage de Bagré et des aménagements de Bagrépôle.

II.1.3.1. Travaux de reboisement, de protection des berges du Nakanbé et aménagement paysager

Les activités suivantes ont été réalisées : (i) élaboration des prescriptions techniques et du DAO des travaux de reboisement de 60 ha des berges du barrage de Bagré dans les communes de Beguedo, Niaogho et Boussouma et (ii) élaboration des prescriptions techniques et du DAO des travaux d'aménagement des 40 ha. Il faut noter cependant que le processus de recrutement des entreprises en charge des travaux de reboisement de 60 ha et de l'aménagement des 40 ha a été arrêté pour prendre en compte une recommandation de la Banque Mondiale qui a préconisé la réalisation d'études techniques détaillées et la réalisation d'études socio-économiques avant de poursuivre. Les études techniques et socioéconomiques et les différents travaux seront réalisés en 2018. En 2017, environ 13 ha du périmètre reboisé de Goyinga en rive droite du Nakanbé ont été regarnis.

³ Etude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement de 47,8 km de routes à bitumer ; étude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement de 51,5 km de routes en terre ordinaire ; notice d'impact environnemental du projet d'aménagement de 157,43 km de pistes rurales et ordinaires.

⁴ Rapports élaborés et en attente de l'ANO de la Banque Mondiale : rapport d'EIES du projet d'aménagement des zones pastorales de Doubegué et Tcherbo ; rapport de la NIE du projet d'extension du marché de poissons ; rapport de l'EIES du projet de construction et l'exploitation d'une ferme avicole ; rapport de l'EIES du projet de construction d'un marché à bétail ; rapport de l'EIES du projet de construction d'une porcherie ; rapport de l'EIES du projet de construction de 30 villas économiques.

II.1.3.2. Valorisation du bois issu de l'abattage des arbres des travaux d'aménagements hydro-agricoles

La valorisation du bois issu des défriches et de l'abattage des arbres des zones d'aménagement a permis la production de 600 sacs de charbon de bois en rive gauche dont 550 sacs vendus directement par les charbonniers à raison de 3000 FCFA/sac (2000F pour le charbonnier, 650F pour Bagrépôle, 250F pour les PAP, 50F pour la commune et 50F pour le service forestier). La part de BAGREPOLE et ses partenaires est estimée à 550 000 F CFA. Les 50 autres sacs illégalement carbonisés ont été saisis par le Responsable Environnemental et vendus à 3000F/sac au profit de BAGREPOLE, soit un total de 700 000 FCFA au profit de la société et de ses partenaires.

II.1.3.3. Établissement de la situation de référence environnementale pour le suivi des indicateurs physico-chimiques et biologiques du barrage de Bagré et des aménagements de Bagrépôle

A ce niveau, les activités suivantes ont été réalisées : (i) analyse des paramètres physico-chimiques des sols de la zone des 1130 ha, des 1000 ha, de l'extension Nord1 (4710 ha) et de la zone industrielle (192 ha) pour l'établissement de la situation de référence ; (ii) installation d'une station météorologique pour la collecte des données météo ; (iii) installation des équipements et des capteurs et collecte des données relatives aux particules fines (PM10, PM2, 5), au bruit (mesures de jours et de nuits selon les normes de l'OMS) et aux valeurs moyennes de (SO2, NO2, CO, O3) ; (iv) élaboration des rapports de la situation de référence des sols et de l'air.

II.1.4. Gestion des sauvegardes sociales et de la sécurisation foncière

Durant l'année 2017, les actions menées dans le cadre des sauvegardes sociales ont porté sur la mise en œuvre des plans d'action de réinstallation et qui se sont traduites, au profit d'un nombre important de bénéficiaires, par les activités d'indemnisations pour pertes de récoltes aux PAP des 2582 ha (PAR des 1000 et 1130 ha) au titre de la 4ème campagne agricole, l'indemnisation des PAP de l'extension Ouest, des 1 000 ha en rive droite pour pertes de récoltes, d'arbres, d'habitats et d'infrastructures connexes et l'appui aux PAP par la réalisation des infrastructures socioéconomiques.

Les résultats engrangés dans ce domaine peuvent être articulés comme suit : (i) processus d'indemnisation et de compensation des populations affectées par les aménagements des sites de 1.000 ha et de 1.130 ha ; (ii) élaboration et mise en œuvre du PAR des 1000 ha et des extensions Ouest en rive droite ; (iii) PAR des extensions Nord et de l'extension Est en rive gauche ; (iv) PAR des pistes et routes ; (v) appuis socio-économiques aux PAP ; (vi) régularisation de la situation foncière des parcelles d'exploitation et d'habitation des exploitants.

II.1.4.1.Processus d'indemnisation et de compensation des populations affectées par les aménagements des sites de 1.000 ha et de 1.130 ha

Au regard du grand retard enregistré dans l'exécution des travaux, les PAP des 1000 ha et des 1130 ha ont reçu leurs indemnisations pour pertes de récoltes pour la 4^{ème} campagne agricole. Rappelons que cette indemnisation de la quatrième année s'est imposée à Bagrépôle suite aux difficultés techniques survenues dans l'exécution des chantiers des 2582 ha. Cette indemnisation a été effectuée au mois de mai 2017 pour un montant de 522 805 975 FCFA payées à 1427 (soit 100% des PAP).

II.1.4.2.Élaboration et mise en œuvre du PAR des 1000 ha et des extensions Ouest

Cette activité a porté sur : (i) les indemnisations ; (ii) le traitement des réclamations et (iii) les aménagements du site de réinstallation et l'attribution des parcelles d'habitation.

Indemnisations

Au titre de ce PAR, il a été procédé au cours de l'année au paiement : (i) des indemnisations pour pertes d'habitats et d'infrastructures connexes en rive droite pour un montant de **803 571 796 FCFA à 474 PAP (100%)** ; (ii) des indemnisations pour pertes d'arbres en rive droite à hauteur de **189 465 000 FCFA à 550 PAP** pour lesquelles des réclamations résiduelles seront traitées et gérées en 2018 ; (iii) des indemnisations pour perte de récoltes des PAP de la rive droite pour toute la durée de deux ans de travaux d'un montant de **965 681 249 pour 2 482 PAP**. Les réclamations résiduelles seront traitées et gérées en 2018.

Bagrépôle en concertation avec les PAP ont retenu que le paiement des indemnisations pour pertes de récoltes se feront en début de campagne agricole (fin mai-début juin 2017) et cela a été matérialisé à travers un protocole d'entente. Toutefois, une difficulté, née des incompréhensions entre les deux parties au sujet des modalités de paiement s'est présentée au moment des paiements. En effet le protocole d'entente individuelle mentionnait le montant de deux campagnes agricoles conformément à la durée prévisionnelle des travaux d'aménagement (22 mois, soit fin août 2018). Sur cette base et partant de l'expérience que les PAP ont des modalités de paiement mises en œuvre en rive gauche pour les 2582 ha, les PAP de la rive droite estiment qu'elles devraient recevoir le montant inscrit dans le protocole chaque année que durent les travaux. Devant cette situation qui révèle une insuffisance de communication du bureau chargé d'élaborer le PAR, de préparer les protocoles et d'explicitier les modalités d'indemnisation, Bagrépôle et les PAP ont dû suspendre le paiement afin de s'accorder sur lesdites modalités. A l'issue des échanges, Bagrépôle et les PAP ont retenu de payer l'indemnisation pour la perte de récoltes de deux campagnes agricoles (2017 et 2018) en une seule fois à partir de juin 2017. Dans le cas de prolongement de la durée des travaux qui compromettrait la campagne agricole 2019, un état de paiement pour la troisième campagne (2019) sera établi et payé aux PAP. Cette entente a fait l'objet d'un protocole d'entente entre Bagrépôle et les PAP. Suite à l'accord établi, tous les états de paiement ont été repris pour en tenir compte à savoir un état de paiement pour deux campagnes au lieu d'une campagne et le paiement des indemnisations pour pertes de récoltes s'est déroulé entre le 15 juin et le 31 décembre 2017. Des réclamations résiduelles reçues sont traitées et le paiement interviendra en 2018.

Tableau 1 : Récapitulation des indemnisations par type de bien impacté des projets d'aménagement hydroagricole des 1000 ha et les extensions Ouest

Biens impactés	Habitats et infrastructures connexes	Récoltes	Arbres	Totaux
Nombres de PAP	474	2 482	550	3506
Montant payé (F CFA)	803 571 796	965 681 249	189465 000	1 958 718 045

Traitement des réclamations

Au cours de l'année 2017 ce sont surtout les PAP de la rive droite, qui, au regard des travaux et des opérations de paiement des indemnisations ont soumis des réclamations qui ont été analysées et les résultats sont pris en compte dans la mise en œuvre du PAR. Au moins 497 PAP de la rive droite ont soumis des réclamations se rapportant à des champs qui n'auraient pas été recensés alors qu'ils sont situés dans l'emprise des extensions Ouest et 1000 ha en rive droite. Dès la réception de ces réclamations, Bagrèpôle a mis en place une équipe en vue du traitement des cas soulevés. Après les vérifications nécessaires, il se trouve qu'après les optimisations faites dans le cadre de l'exécution des travaux, des superficies qui étaient hors de l'emprise sont maintenant incluses dans l'emprise. 500 ha ont été couverts par le recensement et les fiches individuelles et les protocoles sont signés. Ces données ont été intégrées dans la base des PAP de la rive droite et les PAP recevront les indemnisations pour pertes de récoltes et les compensations « terre contre terre ». Toutefois, il subsiste des réclamations résiduelles que Bagrèpôle est en train d'analyser pour apporter des réponses appropriées auxdites réclamations.

Aménagement du site de réinstallation et attribution des parcelles d'habitation

En 2017, il faut noter que 472 PAP chefs de ménages ont été attributaires d'une parcelle d'habitation sur le site de Guirmogo. Ces attributions ont tant que faire se peut pris en compte les éventuels changements de parcelle. A la date du 31 décembre 2017, plus de 90% des PAP réinstallées ont fini les constructions et ont rejoint le site de réinstallation.

II.1.4.3.Élaboration et mise en œuvre du PAR des extensions Nord et de l'extension Est en rive gauche

Au niveau des extensions Nord et Est, la Banque Mondiale a signifié au Gouvernement qu'elle n'était plus en mesure de financer l'aménagement de ces deux sites. Aussi, Bagrèpôle a élaboré des notes pour mettre en exergue les préjudices sociaux liés à un tel choix car cela fait plus de 3 ans (2014) que les populations de ces deux sites sont dans le processus de préparation de la libération des emprises. Au regard des enjeux sociaux très importants, le Gouvernement après de longs échanges avec la Banque Mondiale s'est alors engagé à trouver les ressources nécessaires pour réaliser les travaux d'aménagement des extensions Nord et Est. La révision des DAO est en cours. Les fonds pour les indemnisations étant disponibles, Bagrèpôle a déjà commencé la concertation avec les PAP. Un plan d'actions pour la mise en œuvre du PAR sera élaboré et le paiement des indemnisations interviendra en 2018.

Par ailleurs, il faut noter que pendant que les échanges sur le financement étaient en cours, Bagrépôle qui avait déjà entamé l'aménagement des sites de réinstallation des PAP avec les prestataires, a poursuivi les travaux. Tous les sites identifiés pour la réinstallation des PAP de l'extension Nord et Est sont bornés et lotis pour la réinstallation de plus de 905 personnes (PAP et jeunes mariés) des zones des extensions Nord et Est conformément au tableau ci-dessous.

Tableau 2 : sites aménagés pour la réinstallation des PAP des extensions Nord et Est

N°	Site de réinstallation	Villages concernés	Effectif	Aménagement concerné	Observations
1.	Béga	Béga	288	Ext Nord	Chefs de familles = 230 Jeunes non mariés = 58
2.	V10 RG	Béga 1	108	Ext Nord	Chefs de familles = 88 Jeunes non M = 20
3.	Ouanda V3	Ouanda V2	143	Ext Nord	Chefs de familles = 128 Jeunes non M = 15
4.	V12 Boakla	Sangboulé	50	Ext Nord	Chefs de familles = 42 Jeunes non M = 08
5.	V5 RG	Goudayéré, Guingalé, Sangboulé	273	Ext Nord	Chefs de familles = 273 Jeunes non M = 45
6.	Biré de Loaba	Dassaga ?	43	Ext Est	Chefs de familles = 43 Jeunes non M = 12
TOTAL			905		

II.1.4.4.Élaboration et mise en œuvre des PAR des pistes et routes

Trois plans d'actions de réinstallation dans le cadre de l'aménagement des pistes et routes ont été élaborés. Ce sont : (i) le Plan d'Action de Réinstallation du projet d'aménagement des **routes à bitumer des 47,8 Km** ; (ii) le Plan d'Action de Réinstallation du Projet (PAR) d'aménagement de **157,43 km de pistes améliorées et pistes ordinaires en terre ordinaire** ; (iii) le Plan d'Action de Réinstallation dans le cadre du projet d'aménagement **des routes en terres ordinaires d'une longueur totale de 51,5 km.**

Tous ces documents ont été soumis à la revue de la Banque Mondiale qui a donné son Avis de Non Objection (ANO) dès janvier 2017. La mise en œuvre est liée au financement additionnel prévu pour 2018. Toutefois, au regard du temps écoulé (c'est depuis 2014 que les données ont été collectées), et au regard du fait que le financement additionnel ne serait opérationnel que vers le second semestre de 2018, la nécessité de réactualiser ces PAR s'impose et les dispositions sont prises dans ce sens.

II.1.4.5.Appuis aux activités socio-économiques des PAP

Dans la perspective de restaurer les capacités économiques des PAP, un certain nombre d'infrastructures socioéconomiques prévues ont été réalisées et réceptionnées en 2017. Ces réalisations concernent : (i) cinq (5) magasins de stockage du Sous-Produits Agroindustriels (SPAI) situées à : Dema (PAP éleveurs), V5 rive gauche pour les PAP de Goudayéré, Boakla (village), Ouanda V2 et Guirmogo en rive droite ; (ii) quatre (4) bâtiments pour tissage, implantés à Biré de Loaba, Boakla, Ouanda V2 en rive gauche et

Guirmogo en rive droite ; (iii) dix (10) bâtiments pour la transformation des produits agricoles divers (étuvage du riz, transformation du lait, fabrication du beurre, du soubala...), implantés à Loaba, Biré/Loaba, Boakla V12, Dema, V5 rive gauche, Ouanda et Guirmogo ; (iv) quatre (4) bâtiments et équipement de moulins à grain, implantés à Biré/Loaba, Boakla V12, Béga et Guirmogo.

En ce qui concerne le matériel et les équipements, des acquisitions ont été faites par Bagrépôle et ses partenaires et mises à la disposition des PAP ainsi qu'il suit : (i) pour l'aviculture et l'embouche ovine : (1000 abreuvoirs, 1000 mangeoires, 1000 balais, 1000 sceau) pour la production maraîchère (un groupe motopompe, 10 rouleaux de grillage, 10 arrosoirs), (ii) pour la transformation des produits agricoles : 4 moulins à grains et 80 métiers à tisser. Le tableau ci-dessous donne la répartition du matériel et équipement.

Tableau 3 : Répartition du matériel et équipement par village

Village	Abreuvoirs	Mangeoires	Seaux	Râteaux	Balaies	Métiers à tisser	Moulin
Guirmogo	140	140	140	140	140	30	1
Boakla V12	120	120	120	120	120	16	1
Ouada V2	90	90	90	90	90	12	1
Biré/Loaba	200	200	200	200	200	22	1
Tangaré/ Dema	30	30	30	30	30		0
TOTAUX	580	580	580	580	580	80	4

En sus des infrastructures et équipements, des formations au profit des PAP pour une bonne utilisation du matériel ont été menées. Au total, 960 PAP ont été formées sur la pratique de l'embouche et de l'aviculture.

II.1.4.6. Régularisation de la situation foncière des parcelles d'exploitation et d'habitation des exploitants

Ces régularisations ont concerné aussi bien les parcelles d'habitation que les parcelles d'exploitation des exploitants de type familial.

Régularisation de la situation foncière des parcelles d'habitation des exploitants

Pour l'attribution des titres d'occupation des parcelles d'habitation, la situation de suspension des lotissements et des opérations d'attribution des parcelles à usage d'habitation sur toute l'étendue du territoire, a conduit la commission d'attribution à observer un arrêt du processus. Depuis 2015, Bagrépôle poursuit l'autorisation pour la poursuite des lotissements et des attributions des parcelles d'habitations aux personnes affectées par le projet et réinstallées dans les sites d'accueil de même que celui des anciennes zones d'exploitation.

Au cours de 2017, Bagrêpôle a relancé le ministère en charge de l'habitat et de l'urbanisme en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale pour les attributions desdits titres. Au regard de cette perspective, la commission ad'hoc d'attribution des parcelles mise en place a déjà tenue une session en vue du lancement du processus qui se poursuivra en 2018.

Régularisation de la situation foncière des parcelles d'exploitation des exploitants

Dans l'optique de remédier au fait que sur le terrain, les exploitants agricoles déjà installés sur la plaine aménagée tout comme dans les seize (16) villages artificiels n'ont aucun document régulier, Bagrêpôle avait commandité une étude qui a fait la typologie des exploitants en vue de faciliter la délivrance des documents d'attribution. Cependant, au regard du caractère sensible des dits documents que sont les attestations d'attribution provisoire de parcelle d'habitation et rizicole, les activités de vérification avant édition ont consisté en la reprise de la liste des producteurs des rives gauche et droite ayant fait parvenir leur CNIB en vue de l'établissement des attestations provisoires. Toutefois, pour aller plus loin, Bagrêpôle a obtenu l'Avis de Non Objection de la Banque Mondiale pour la conduite des travaux de bornage, d'immatriculation et de morcellement en vue de délivrer des titres d'occupation, des titres fonciers ou bail emphytéotique aux exploitants agricoles sur la plaine. Les prestataires seront mobilisés en 2018.

II.1.5. Gestion des partenariats avec les Ministères et/ou Institutions impliquées dans la construction du pôle

Un certain nombre d'actions ont été programmées par les ministères/structures publiques et d'autres partenaires stratégiques pour réaliser des activités devant contribuer à l'atteinte des objectifs du Pôle de Croissance de Bagré. Il s'est agi : (i) du protocole avec la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et la Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques du Centre Est (DRRAH/CE) ; (ii) du protocoles avec la GIZ/PDA et la Mission Taiwanaise ; (iii) de la convention avec la Mission Taiwanaise ; (iv) des actions avec le Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et des Changements Climatiques (MEEVCC), le Bureau National des Évaluations Environnementales (BUNEE), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et des Changements Climatiques ; (v) des actions avec la Direction de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ; (vi) la mise en œuvre des protocoles avec l'Union pour la Conservation de la Nature (UICN).

II.1.5.1. Protocole avec la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et la Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques du Centre Est (DRRAH/CE)

Deux conventions ont été signées et mises en œuvre avec la DGRH pour la livraison par Bagrêpôle des alevins et des aliments pour poissons d'une valeur de plus de 100 millions de F CFA.

Dans le cadre du protocole avec la DRRAH/CE, les activités conduites sont relatives à : (i) l'appui-conseil aux éleveurs et à leurs Organisations dans les itinéraires techniques dans la conduite des élevages naisseurs et d'embouche ; (ii) l'appui à l'aménagement et à la gestion des zones pastorales (Doubégué-Tcherbo) ; (iii) la vaccination et la gestion des maladies des animaux de la zone de concentration ; (iv) la consolidation des données statistiques dans le domaine de l'élevage de la zone de concentration de Bagrépôle.

II.1.5.2. Protocoles avec la GIZ/PDA et la Mission Taiwanaise

La dissémination de l'utilisation du conseil en matière de fertilisation par l'usage de l'application rice advice s'est poursuivie au cours de l'année 2017. La dissémination de la technologie s'est ainsi poursuivie au cours de l'année notamment en saison humide par la mise en place d'environ 720 parcelles de démonstration avec les exploitants rizicoles de la plaine de Bagré. La collecte des données sur les rendements se poursuivra au cours du premier trimestre de 2018. De manière générale, les exploitants ayant respecté les recommandations de l'application (date de semis et repiquage et fractionnement des engrais...) ont obtenus des rendements satisfaisants (plus de 5,2 T/ha).

II.1.5.3. Convention avec la Mission Taiwanaise

La mise en œuvre du projet de ferme semencière de Bagrépôle a été effective au cours de 2017 dans plusieurs domaines : mise en valeur des terres ; renforcement des capacités humaines et l'appui en logistique.

Dans le domaine de la production, 40 hectares ont été mis en valeur dans la zone du CS1 et CS2 pour la production de semences certifiées de riz. La récolte de la production est en cours. La superficie prévisionnelle de 60 ha n'a pas pu être atteinte pour des raisons de faible disponibilité en main d'œuvre et inadaptation des parcelles dues à des insuffisances d'aménagement. Pour pallier à cette situation, Bagrépôle et la coopération chinoise ont mis à contribution quelques équipements empruntés au projet riz pluvial. Il s'agit d'une repiqueuse, d'une mini-moissonneuse. Toutefois, les difficultés de maîtrise de ces équipements n'ont pas permis leur pleine utilisation pour les opérations culturales et post-récoltes.

En matière de renforcement des capacités humaines, 1878 exploitants de la plaine ont été formés au cours de l'année sur plusieurs thématiques au cours de 37 sessions. Les thèmes sont : la préparation d'une campagne agricole, les opérations culturales et l'itinéraire technique du riz, la protection phytosanitaire du riz, la gestion de l'eau en riziculture irriguée et dans les aménagements hydroagricole, le diagnostic, l'organisation et le fonctionnement des OP et les cahiers spécifiques des charges type paysannat et les bonnes pratiques agricoles. Par ailleurs, un personnel complémentaire pour la mise en œuvre du projet a été recruté dont une comptable, un chauffeur, deux manœuvres et deux gardiens.

S'agissant des équipements, le projet a permis des acquisitions logistiques et la mise en valeur des terres. Ainsi, six (06) bureaux complets plus chaise, une table de réunion plus vingt chaises, 5 ordinateurs portables, deux tablettes, cinq moto YBR, 02 motoculteurs, 04 batteuses à riz motorisées et 04 vanneuses de riz motorisées et du petit matériel pour la production agricole ont été acquis.

II.1.5.4. Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC), Bureau National des Évaluations Environnementales (BUNEE), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique

La mise en œuvre du protocole BAGREPOLE-BUNEE-MEBF au cours de l'année 2017 a permis la réalisation d'une mission de suivi externe du BUNEE de la mise en œuvre des PGES et des PAR des projets d'aménagement de 1 130 ha et de 1 000 ha en rive gauche du Nakanbé dans la commune de Bittou du 8 au 14 janvier 2017 2016. La mission a pu constater sur le terrain la réalisation des activités dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Elle a par ailleurs formulé des recommandations pertinentes à l'endroit des entreprises (CGE/SNCE et Chaabane et Compagnie) et de Bagrépôle.

Dans le cadre de la collaboration entre Bagrépôle et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique du Centre-Est, une sortie terrain a été organisée par Bagrépôle avec le soutien des agents des services forestiers de Bagré pour sensibiliser les charbonniers et réorganiser l'activité de carbonisation dans la zone des 2582 ha.

Pour l'exécution du protocole Bagrépôle-BUNEE pour le suivi de la mise en œuvre du PGES du PAPCB, une mission de suivi externe et une mission de supervision du BUNEE ont visité le chantier des travaux d'aménagement des 2194 ha en rive droite du Nakanbé du 2 au 6 octobre 2017. Toutes les mesures seront prises pour la mise en œuvre effective des différentes recommandations. Le rapport de la mission de suivi externe sera transmis à la BAD.

Dans le cadre du renforcement des capacités du BUNEE, les activités réalisées au titre de ce protocole sont : l'acquisition de mobilier de bureau au profit du BUNEE (lot1) ; l'acquisition du matériel de protection individuelle au profit du BUNEE (lot3) ; l'acquisition de matériel informatique au profit du BUNEE (lot2).

Les termes de références pour la formation des acteurs sur les sauvegardes opérationnelles et le suivi environnemental et social ont été élaborés et validés par le BUNEE et Bagrépôle. La formation est prévue pour se tenir courant premier semestre 2018.

II.1.5.5. Direction de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Dans le cadre de ce partenariat, les aménagements des sites de Ouanda, et du V5 rive gauche se sont poursuivis en vue de la réinstallation des PAP de l'extension Nord et Est.

II.1.5.6. Mise en œuvre des protocoles avec l'Union pour la Conservation de la Nature (UICN)

Avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et dans le cadre de la Global Water Initiative, il s'est agi de la prise en compte des éléments du plan d'action dans le programme d'activités 2017 de Bagrépôle. Ce sont notamment les actions concernant la redynamisation et l'amélioration de la gouvernance dans les Organisations Paysannes (OP) et l'amélioration du dispositif de conseil agricole de Bagrépôle.

Ainsi, l'appui au renforcement des capacités des membres et dirigeants des OP a été effectif à travers la formation en salle des exploitants sur : (i) les méthodes et outils de gestion des OP : planification, suivi et évaluation des campagnes agricoles (sèches et humides), des activités des groupements et de l'union (plan annuel, plan de campagne, bilan annuel, rapports trimestriels, audits annuels) ; (ii) les principes de gouvernance : élaboration des mécanismes et outils simples et efficace de légitimation des actes, de participation, de respect de la légalité, d'inclusion, de responsabilité, de transparence, de contrôle de l'action des élus par les membres, de redevabilité.

En outre, l'amélioration du dispositif de conseil agricole de Bagrépôle à travers la définition du dispositif et du profil du conseil agricole de Bagrépôle a été d'une grande contribution à l'élaboration du nouveau programme d'appui conseil agricole du Burkina Faso et l'expérience a été partagée avec l'office de Développement de la Région de Sélingué (ODRS) au Mali sur leur demande.

II.1.6. Activités de promotion et de communication sur le PPCB

En vue d'assurer une meilleure visibilité des actions du pôle, l'équipe de BAGREPOLE a mené plusieurs actions de communication et de promotion. Il s'est agi : (i) de l'animation de la radio Bagrépôle FM ; (ii) de la couverture médiatique des activités de Bagrépôle ; (iii) de la production et diffusion des supports graphiques, des signalétiques, des outils audio-visuels ; (iv) des visites sur le terrain du pôle de Bagré.

II.1.6.1. Animation de la radio Bagrépôle FM

En rappel, la radio Bagrépôle FM est opérationnelle depuis le 16 juin 2014, date de sa mise en onde. Elle émet sur la fréquence 93.3 MHZ.

L'animation de la radio a été assurée au cours de l'année 2017 à travers le respect de la grille de programmes appliquée ; le fonctionnement quotidien régulier et normal de la radio de 05 heures à 22 heures. Les principales réalisations en 2017 sont les suivantes : (i) 640 reportages ; (ii) 12 éditions de l'émission « Savoir Plus » ; (iii) 24 éditions de l'émission « L'heure des producteurs » ; (iv) 48 concerts des auditeurs en mooré ; (v) 120 éditions de l'émission « Couleurs Arc-en-ciel » ; (vi) 18 concerts des auditeurs en fulfuldé ; (vii) 10 éditions de l'émission « Pogwisinga » ; (viii) 6 éditions de l'émission « Planète Enfants » ; (ix) 48 éditions de l'émission « Votre opinion » ; (x) 42 concerts des auditeurs en bissa ; (xi) 21 éditions du « Bal du Samedi Soir » ; (xii) 172 éditions du « Réveil Matinal ».

Par ailleurs, après plusieurs reports pour des problèmes de spécifications techniques, l'équipement complémentaire de la radio a été réceptionné et le studio de production a été installé et est désormais fonctionnel.

En ce qui concerne l'auto-portance financière de la radio, on peut relever : 392 communiqués payants ; 13 couvertures médiatiques payantes ; 12 émissions studios ou PAD (prêtes à être diffusées).

Le total des recettes s'élève à **5 037 230 FCFA** avec des factures impayées de **2 110 370 F CFA**. Dans le même ordre d'idée, des conventions de partenariat ont été signées avec l'ONATEL, le CNTS et le PNGT2 phase3, les mairies de Bane et de Bagré. Bien attendu, au stade actuel, ces recettes restent insignifiant par rapport aux charges eu égard à une des fonctions de cette radio, à savoir l'aspect développement local et communautaire et surtout l'accompagnement dans l'appropriation du pôle et le changement des mentalités.

II.1.6.2. Couverture médiatique des activités de Bagrépôle

La couverture médiatique des activités de Bagrépôle a été assurée en 2017 par la radio Bagrépôle FM et les autres médias partenaires. Elle a concerné les visites et les différentes rencontres sur le site de Bagré opérées par les acteurs de Bagrépôle, les interviews, les reportages sur l'exécution des activités, etc.

II.1.6.3. Production et diffusion des supports graphiques, des signalétiques, des outils audio-visuels

Les principaux supports graphiques et signalétiques produits sont les suivants : 1000 exemplaires du dépliant en français sur Bagrépôle ; 1000 T-shirts et polos ; 350 casquettes ; 2 spots télé réalisés et diffusés ; un (01) documentaire sur les réalisations du PAPCB.

II.1.6.4. Visites sur le terrain du pôle de Bagré

25 visites ont été conduites avec la participation de 1200 visiteurs. Outre les réalisations et les potentialités qui ont retenu l'attention des divers visiteurs (investisseurs, gouvernement, partenaires techniques et financiers, écoles de formation, délégations de pays étranger, etc.) certains ont manifesté leur intérêt à investir à Bagré. Ils ont exprimé également tout leur encouragement et vœux de réussite à Bagrépôle dans la mise en œuvre de sa mission.

II.1.7. Opérationnalisation de l'IFODER

Ouvert en octobre 2013, l'Institut de Formation en Développement Rural (IFODER) a pour mission de former des ouvriers spécialisés pour répondre au besoin en compétences du pôle de croissance de Bagré en particulier et de l'économie nationale en général.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, les principales activités réalisées par l'IFODER au cours de l'année 2017 sont relatives à : (i) l'exécution et le suivi des activités pédagogiques et administratives ; (ii) la mise en place d'infrastructures de production agro-sylvo-pastorale, halieutique et apicole au profit des élèves ; (iii) l'identification des lieux de stage et de l'organisation des stages d'immersion qui se sont déroulés du 1^{er} au 18 août 2017 sur l'ensemble du territoire national ; (iv) le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat conclu en 2013 avec le Service national de Développement (SND) à travers des visites et rencontres de travail ; (v) la production agro-sylvo-pastorale conduite par les apprenants ; (vi) l'organisation de la cérémonie de sortie de la deuxième promotion des Agents de Développement

Rural (ADR) ; (vii) le suivi du protocole d'accord conclu avec le District sanitaire de Tenkodogo pour le suivi sanitaire des élèves ; des échanges sur l'organisation et le suivi des apprenants fréquentant le CSPS de Bagré, etc. ; (viii) des rencontres de recherche de financement de la première promotion des ADR notamment avec le Projet de Création et de Mise en place d'incubateur, de Pépinière et d'Hôtel d'Entreprises dans le secteur Agroalimentaire (PIPHE-SA) et le Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC) de la Chambre de Commerce ; (ix) l'organisation de rencontres périodiques avec les élèves et les équipes d'enseignants ; (x) différentes rencontres avec les ADR de la première promotion dans le cadre de leur appui-accompagnement et du suivi de leur insertion à l'emploi ; (xi) le développement de partenariat ; (xii) le suivi des activités d'appui à l'entrepreneuriat dans le cadre du PAPCB.

Au total, il ressort un taux d'exécution de 94,44% au niveau de ce premier axe relatif à l'instauration d'un nouveau cadre de gestion dynamique de la zone.

II.2. AXE 2 : REALISATION D'INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET LES SERVICES ESSENTIELS DANS LA ZONE DE BAGRE

L'objectif stratégique de cet axe est de rendre disponible les infrastructures publiques dans la zone du pôle de Bagré projet et promouvoir le développement intégré de la zone.

Pour ce faire, l'année 2017 a été marquée par : (i) la réalisation et réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles ; (ii) la réhabilitation et l'extension d'infrastructures d'élevage ; (iii) le développement d'infrastructures de soutien ; (iv) le développement d'infrastructures de stockage et de commercialisation.

II.2.1. Réalisation et réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles

Les principales activités concernent les aménagements hydroagricoles et les infrastructures de franchissement, à savoir : (i) l'aménagement de 2 582 ha en rive gauche du Nakanbé ; (ii) l'aménagement hydro-agricole de 1 000 ha SAU en rive droite du Nakanbé ; (iii) l'aménagement de 8 200 ha de la rive gauche (extension Nord 1, Nord 2 et Est) ; (iv) l'aménagement de 2 194 ha de la rive droite (extensions Ouest 1, Ouest 2) ; (v) les travaux de réhabilitation du canal primaire du périmètre existant de 1200 ha en rive droite du Nakanbé et du périmètre de 62 ha.

II.2.1.1. Aménagement de 2 582 ha en rive gauche du Nakanbé

Les travaux d'aménagement des 2582 ha ont démarré le 02 février 2015 par ordre de service notifié aux entreprises en faveur de la disponibilité de la mission de contrôle en janvier 2015. En rappel les travaux sont exécutés respectivement par le groupement d'entreprises CGE/SNCE pour le lot 1 et Chaabane et Compagnie pour le lot 2.

Lorsque les travaux ont démarré il a été constaté des écarts entre les données topographiques de l'étude APD et les données relevées sur le terrain, ce qui a

occasionné un ajournement des travaux de mars à décembre 2015. Période d'ajournement qui a été mise à profit pour reprendre les levés topographiques sur l'ensemble de l'emprise des travaux et faire une adaptation des études techniques ayant servies à recruter les entreprises. Les entreprises ont reçu des indemnisations à l'issue de cette période d'ajournement des travaux (avenant N°1).

Pour permettre une reprise des travaux, Bagrépôle en concertation avec les entreprises et la mission de contrôle a décidé une reprise en deux (02) phases avec dans un premier temps le canal primaire et ensuite les aménagements internes en faveur de la disponibilité des études techniques d'adaptation du dossier de base. Les travaux ont effectivement redémarré le 16 décembre 2015 avec les travaux sur le canal primaire pour un délai contractuel initial de seize mois et demi (16½) en faveur de la disponibilité des données techniques sur le canal primaire le 15 février 2016 au plus tard pour les aménagements internes. Ce qui aurait emmené la fin des travaux au 30 avril 2017 au plus tard.

Il faut noter qu'à l'issue d'un retard sur le rendu de l'ensemble des études techniques d'adaptation, qui n'a été effectif qu'à la fin du mois de mai 2016 (il faut toutefois rappeler que des éléments de l'étude étaient remis aux entreprises au fur et à mesure pour leur permettre d'avancer entre février et mai 2016), et aussi au regard de la consistance des travaux et des implications sur leur agencement de nouveaux délais de fin d'achèvement des travaux ont été revus comme suit : (i) 30 novembre 2017 soit un délai initial prorogé de sept (07) mois pour le lot 1 des travaux ; (ii) 15 décembre 2017 soit un délai initial prorogé de sept mois et demi (07½) pour le lot 2 des travaux.

A la suite de la prise en compte de travaux complémentaires nécessaires au bon fonctionnement du périmètre et pour tenir compte du retard observé sur le paiement de la part en devises de la Société Chaabane et Compagnie (Lot 2), les délais d'achèvement des travaux, notifiés par des ordres de services aux entreprises, ont été une fois de plus revus comme suit : (i) 31 décembre 2017 soit un délai initial prorogé de huit (8) mois pour le lot 1 des travaux ; (i) 31 mars 2018 soit un délai initial prorogé de onze mois (11) pour le lot 2 des travaux.

Il est à noter qu'avec ce réajustement du calendrier des travaux il était attendu de la part des entreprises des livrables intermédiaires à savoir l'achèvement de la totalité : (i) du bief F (canal primaire et aménagements internes) au 30 novembre 2017 ; (ii) du bief H (canal primaire et aménagements internes) au 28 février 2018.

Au cours de l'exécution des travaux courant l'année 2017, il est apparu un dépassement des quantités de remblais indiqués au niveau de l'avenant N°2 et prévus être exécutés au niveau des aménagement tertiaires (canaux tertiaires d'irrigation) ainsi qu'une série de prestations dont les prix unitaires n'ont pas été pris en compte travaux lors de la signature dudit avenant. Il s'agit de travaux complémentaires à faire pour l'exploitation du canal primaire et la fonctionnalité de l'aménagement interne à savoir des chambres d'eau, des ouvrages de chute pour l'irrigation tertiaire, des raccordements des prises TOR, des échelles des ouvrages d'entrées et sorties des siphons, des guérites des siphons, des clôtures grillagées des ouvrages de départ, des rallonges de prises paysannats.

Cette nouvelle situation a fait apparaître la nécessité de prendre en compte de nouveaux délais contractuels nécessaires pour l'achèvement des travaux respectivement à la date du **15 mars 2018** pour le lot 1 et à la date du **30 juin 2018** pour le lot 2. Cela en vue de prendre en compte les quantités supplémentaires du marché du groupement (remblais au niveau des canaux tertiaires) ainsi que les travaux complémentaires.

L'annexe 1 présente l'état d'avancement des travaux à la date du 31 décembre 2017 par nature de travaux.

II.2.1.2.Aménagement hydro-agricole de 1.000 ha SAU en rive droite du Nakanbé

L'étude de cet aménagement a été confiée au groupement CINTECH/SCET-TUNISIE. Le rapport de l'étude d'Avant-projet détaillé de ladite a été validé. Les prochaines étapes porteront sur la réalisation d'une étude géotechnique pour compléter l'APD et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres.

II.2.1.3.Aménagement de 8.200 ha de la rive gauche (Extension Nord 1, Nord 2 et Est) : aménagements structurants et construction d'une station de pompage

Tirant leçon des insuffisances techniques constatées dans l'exécution des travaux en cours des autres chantiers, Bagrèpôle a procédé au recrutement d'un cabinet pour l'actualisation des études techniques de cet aménagement.

II.2.1.4.Aménagement de 2.194 ha en rive droite (extensions Ouest 1, Ouest 2, 1000 ha rive droite)

Le processus de sélection a abouti au cours du troisième trimestre de 2016 au recrutement du groupement d'entreprise COVEC Mali/COGEB International. L'ordre de service de démarrer les travaux a été notifié au groupement d'entreprise le 05 octobre 2016 pour un délai d'exécution de 22 mois dont deux (02) mois hors hivernage. Les travaux ont été lancés officiellement le 16 février 2017.

A la date du 31 décembre 2017, le taux d'exécution physique des travaux est estimé à 57,80% pour un taux de consommation des délais de 65,82%. Les activités réalisées concernent les travaux de terrassements (réseau d'irrigation, réseau de drainage et les pistes) et le revêtement des canaux primaires.

II.2.1.5.Travaux de réhabilitation du canal primaire du périmètre existant de 1200 ha en rive droite du Nakanbé et du périmètre de 62 ha

Pour ce qui concerne la réhabilitation du canal primaire du périmètre existant de 1200 ha en rive droite du Nakanbé, une étude de réhabilitation dudit canal est en cours avec une inspection et des investigations (topographique et géotechnique). Cette étude devra aboutir à l'élaboration d'un rapport d'APD et d'un DAO. Le Consultant a déposé courant décembre 2017 la version provisoire du rapport d'avant-projet détaillé (APD) qui est en cours de validation. La sélection du prestataire et le démarrage des travaux de réhabilitation sont prévus pour le premier trimestre de l'année 2018.

Pour ce qui concerne la réhabilitation du périmètre de 62 ha, le processus de recrutement du prestataire sera repris en 2018 suite aux plaintes formulées par un des postulants.

II.2.2. Réhabilitation et extension d'infrastructures d'élevage

Ces prestations concernaient la réalisation et la réhabilitation d'infrastructures hydrauliques (forages équipés de pompes manuelles+abreuvoirs, y compris le forage à réaliser pour le compte du groupement des pêcheurs de Bagré).

Tous les travaux ont été réalisés à 100 % réceptionnés provisoirement et en cours d'utilisation par les bénéficiaires.

II.2.3. Développement d'infrastructures de soutien

Il s'agit de la réhabilitation des infrastructures dégradées sur les sites de Bagré et des locaux de Bagrépôle à Ouagadougou, la construction de routes et pistes, l'aménagement d'une zone industrielle, etc.

II.2.3.1. Réaliser des études, suivi contrôle et réhabiliter des infrastructures dégradées

Ces études sont en cours et le Consultant a transmis le rapport APD provisoire de l'étude de réhabilitation du canal primaire du périmètre existant de 1200 ha en rive droite du Nakanbé pour validation. Cette validation qui se fera courant janvier 2018 permettra à ce dernier d'élaborer un DAO pour le recrutement d'un prestataire en vue du démarrage des travaux au premier trimestre 2018.

II.2.3.2. Réaliser la modification et la pose de vannes de prise de canaux secondaires et tertiaires, et de modules à masques (toutes dimensions confondues) sur les 3380 ha

Ces études sont en cours et le Consultant a transmis le rapport APD provisoire de l'étude de réhabilitation des vannes de prise de canaux secondaires et tertiaires du périmètre existant de 1200 ha en rive droite du Nakanbé pour validation. Cette validation qui se fera courant janvier 2018 permettra à ce dernier d'élaborer un DAO pour le recrutement d'un prestataire en vue du démarrage des travaux au premier trimestre 2018.

II.2.3.3. Réaliser les travaux de réhabilitation de voies à l'intérieur du périmètre (voies de désenclavement de V9 et V10 rive droite)

Les études techniques de réhabilitation de ces 2 voies sont en cours. Un rapport d'APD et un DAO sont attendus pour le premier trimestre 2018 pour permettre le recrutement du prestataire en charge de réhabiliter ces pistes.

II.2.3.4.Construire et réhabiliter des routes et pistes

Bagrépôle avait initialement prévu de lancer au cours de l'année 2015 la construction et le bitumage de la route Bagré village-Bagé chantier (9,092 km) sur les ressources allouées par l'État pour la réhabilitation des infrastructures dégradées à Bagré. Au regard du grand nombre d'infrastructures à réhabiliter dans les périmètres en cours d'exploitation (canal primaire 1200 ha rive droite) et à cause des ressources limitées, cette activité a été suspendue en attendant la disponibilité de ressources sur le financement additionnel du projet.

II.2.3.5.Services d'entretien des ouvrages hydrauliques et des pistes de désenclavement

Pour la campagne 2016-2017 l'entreprise ECOBAA a été recrutée par un appel d'offres ouvert et elle a reçu l'ordre de service de démarrage des travaux depuis le 03 octobre 2016 pour un délai d'exécution de douze (12) mois. Cette entreprise a en charge les travaux d'entretien et de réhabilitation des ouvrages hydrauliques et les pistes de désenclavement, ainsi que la gestion de l'eau d'irrigation au sein des périmètres hydroagricoles existants (3380 ha).

Ces travaux devront permettre d'assurer correctement la gestion de l'eau d'irrigation et le bon fonctionnement des ouvrages de l'ensemble des périmètres hydroagricoles existant (3 380 ha).

A la date du 31 décembre 2017 le taux d'exécution du marché est de 100% et les prestations réalisées par l'entreprise sont : (i) la gestion quotidienne de l'eau d'irrigation et le suivi du fonctionnement du réseau d'irrigation ; (ii) le débroussaillage et le nettoyage, la destruction des arbres et des arbustes présents sur les berges des canaux d'irrigation primaires et secondaires (rive gauche et rive droite), ainsi que les talus et crêtes des retenues tampon sur 315 km ; (iii) le nettoyage des ouvrages de franchissement (entrée des siphons en particulier et dalots) ; (iv) le curage des canaux d'irrigation et de drainage primaires et secondaires pour un volume de 10.000 m³ ; (v) la mise en place de remblais latéritiques compactés pour la fermeture des rigoles d'érosion des pistes pour un volume de 6.000 m³ ; (vi) l'ouverture des fossés d'assainissement des pistes primaires et secondaires sur 75.000 ml, (vii) l'ouverture des drains de pied des retenues tampon sur 2.600 ml ; (viii) le graissage périodique (au moins une fois par mois) des vannes (63 vannes secondaires + 1 vanne de garde départ bief B), (ix) la réparation de vannes de prise de canaux secondaires y compris l'application de la peinture de protection ; (x) des travaux de réparation de canaux secondaires bétonnés pour un volume de béton mis en place de 60 m³ ; (xi) la réalisation de perré maçonné au niveau d'un ouvrage de franchissement (dalot) sur une surface de 400 m².

II.2.3.6.Réhabilitation de 12 villas de Bagrépôle à Bagré

La situation des travaux au 31 Décembre 2017 est la suivante : (i) 7 villas de type F4 réhabilitées avec un taux d'exécution de 98 %. Les travaux restants sont la pose des rideaux, le nettoyage des carreaux, la désodorisation, la désinfection des locaux ainsi que la pose des grilles anti-moustiques ; (ii) 3 villas neuves réhabilitées avec un taux d'exécution de 95 % ; (iii) 1 villa réhabilitée avec un taux d'exécution de 65% ; (iv) 1 bâtiment servant de CYBER, 1 restaurant sont en cours de réhabilitation.

II.2.3.7.Travaux de construction de 10 villas économiques à Bagré

A la date du 31 Décembre 2017, la situation des travaux est la suivante : (i) un premier lot de cinq (5) villas est complètement achevé à hauteur de 98 % ; à ce niveau il reste quelques travaux de finition des placards des chambres et la pose de trois lampes au niveau du salon ; (ii) un deuxième lot de cinq (5) autres villas sont au stade des finitions intérieures et évaluées à hauteur de 60%. Les travaux restants sont le carrelage, la peinture et les tyroliennes extérieures, la pose des lampes ainsi que la finition des placards des chambres et de la cuisine.

On peut estimer globalement le taux d'avancement des travaux à 75 % pour 123 % des délais consommés. L'entreprise accuse déjà un retard dans la livraison des ouvrages.

II.2.3.8.Travaux de raccordement électrique de la ville de Bagré à la cité Bagré 2020, de la zone industrielle de Bagré, de la cité des logements décents (site des 30 villas économiques de Bagrépôle)

La convention avec la SONABEL pour la réalisation des travaux a été signée par les deux parties. Les prestations prévues pour cette phase sont : (i) la pose d'un appareil de coupure au Centre d'activités diverses de Bagré ; (ii) l'installation de circuit d'alimentation électrique pour le Guichet Unique de Bagré y compris son restaurant ; (iii) l'alimentation électrique du marché de poisson ; (iv) l'alimentation électrique du site de Bagré Beach.

Au 31 décembre 2017, les travaux d'installation du circuit d'alimentation du Guichet Unique de Bagré et l'alimentation du marché de poisson sont achevés. Les autres travaux se poursuivront en 2018 avec l'alimentation de Bagré Beach.

II.2.3.9.Travaux de réhabilitation du marché de Bagré

Les dossiers techniques (APD, DAO) sont disponibles mais les travaux ont été reportés à une date ultérieure afin de permettre l'aménagement des bas-fonds de Fougou, Lengha, Beka, Possodo pour se conformer aux conditions légales du PPCB.

II.2.3.10.Travaux de construction d'infrastructures socio-économiques au profit PAP

Les travaux de construction de forages d'eau, de magasins de stockage de produits agricoles et de SPAI, de bâtiment d'unités de tissage, de bâtiments pour moulins sont achevés et les infrastructures remises aux bénéficiaires.

II.2.3.11.Travaux de construction d'un dortoir pour les jeunes filles de l'IFODER

Le processus de recrutement d'un Consultant individuel pour réaliser une étude technique de transformation d'une école en dortoir et la réalisation d'un dortoir neuf a été finalisé en août 2017. Le rapport d'études d'Avant-Projet Détaillés (APD) a été validé en fin novembre 2017. Le lancement de l'Appel d'Offre est prévu en janvier 2018 et le démarrage des travaux au premier semestre 2018.

II.2.4. Développement d'infrastructures de stockage et de commercialisation

Il s'agit de la réalisation des travaux d'extension du marché régional (mini-marché situé à l'intersection RN16xRR9) ainsi que la réalisation de l'étude technique, le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation. Ces travaux sont financés dans le cadre du Projet d'Appui au Pôle de Croissance de Bagré (PAPCB) et sur le projet de production semencière.

II.2.4.1. Réalisation de l'étude technique, du suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation

Le consultant a été recruté pour la réalisation de l'étude technique pour la construction de 9 magasins de stockage, 3 aires, 5 boutiques d'intrants et 5 centres de groupage. Les rapports d'APD ont été validés, la version définitive est attendue du prestataire au premier trimestre 2018.

II.2.4.2. Construction d'un magasin de stockage de 250m² et d'une aire de 300m²

Cette infrastructure est réalisée dans le cadre du projet semencier avec l'ambassade de Chine Taïwan. L'entreprise et le contrôleur à pied d'œuvre ont été recrutés. Les travaux sont au stade des fouilles en rigoles et en puits pour béton de fondation et en puits pour les semelles qui sont réalisées à 100%. La suite des travaux est le coulage des bétons cyclopéen de fondation ainsi que les semelles isolées des poteaux.

II.2.4.3. Travaux d'extension du marché régional (mini-marché situé à l'intersection RN16xRR9)

Les travaux d'extension concerneront la construction de nouvelles boutiques, de bungalows pour hébergement, de latrines, d'un mini réseau d'approvisionnement en eau potable, d'un réseau d'éclairage public, de la mise en place d'une clôture et la réalisation d'un jardin botanique. Les consultations menées avec les différents acteurs ont permis de faire des propositions pour la réalisation d'une aire de stationnement pour dynamiser cette unité économique.

Outre les infrastructures de soutien décrites plus haut, Bagrépôle a réalisé d'autres infrastructures socio-économiques dans la zone de Bagré à travers le tableau synthétique ci-dessous :

Tableau 4 : Etat d'exécution d'autres infrastructures de soutien réalisées dans la zone de Bagré

Activités	Résultats atteints
Travaux de réhabilitation d'ouvrages dégradés à Bagré	- une clôture et des latrines réalisées à la pépinière avicole - une clôture, des latrines et de local pour groupe électrogène réalisées à la Radio Bagrépôle FM - un local pour groupe électrogène construit au siège de Bagrépôle à Bagré - un caniveau et de deux ouvrages de franchissements réalisés à la pépinière avicole
Travaux de construction d'un bâtiment latrines au profit des productrices de beurre de karité de Zonsé	- Les travaux sont terminés à 99% mais non réceptionnés car depuis la pré-réception technique des travaux intervenue depuis le mois de Juin 2017, l'entreprise n'a pas encore levé les réserves qui avaient été posées pour permettre la réception provisoire desdits travaux
Travaux de réhabilitation du Laboratoire du Lycée Départemental de Bagré	- Les travaux sont terminés à 100% et réceptionnés
Réhabilitation de bâtiments et annexes à l'IFODER	- Travaux réalisés à 99 % mais la réception provisoire des travaux n'a pas été prononcée car il est attendu la levée des réserves avant l'établissement du PV de réception
Travaux d'ouverture des voies dans la zone nouvellement lotie de Guirmogo	- Les travaux sont exécutés à 100% et la réception provisoire prononcée
Travaux de réalisation de forages	- 2 forages à Guirmogo - A Fougou l'exécution des forages a été reportée en saison sèche pour tenir compte de la nappe phréatique
Travaux de construction de la clôture du complexe scolaire de Guirmogo	- Le contrat a été résilié avec l'entreprise qui n'a pas démarré les travaux après 6 mois de remise de l'ordre de service
Etudes techniques d'aménagements des sites de Bèka, de Ponga de Possodo de Fougou et du petit barrage de Lenga	- Etude APS réalisée et restituée le 31 Décembre 2017
Travaux de construction d'une école à trois (03) classes et d'un dispensaire, d'une maternité et des annexes à Fougou	- Entreprise et Mission de contrôle recrutées et installées le 27 décembre 2017

En somme, le niveau d'exécution des activités de l'axe 2 relatif à la réalisation des infrastructures critiques et des services essentiels dans la zone de Bagré dégage un taux de 74,75%.

II.3. AXE 3 : VALORISATION DES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA ZONE DE BAGRE

L'objectif de cet axe est d'identifier et de mettre en œuvre des actions et des activités de valorisation de l'ensemble des potentialités de Bagrépôle dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, etc. et d'optimiser surtout les investissements publics dans la zone.

La mise en œuvre de cette axe au cours de l'année 2017 a porté sur : (i) ; la production végétale ; (ii) la production animale ; (iii) la production piscicole ; (iv) appui aux organisations des producteurs ; (v) gestion des unités économiques.

II.3.1. Production végétale

Les activités dans ce domaine ont essentiellement portées sur la diversification et l'intensification des productions agricoles. Les volets concernés sont: (i) l'appui à l'approvisionnement en intrants et en équipements (ii) l'appui conseil aux exploitants et le renforcement des capacités des acteurs ; (iii) l'appui-conseil et le suivi de la mise en valeur des parcelles, (iv) la valorisation des innovations technologiques.

II.3.1.1.Appui à l'approvisionnement en intrants et équipements

Les principales acquisitions en matière d'intrants et équipement en 2017 ont essentiellement porté sur la mise à disposition de semences, de NPK, d'urée et de pesticides. Plusieurs acteurs ont assuré la mise à disposition groupée des intrants au niveau de Bagré. Les détails de la contribution des acteurs à l'approvisionnement se présentent comme suit :

Tableau 5 : Situation des approvisionnements en intrants au cours de l'année 2017

Structure	Semence (tonne)	NPK (tonne)	Urée (tonne)	Pesticides KALACH 360 SL, SAMORY, RUBIS, HERBEXTRA, NICOMAS 40 SC
UGPRB	82	0	0	0
UDIRBA	0	30	30	0
Bagrépôle	1,5	600	600	19 000 litres de produits liquide et 10 000 sachets de 150g de produits poudreux.
Total 2017	83,5	550	551	19 000 litres de produits liquide et 10 000 sachets de 150g de produits poudreux.

Le nombre d'acteurs ayant intervenu dans l'approvisionnement groupé en intrants (semences et engrais surtout) est nettement moins important que les deux années précédentes. Les difficultés de l'UGPRB à fournir le service d'approvisionnement adéquat en engrais aux membres demeure. L'approvisionnement en engrais a surtout été effectué par des exploitants individuels. Au titre des OP ayant acquis les engrais de manière groupée au niveau de Bagrépôle, on note le groupement du V3

en rive droite, le groupement des bananiers, le groupement des semenciers et la coopérative mitiri des jeunes agriculteurs de Bagré.

Le partenariat entre Bagrépôle et la Sofitex a facilité l'accès aux intrants des exploitants de la plaine à travers la mise à dispositions d'engrais et de pesticides de qualité pour une valeur de 530 millions.

Tableau 6 : Situation des stocks des intrants

Nature de l'intrant	Unité	Stock de départ	Quantité globale sorties toutes modalités confondues	Stock restant
NPK	Sac de 50 kg	12 000	12 000	0
Urée	Sac de 50 kg	12 000	3 137	8 863
Kalach	Bidon de 1 litre	6 000	4 452	1 548
SAMORY	Sachet de 150 g	15 000	11 534	3 466
Rubis 250 ml	flacon de 150 millilitre	16 000	4 426	11 574
rubis 150 ml	Flacon de 150 millilitre	8 000	19	7 981
Herbextra	Bidon de 1 litre	7000	4 277	2 723
Nicomaïs	Bidon de 1 litre	1000	1000	0

Au terme de l'exercice 2017, il ressort une amélioration de la mise à disposition des intrants au profit des exploitants. Il reste par ailleurs une quantité importante d'intrants en stock qui va faciliter l'approvisionnement des exploitants en 2018. Il convient de souligner que l'écoulement des intrants de Bagrépôle a été ralenti par l'arrivée dans les magasins de Bagrépôle d'une quantité 800 tonnes d'engrais (NPK et urée) du Ministère de l'Agriculture en appui aux producteurs pour la campagne sèche 2018 à un prix subventionné de 12 000 FCFA le sac de 50 kg (NPK comme urée). Cette quantité d'engrais a été vendue par les soins de Bagrépôle qui a reversé l'argent dans un compte trésor au profit du Ministère de l'Agriculture. Pour ce qui concerne les herbicides, la demande est surtout significative en saison hivernale. C'est donc en campagne hivernale de 2018 que Bagrépôle pourrait écouler le reste de son engrais.

Les principales leçons tirées de cette expérience sont entre autres: (i) les exploitants attendaient de Bagrépôle une forte subvention voire la gratuité pour les intrants acquis; (ii) cette opération a permis de faire baisser les prix d'acquisition des engrais et pesticides dans la zone de Bagré ; (iii) cette opération a conforté la connaissance des exploitants de l'existence effectives d'intrants de qualité, notamment les engrais ; (iv) les pesticides homologués sont très faiblement achetés par les exploitants, les autres formes (non homologués) étant les plus prisés pour les raisons de coût ; (v) le paiement à crédit reste l'une des options les plus demandées par les exploitants en matière d'accès à l'engrais. Le handicap est que ces exploitants pour des raisons diverses sont reconnus pour être des mauvais payeurs.

Pour l'équipement agricole, l'effort est venu surtout de Bagrépôle avec six tracteurs et divers accessoires (de préparation du sol, de semis, de traitement phytosanitaire et de récolte et post récolte) et l'ONG SAPHE (avec des accessoires de préparation du sol). Ces équipements ont permis d'améliorer un tant soit peu l'offre en prestation de services agricole au profit des exploitants de la plaine. En effet, au cours de la campagne humide 2017, ce sont environ 727 ha que ces tracteurs ont pu travailler soit 11,8 % du volume de travail du sol (labour et mise en boue) et ceci malgré le manque des accessoires. Pour la campagne à venir ce taux pourrait atteindre au moins 50%. Outre les autres équipements agricoles, 6 tracteurs de 90 CV et 2 tracteurs de 135 CV ont été acquis

Le détail de ces acquisitions d'équipement motorisé de production pour Bagrépôle se présente comme suit :

II.3.1.2.Appui conseil aux exploitants et le renforcement des capacités des acteurs

Dans le cadre de ces protocoles, Bagrépôle a mis à la disposition de la Direction régionale de l'agriculture et des aménagements hydrauliques les ressources financières nécessaires à la conduite des activités dont les principaux résultats se situent au niveau : (i) de la mise en place de champs écoles ; (ii) le conseil de gestion des exploitants agricoles ; (iii) le renforcement des capacités des conseillers agricoles ; (iv) la formation des producteurs sur les mesures sécuritaires de l'utilisation sécurisée des pesticides.

Mise en place de champs écoles

A ce niveau, quatorze (14) Champs Ecole des producteurs de riz ont été mis en place par des groupes de producteurs. Chaque groupe compte 25 producteurs de riz. Le suivi rapproché et la facilitation de ces CEP sont assurés par cinq (5) conseillers agricoles et deux (2) agents de la Zone d'Appui Technique (ZAT) de Bagré. Ils sont appuyés dans leurs tâches par des agents de la DRAAH-CES, de Bagrépôle et de la DPAAH du Boulgou. Les CEP présentent une bonne physionomie. Les variétés mises en place sont la TS2 et la FKR19 qui ont été semées en pépinière avant repiquage dans les parcelles.

Le Conseil de Gestion aux Exploitations Agricole

Le CGEA est une approche globale de l'exploitation qui va au-delà du simple transfert de connaissances et de technologies aux agriculteurs. Il a été introduit en vue de permettre aux producteurs de s'approprier un outil adapté de gestion technico-économique de l'exploitation. Son intérêt est d'aider les exploitants agricoles à mieux raisonner leur système de production en vue de faire les meilleurs choix ou options qui tiennent compte de leurs réalités, c'est-à-dire la disponibilité des facteurs de production essentiels (la main-d'œuvre, la terre, les intrants agricoles), et par ailleurs des risques comme les aléas climatiques et les incertitudes sur les prix des produits agricoles. Au cours l'année 2017, les producteurs de la plaine de Bagré ont été accompagnés à travers l'approche CGEA. Afin de mieux conduire l'activité, des séances de sensibilisation ont été organisées pour sensibiliser et expliquer aux producteurs l'utilité et les objectifs du CGEA. A l'issue de ces sensibilisations, 70 producteurs ont été identifiés pour conduire le CGEA dans la plaine de Bagré. Chaque

agent est chargé de l'accompagnement de 10 producteurs pour l'appropriation des outils mis à leur disposition (les carnets CGEA).

Renforcement de capacités des conseillers agricoles

Cinq (05) conseillers agricoles de Bagrépôle et quatre (04) agents de la ZAT de Bagré et de la DPAAH Boulgou ont pris part à cette formation tenue à Tenkodogo et à Bagré sur l'approche CEP, le CGEA et la production des semences améliorée et la loi semencière au Burkina Faso.

A travers la collaboration avec quelques partenaires techniques et financiers, plusieurs conseillers agricoles de Bagrépôle ont bénéficié de formations dont le détail est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Situation des formations des agents

Thèmes de formation	Conseillers agricoles bénéficiaires	Source de financement Partenaires
L'approche Champ Ecole des producteurs	05	BAGREPOLE/DRAAH
L'approche Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles (CGEA)	05	BAGREPOLE/DRAAH
Le conseil en fertilisation minérale du riz par l'utilisation du logiciel rice advice	09	GIZ/PDA ; Africa rice
Assurance Qualité dans la production et la transformation du riz	04	Cabinet CISM
Les outils de gestion d'une OP	01	UICN/GWI
CLE	01	Agence de l'eau du Nakanbé
Assurance Qualité dans la production et la transformation du riz	08	Cabinet CISM

Formation des producteurs sur les mesures sécuritaires de l'utilisation sécurisée des pesticides

En matière de renforcement de capacité, les exploitants de la plaine ont bénéficié de plusieurs formations continues, assurée par le conseil agricole de Bagrépôle avec l'accompagnement technique et financier de quelques partenaires. Ces différentes formations sont regroupées autour des thèmes suivants : (i) Fertilisation organique et minérale en riziculture, (ii) Gestion de l'irrigation (iii) Protection phytosanitaire, (iv) récolte et post récolte, (v) rizipisciculture. Le détail de ces formations est présenté ainsi qu'il suit :

Tableau 8 : Situation des formations reçues par les exploitants

Thèmes de formation	Nombre de sessions de formation	Exploitants bénéficiaires	Source de financement / Partenaires
La protection phytosanitaire du riz et la gestion sécurisée des pesticides	02	100	Bagrépôle/DRAAH
préparation d'une campagne agricole, les opérations culturales et l'itinéraire technique du riz, Récolte et post récolte du riz ; la protection phytosanitaire du riz, la gestion de l'eau en riziculture irriguée et dans les aménagements hydroagricole, le diagnostic, l'organisation et le fonctionnement des OP ; les cahiers spécifiques des charges type paysannat	03	168	Bagrépôle/MTT
Bonnes Pratiques Agricoles	34	1700	Bagrépôle/MTT
Le conseil de gestion aux exploitants agricole (CGEA)	05	10	Bagrépôle/DRAAH
Compostage en andain avec adjonction de l'acteur Compost Plus	20	35	Bagrépôle/DRAAH
Assurance Qualité dans la production et la transformation du riz	01	60	Cabinet CISM
Le conseil en fertilisation minérale du riz par l'utilisation du logiciel rice advice	01	02	GIZ/PDA ; Africa rice
Itinéraire technique du Riz, Gestion de l'irrigation, Cahier spécifique des charges	29	729	Bagrépôle
Le conseil de gestion aux exploitants agricole (CGEA)	05	10	Bagrépôle/DRAAH
Compostage en andain avec adjonction de l'acteur Compost Plus	20	35	Bagrépôle/DRAAH
Rizipisciculture, Gestion d'une ferme piscicole et mobilisation des financements	01	05	DGRH/TCP-FAO
Total 2017	121	2854	

Ainsi, cent vingt une (121) sessions directes de formation ont été effectuées par le Conseil Agricole de Bagrépôle pour 2 854 producteurs et productrices de la plaine qui ont vu leurs capacités techniques renforcées à travers ces différentes approches.

Les principaux outils/supports utilisés pour ces formations sont la boîte à image, les présentations power point, les livrets de bonnes pratiques, les visites terrain.

Les sorties du conseil agricole ont permis de diffuser les informations et les conseils sur l'usage des intrants agricoles, l'entretien des équipements de production, les innovations dans le secteur de l'agriculture, l'appui conseil de proximité relatif aux techniques de production des différentes spéculations (riz, cultures maraîchères et

fruitières, oléo-protéagineux, plantes exotiques...), la gestion durable des terres, l'usage sécurisé des pesticides.

II.3.1.3. Valorisation des innovations technologiques

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des diffusions et de la mise en œuvre d'outils de vulgarisation en partenariat avec la GIZ/PDA, la firme RMG et la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DRAAH).

Il s'agit essentiellement de champs école des producteurs, de parcelles de démonstration et du conseil de gestion aux exploitations agricoles. Les thèmes centraux sont ceux de la fertilité des sols et leur productivité, l'usage des pesticides ainsi que le conseil de gestion de l'exploitation agricole. Au total 487 outils de vulgarisation ont été mis en œuvre, les détails des outils de vulgarisation conduits au cours de l'année 2017 se présentent comme suit :

Tableau 9 : Situation de mise en œuvre des outils de vulgarisation

Thème des outils	Nombre d'outils	Paysans démonstrateurs/ participants			Partenaire/ financement
		H	F	T	
Fertilisation comparée : minérale et organo-minérale	10	10	0	10	DRAAH
Compostage en andain et utilisation de la FO	35	35	0	35	DRAAH
Conseil de Gestion aux exploitations agricoles (CGEA)	80	80	0	80	DRAAH
Entretien des rizières par des traitements herbicides	78	76	2	78	RMG
Conseil en fertilisation via l'application du logiciel rice advice	270	252	18	270	GIZ/PDA
Champ Ecole des Producteurs	14	297	53	350	DRAAH
Visites commenté d'outils de vulgarisation	21				
Total	487	750	73	823	

La mise en œuvre de ces outils a permis de toucher directement 823 exploitants de la plaine et indirectement plus de 2 300 exploitants à travers les séances d'animation et les visites commentées qui ont été organisées.

II.3.1.4. Suivi de la mise en valeur des parcelles

La conduite des activités de suivi des parcelles des exploitants et d'appui conseil des différentes catégories d'exploitants sur la plaine ont permis de disposer des niveaux de mise en valeur des parcelles pour l'année 2017 et d'en tirer les leçons qui scient .

Les superficies mises en valeurs sont passé à 7 169 en 2017. Elles sont en augmentation depuis l'année 2014 où elles étaient de 6610,0ha et de 6847ha en 2016. Les zones hors aménagement mais bordant le canal primaire ainsi que les zones hautes sont de plus en plus investies pour les besoins de production.

Par ailleurs, la diversification de la production se poursuit au niveau de la plaine aménagée de Bagré aussi bien au niveau des cultures céréalières que celles maraîchères et fruitières. Bagré continue d'être un grenier pour le melon jaune et la pastèque.

Production de semences de variétés améliorées

La production de semences de variétés améliorées a concerné principalement le riz et le maïs par le groupement des producteurs semenciers et Bagrépôle.

Pour le groupement des producteurs semenciers, la production s'est faite sur 177 ha répartie ainsi qu'il suit : (i) Riz irrigué, variété FKR 62 production de R1 : 30 ha ; (ii) Riz irrigué, variété FKR 64 production de R1 : 12 ha ; (iii) Riz irrigué, variété FKR 19 production de R1 : 135 ha.

Pour Bagrépôle, 10,5 ha en campagne sèche et 86,5 ha en campagne humide ont été emblavés, soit 97ha au cours de 2017 et répartie ainsi qu'il suit : (i) Maïs variété Massongo, production de R1: 20 ha ; (ii) Riz pluvial, variété FKR 45N, production de R1: 5 ha ; (iii) Arachide variété SH 1470P, production de R1: 9 ha ; (iv) Soja, variété G196: 6ha ; (v) Riz irrigué, variété TS2: 56,5 ha.

Dans l'ensemble les spéculations pluviales ont été installées conformément au calendrier. Quant au riz, exception faite de Bagrépôle dont les repiquages ont majoritairement été effectués avant fin août, les membres du groupement semencier ont surtout effectué le repiquage entre fin août et mi-septembre notamment du fait de paiement tardif des semences de la campagne écoulée.

Le riz demeure la principale spéculation produite par les semenciers produite essentiellement en saison humide.

Production du riz irrigué

L'année 2017 a connu un niveau satisfaisant de mise en valeur des parcelles rizicoles au niveau du mode paysannat. Les données de mise en valeur des sites sont les suivantes :

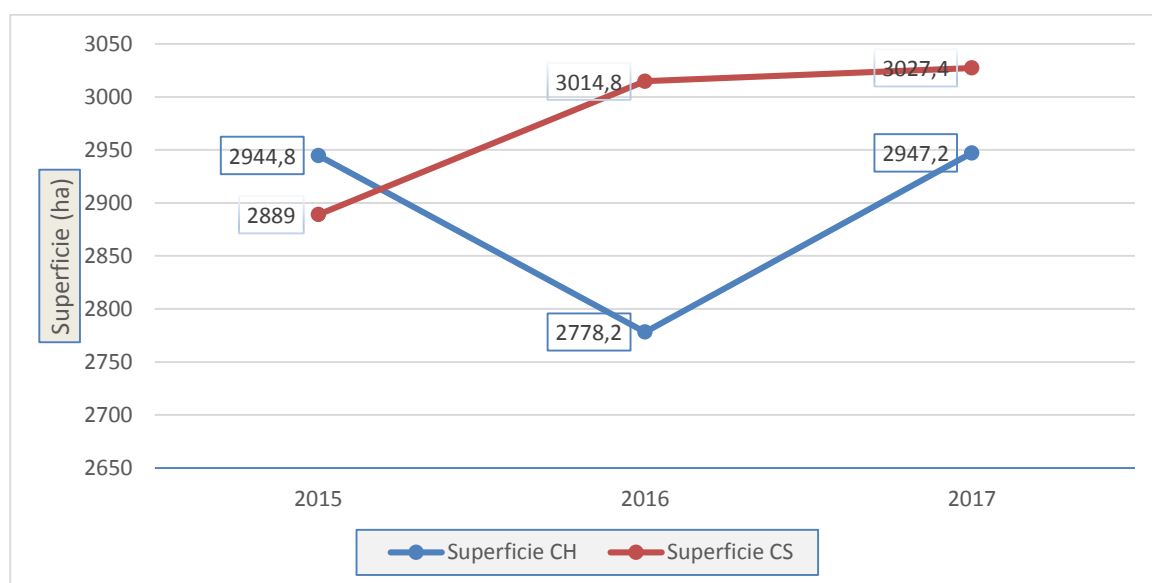


Figure 1 : Evolution des superficies emblavées interannuelles de riz en mode paysannat 2015-2017

Le graphique ci-dessus permet de noter que les superficies exploitées demeurent en nette croissance depuis 2015, avec un accent plus important en campagne sèche. Il est apparu également que la stratégie de la diversification des producteurs se poursuit à travers les assolements (riz, maïs, manioc, ...) dans plusieurs parcelles rizicoles, des rotations entre la campagne sèche (cultures maraîchères, maïs, arachide,) et la campagne humide (riz).

La situation des rendements en riz paddy entre 2015 et 2017 sont consignés dans le graphique ci-dessous.

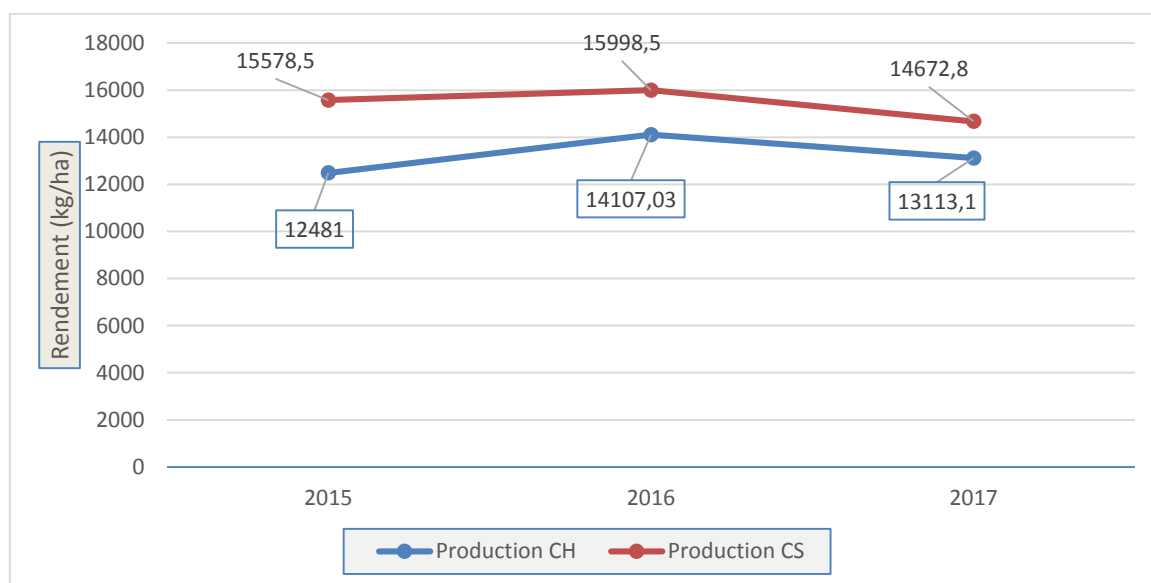


Figure 2 : Evolution des rendements de riz en mode paysannat 2015-2017

Comparativement à 2016, l'année 2017 a connu une baisse de rendement surtout en saison humide. On est passé d'un rendement moyen de 5,192 T/ha à 4,8467 t/ha soit une baisse de 10,47%.

Ce niveau global de performance reste à analyser en tenant compte (i) de la récurrence des contre-performances en matière d'approvisionnement en engrais au niveau de l'UGPRB (malgré la disponibilité depuis mars des engrais de Bagrépôle) qui conduisent à des sous dosages et des retards dans le programme de fertilisation, (ii) des décalages récurrents du calendrier cultural du riz, (iii) du faible niveau d'équipement des exploitations, (iv) des difficultés d'écoulement doublées de longs délais de paiement aux producteurs par les acheteurs (locaux, institutionnels).

Le potentiel de la TS2 étant de 6 à 7 T/ha, les efforts à faire restent importants en matière d'organisation des exploitants et leurs structures (UGPRB et groupements de base) pour l'approvisionnement en intrants et la commercialisation groupée.

La production de riz bien qu'elle connaisse une amélioration d'ensemble depuis ces dernières années, a été marquée par une baisse en 2017 comparativement à 2016.

Le graphique ci-dessous permet de mesurer son évolution au cours des trois dernières années.

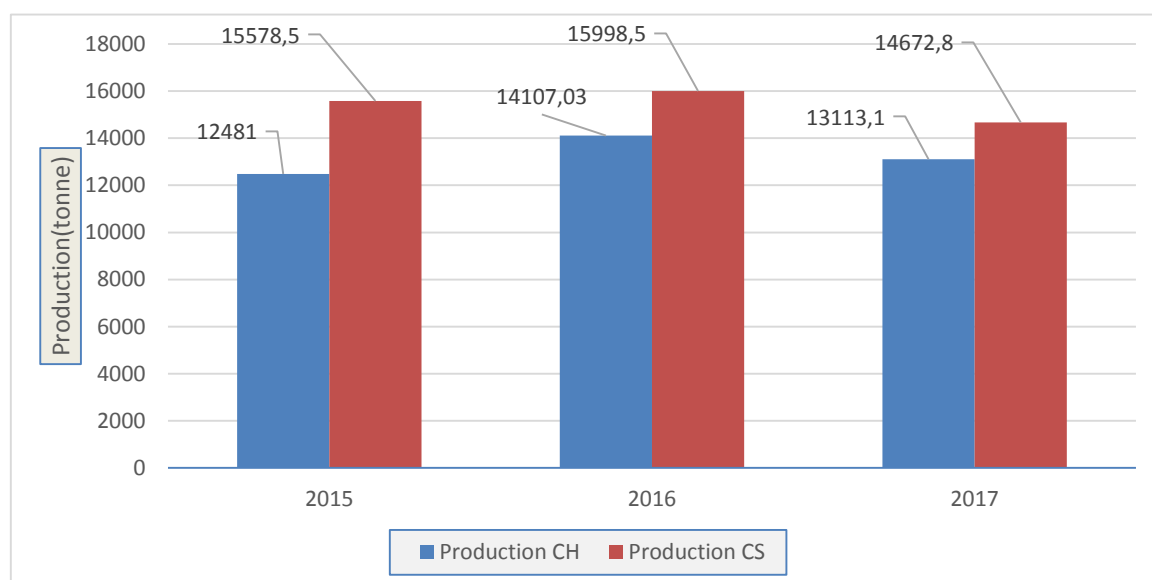


Figure 3 : Evolution des productions en riz paddy en mode paysannat 2015-2017

La production par campagne des trois dernières années en paddy se situe entre 12 481 tonnes et 15 5998 tonnes, tandis que la production annuelle oscille entre 27 626,3 tonnes (2017) à 30 079 tonnes (2016). Les meilleurs tonnages sont quasi exclusivement obtenus en campagne sèche. Pour les productions annuelles, elles sont en régression par rapport à 2016. Le détail de ces données est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Données de production en riz de la campagne agricole 2017

Site	Nbre producteurs	Superf. CH (ha)	Superf. CS (ha)	Superf. totale (ha)	Rend CH (kg/ha)	Rend CS (kg/ha)	Rend Moyen annuel Kg/ha	Prod CH (t)	Prod CS (t)	Prod. Annuelle (t)	MEV-CH (%)	MEV-CS (%)	Taux annuel MEV (%)
RG 680 ha	640	642,6	656,2	1 298,8	4 636,0	4 970,0	4 803,0	2 979,1	3 261,3	6 240,40	94,5	96,5	95,5
RG 1500 ha	1 833	1 142,2	1 188,0	2 330,2	4 300,0	4 710,0	4 505,0	4 911,3	5 595,5	10 506,80	95,2	99,0	97,1
RD 1200 ha	1 012	1 162,4	1 183,2	2 345,6	4 412,0	4 860,0	4 636,0	5 128,7	5 750,4	10 879,10	96,9	98,6	97,7
Total 2017	3 485	2 947,2	3 027,4	5974,6	4 449,3	4 846,7	4 648,0	13019,1	14607,2	27 626,30	95,5	98,0	96,8
Total 2016		2 778,2	3 014,8	5 793,1	5 077,76	5 306,66	5 192,21	14 107,03	15 998,5	30 079	90,6	97,9	94,3

Ce tableau révèle que comparativement à 2016, l'année 2017 a connu un niveau supérieur de superficie mise en valeur. Ces superficies mises en valeur en riz sont passées de 5 793 ha en 2016 à 5 974 ha en 2017 représentant 99,6% des terres irriguées, soit une augmentation de 3,13%.

Toutefois ces performances en matière de superficie n'ont pas été accompagnées dans le même sens en matière de rendement et partant de production. L'année 2017 enregistre une production annuelle en paysannat de 27 626,30 tonnes contre 30 079 tonnes en 2016. Plusieurs facteurs ont contribué à ce niveau de performance dont la principale est liée à la commercialisation du paddy et notamment le paiement tardif du paddy vendu. En effet, en prélude aux achats institutionnels du riz, plusieurs producteurs ont livré leur production à des particuliers de la zone dans la perspective d'une rémunération rapide à un prix de 160 F CFA/kg. Malheureusement, le paiement est resté très lent, tardif et à contre goutte. Cette situation a été très défavorable à une reprise rapide des activités sur la plaine.

Le second facteur est le retard enregistré dans le démarrage des campagnes rizicoles surtout pour la campagne humide. En effet à la date du 30 septembre 2017 soit un mois après la date buttoir de repiquage, seuls environ 77,5% des superficies rizicoles étaient mise en valeur. L'opération culturale dominante à cette date était la fertilisation minérale (NPK et Urée 1) sur environ 65% des superficies emblavées.

Cette situation induit un financement difficile des campagnes agricoles par les exploitants du fait non seulement des vicissitudes constatées à la commercialisation, mais aussi de la méfiance que les institutions financières observent à l'endroit des exploitants et de leurs organisations pour leur non-respect des engagements pris.

Le troisième facteur qui a influencé négativement la campagne est la problématique de la main d'œuvre qui se pose toujours et se traduit à Bagré par la faible disponibilité de main d'œuvre et son coût élevé. La journée de travail dans les parcelles agricoles coûte au minimum 1500 F CFA avec des rendements au travail assez faibles. Cet état de fait a occasionné une utilisation importante des pesticides notamment les herbicides (total et post levée du riz).

Données de production des agro-investisseurs

La production au niveau des agro investisseurs s'est poursuivie au cours de l'année à travers plusieurs cultures céréalières (maïs, le riz) oléagineuses (sésame, souchet) et fruitière (banane).

Toutefois, le taux de mise en valeur reste faible et est respectivement de 42,3% en 2016 et 36,81% en 2017. Ce taux s'explique par le fait que ces agro-investisseurs n'ont pas encore réalisé les aménagements complémentaires pour l'exploitation en maîtrise totale de l'eau et de ce fait l'exploitation est exclusivement hivernale. Les rendements sont quasi analogues aux rendements paysans, souvent même bien en deçà. Le contexte de la main d'œuvre est tel que le problème est exacerbé chez les agro investisseurs les moins équipés.

Toutefois une mention spéciale est faite à l'endroit des bananiers qui sont à plus des 60% des superficies mises en valeur avec un rendement moyen satisfaisant de 30 T/ha. Des dispositions seront prises

Données générales sur les productions végétales de la plaine aménagée

Au cours de l'année 2017, une grande diversité de spéculations a été produite sur la plaine de Bagré. Il s'agit entre autres des céréales (riz irrigué et pluvial, maïs), oléo protéagineux (arachide, niébé sésame et soja), cultures maraîchères (oignon, tomate, chou, aubergine locale et violette, piment, poivron, laitue, gombo, pastèque, melon jaune, manioc...) et des cultures fruitières (papaye, banane).

Le riz reste la principale spéculations de la plaine avec un taux d'occupation des terres de 84% contre 16% pour l'ensemble des autres cultures. Le maïs quant à lui représente 8% des superficies et fournit 2% de la production annuelle. Les cultures maraîchères sont en 3ème position en matière de superficie mais se présentent comme la seconde pourvoyeuse de production végétale sur la plaine avec respectivement 6% des superficies contre 17% de la production annuelle. Enfin les cultures fruitières sont les moins bien représentées sur la plaine de Bagré avec 2% des superficies et 6% du volume de production annuel.

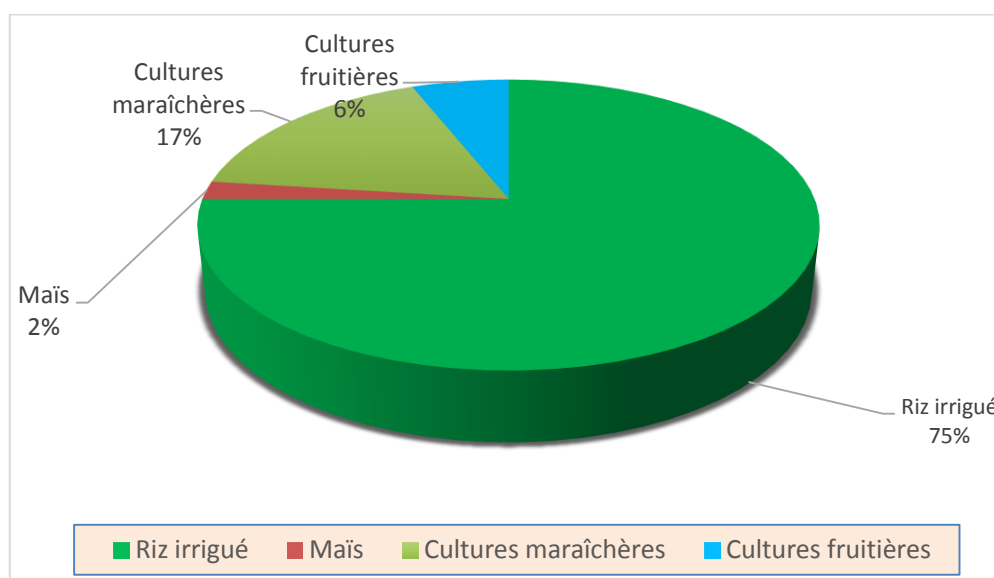


Figure 4 : Répartition des superficies emblavées par spéculations

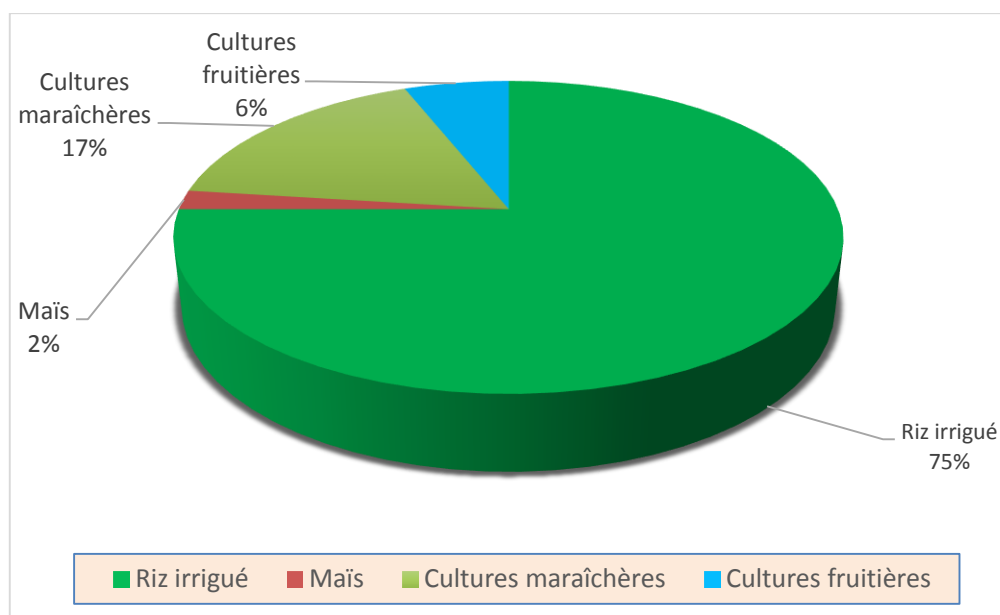


Figure 5 : Répartition des productions en 2017 par spéculation

Les détails sur le niveau de mise en valeur des terres se présentent comme suit :

Tableau 11 : Situation de la mise en valeur et de la production des deux campagnes de 2017

Spéculation	Campagne sèche			Campagne humide			Total annuel		
	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Productions (tonne)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Productions (tonne)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Productions (tonne)
Riz irrigué et riz pluvial									
Riz irrigué paysannat	3027,4	4846,7	14607,2	2947,2	4449,3	13019,1	5974,6	4648	27 626,3
Riz irrigué champs école	10,5	1004,8	10,55	52,5	4000	210	63	2502,4	210,0
Riz irrigué agro-investisseurs	10	5000	50	45	3900	175,5	55	4450	225,5
S/Total riz irrigué 2017	3047,9	3617,1	14733,3	3044,7	4116,4	13498,6	6092,6	3866,8	28 061,8
Total maïs 2017	157	2850	447,45	460,5	1050	483,525	617,5	1950	931
Total céréales (maïs et riz) 2017	3204,9		15180,8	3505,2		13982,1	6710,1		29 992,8
Cultures maraîchères (CM)									
Oignon	80	26800	2144	13	12500	162,5	93	19650	2306,5
Tomate	50	2550	127,5	2	9000	18	52	5775	145,5
Chou	10	2100	21	1,7	14500	24,65	11,7	8300	45,65
pomme de terre	0		0			0	0	0	0
Aubergine	7	14500	101,5	6	17500	105	13	16000	206,5
Manioc	10	1800	18	17,8	27000	480,6	27,8	14400	498,6
Autres (gombo, piment, poivron)	6	8500	51	17	10000	170	23	9250	221
Pastèques	2	10000	20	40	18500	740	42	14250	760
Melon jaune	0		0	160	13000	2080	160	13000	2080
Total CM 2017	165		2 483	257		3 780,75	422,5		6 263,75
Cultures fruitières (CF)									
Papaye	1	21000	21	1		0	2	10500	21
Banane	64	30000	1920	66	20 000	1320	130	25 000	3 240
Total CF 2017	65		1941	67		1320	132		3271
Total général 2017	3434,9		19604,8	3829,7		19082,85	7264,6		39527,55
Total général 2016	3283,39		18764,61	3564,43		19871,73	6847,82		38645,27

II.3.2. Production animale

Les principales activités ont porté sur : (i) l'appui à l'aménagement de la zone pastorale et (ii) l'appui conseil et renforcement des capacités des éleveurs et agropasteurs.

II.3.2.1. Appui à l'aménagement de la zone pastorale

Dans le but d'une meilleure valorisation des zones pastorales, les activités menées dans ce cadre ont porté essentiellement sur: (i) le recensement des éleveurs dans les zones pastorales ; (ii) la réalisation des enquêtes afin de préparer l'installation des zones pastorales ; (iii) la tenue de rencontres pour des diagnostics avec les organisations paysannes (unions des éleveurs et groupement d'éleveurs) en vue de programmer les activités de renouvellement des différentes organisations paysannes et de préparer leur installation ultérieure dans les zones pastorales ; (iv) la réalisation des infrastructures pastorales à Doubegue (poste vétérinaire composé d'un magasin et d'un bureau, 2 forages neufs, 1 forage réhabilité et 2 parcs de vaccination) et à Tcherbo, (poste vétérinaire composé d'un logement , d'un magasin et d'un bureau, 3 parcs de vaccination et 3 forages neufs).

II.3.2.2.Appui-conseil et renforcement des capacités des éleveurs

Les principales activités d'appui conseil et de renforcement des capacités des acteurs ont principalement concerné les emboucheurs, les acteurs de l'élevage naisseurs et les aviculteurs.

Suivi des ateliers d'embouche

Plus d'une cinquantaine d'emboucheurs (bovin et ovins) à Bagré et dans les zones pastorales de Tcherbo et Doubégué ont été suivis. Ils ont eu leurs capacités techniques améliorées en matière de constitution de réserves fourragères pour les bovins et ovins d'embouche et sur les techniques d'alimentation des animaux en saison sèche, la prophylaxie des animaux d'embouche à l'entame de la saison humide et la production fourragères au cours de la saison pluvieuse.

Par ailleurs, la réhabilitation de la porcherie à la ferme chinoise a permis d'engranger des résultats notables. Sur un effectif de départ de 38 porcelets, le bilan s'établit comme suit : (i) 29 porcelets d'âge compris entre 15 jours et 2 mois ; (ii) 70 porcelets d'âge supérieur à 3 mois ; (iii) 7 porcs en cours d'engraissement ; (iv) 1 verrat ; (v) 13 truies allaitantes et en phase de reprise ; (vi) 23 porcs en fin d'engraissement vendu avec des poids compris entre 120-150 kg.

Suivi des aviculteurs et production de volaille

Le suivi et les appuis-conseil aux aviculteurs ont porté sur la construction de poulailler et leur peuplement, les techniques d'alimentation, les soins de la volaille, le déparasitage et la vaccination.

En plus du suivi des poulaillers traditionnels, celui des poulaillers modernes fonctionnels a été assuré. Au niveau de la pépinière avicole, on a enregistré au total 2 000 têtes de poussins de 3 mois et 1 700 têtes de poule reformées prêtes pour la commercialisation au cours des fêtes de fin d'année.

Intensification de l'élevage

Au cours de l'année 2017, plusieurs activités qui visent l'intensification de l'élevage ont été conduites en collaboration avec la Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques. Il s'agit notamment de la promotion de la culture fourragère et celle de la fauche et la conservation du fourrage.

En matière de production fourragère, plus de 70 tonnes de fourrage ont été produits.

Pour l'appui à la restauration des capacités économiques des PAP, les formations en technique d'embouche bovine et ovine et en élevage de volailles ont été faites au profit de **300 PAP** de guirmogo et **660 PAP** des villages de Loaba, Bire, Zampa et Boakla. Au cours de ces sessions de formation, plus de **1000 têtes** de volaille ont pu être traitées contre la maladie de NEW CASTEL à base de l'ITANEW.

II.3.2.3.Santé animale

En matière de santé animale les principales actions mises en œuvre sont, les traitements curatifs et le déparasitage des animaux. Ainsi, avec la mise en œuvre du protocole avec la Direction régionale des ressources animales et halieutique, 48 200 doses de produits ont été administrés aux diverses espèces animales. Le tableau ci-après fournit le détail des résultats obtenus au cours de l'année.

Tableau 12 : Répartition des animaux vaccinés et traités par pathologie

Traitement et vaccination	Effectifs 2017	Effectifs 2016
Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)	11 700	4880
Vaccination contre Pasteurellose des petits ruminants	460	1887
Vaccination contre Pasteurellose bovines	8 315	4366
Traitement Trypanosomoses bovines	7 720	1412
Vaccination contre Maladies de New Castle	3787	720
Traitement Parasitoses interne des bovins	40	156
Traitement Parasitoses interne des petits ruminants	6030	315
Traitements antibiothérapie des bovins	30	272
Traitements antibiothérapie des ovins	20	480
Traitements antibiothérapie des asins	00	76
Traitements de la volaille contre la pseudo peste aviaire	10100	700
Quantités de doses administrées	48 202	15 226

II.3.3. Production piscicole

En matière de productions piscicoles, les principales activités se sont articulées autour de trois grands axes que sont: la production de semences, la production de poissons marchands et la production d'aliment. Le tableau ci-dessous en fait la synthèse

Tableau 13 : État de mise en œuvre des activités piscicoles

Objectifs	Activités réalisées / résultats
Produire des semences piscicoles	- 850 000 larves produites ; - 430 520 alevins livrés ; - préparation des bassins de reproduction et d'alevinage - conditionnement et reproduction des géniteurs ; - curage des canaux d'alimentation et d'évacuation des eaux - opérations de productions de semences piscicoles - entretien et nettoyage de l'aire de production - alimentation des poissons
Produire du poisson marchand	- alimentation du poisson marchand ; - désherbage et nettoyage de l'aire de production - curage des canaux d'alimentation et d'évacuation des eaux - 1,1 tonne de poisson marchand produit
Produire de l'aliment pour le poisson	- diagnostic de l'unité de production d'aliment (rapport diagnostic disponible) - acquisition de 87,945 tonnes de matières premières ; - 50,5 tonnes d'aliments poisson produits - livraison de 24,05 tonnes d'aliments poisson - 7 tonnes d'aliment de porc produit et livré
Autres activités	- appui au développement et à la promotion de la pisciculture au profit de 15 promoteurs piscicoles - Appui à la mise en œuvre du projet GCP_RAF_254_MUL pour la mise en charge des cages flottantes installées dans le petit barrage de Bagré par ledit projet - Elaboration d'un compte d'exploitation prévisionnelle sur 5 ans dans le cadre de la relance des activités du centre piscicole - Réception et distribution d'un lot de matériel à destination des promoteurs piscicoles de Bagré (4 balances, 16 barres à mine, 16 bassines, 8 brouettes, 16 pelles et 16 pioches) - Accueil d'une mission du PAPSA et de ses partenaires dans le cadre de la revue à mi-parcours de ce projet - Accueil d'une équipe du master régional professionnel en monitoring des ressources aquatiques et aménagement des pêches continentales - Encadrement de deux stagiaires de l'IFODER et d'un stagiaire de l'ENESA pour leur stage de fin de cycle de formation

Ces bonnes performances du centre d'élevage piscicole sont à renforcer pour en faire un centre de profit.

II.3.4. Appui aux organisations des producteurs

En matière de suivi-appui aux OP, les principales actions conduites au cours de l'année sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Etat de mise en œuvre de l'appui aux OP

Nature de l'activité	Réalisations
Appui à la reconnaissance officielle	Appui à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Coopérative des Transformateurs de Riz de Bagré pour l'amendement et l'adoption de leurs statuts et règlement intérieur (loi OHADA) suivi de la mise en place du bureau exécutif de trois membres (Président, Secrétaire et un trésorier) appuyé par une commission de surveillance de trois membres également.
Renforcement des capacités des OP	Appui à l'organisation de la formation des Tisseuses de Bittou et de Boussouma en teinture et en tissage. 20 femmes de Bittou et 24 de Boussouma ont été formées ; Appui à la dynamisation des structures ; Participation à diverses rencontres entre L'Union Nationale des Etuveuses de Riz (UNERI) et l'union CONNANET des Etuveuses de riz de Bagré et d'autres partenaires pour trouver une solution à leur problème organisationnel et de fonctionnement. Appui à la tenue des sessions de formation sur les outils de planification, de gouvernance et de gestion dans les OP au profit de l'UGPRB et de ses OP membres.
Autres activités	Appui à la tenue d'une rencontre de médiation entre l'union des groupements de producteurs de riz de Bagré et le groupement du V2 rive droite autour du paiement de leur garantie d'un montant de million de francs CFA. Le consensus a donc été trouvé entre l'UGPRB et les membres du V2 rive droite ; Appui à la tenue d'une rencontre avec les membres du bureau de l'Union des Transformatrices de poisson de Bagré. Participation à la première session de l'année 2017 du comité Technique de suivi (CTS) du projet parc d'innovation de Bagré » au cours de laquelle les rapports d'exécution physique et financière du projet sont examinés et adoptés. De même des suggestions et recommandations des membres du comité sont recueillies pour une mise en œuvre harmonieuse du projet. Participation à la séance de travail avec la mission chargée de la préparation du projet « promoting climate smart agriculture in West Africa / Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest.

II.3.5. Gestion des unités économiques de Bagrêpôle

Pour le mini-marché, Bagrêpôle a mis en place un comité de gestion du mini-marché après la sélection des occupants des boutiques. Ce comité est chargé de la gestion au quotidien du fonctionnement du marché et 2 rencontres ont été organisées dans le cadre du suivi des activités de dynamisation du fonctionnement de ce marché. Des propositions ont été faites par le comité pour permettre la dynamisation du mini-marché comme la construction d'une aire de stationnement

Face au constat d'échec du concessionnaire privé du Centre éco-touristique, une procédure d'exploitation en régie du Centre écotouristique par Bagrêpôle est envisagée pour l'année 2018. Le niveau d'exploitation par Bagrêpôle de l'unité de grossissement de poisson est déjà relativement satisfaisant ainsi que de l'unité de production d'alevins avec plus 400 000 alevins produits en 2017. La porcherie est également en exploitation sous régie.

Les comptes d'exploitation seront finalisés en 2018 afin de faciliter une exploitation rationnelle des unités économiques y compris les infrastructures de soutien au développement des activités du pôle de croissance de Bagré.

Au total, il ressort un taux d'exécution de 94,44% au niveau de ce deuxième axe relatif à l'instauration d'un nouveau cadre d gestion dynamique de la zone.

II.4. COMPOSANTE 3 DU PPCB : DEVELOPPEMENT DES SERVICES CRITIQUES ET APPUI AUX PETITS EXPLOITANTS ET PME

L'objectif stratégique de cette composante 3 du PPCB est le développement de services critiques et l'appui direct aux petits exploitants et aux PME.

De façon spécifique elle vise à : (i) promouvoir la fourniture de services critiques dans la zone du projet par le secteur privé à travers le financement partiel de l'assistance technique et du renforcement des capacités ; (ii) stimuler la création de petites entreprises et aider les petits exploitants à améliorer leurs capacités à répondre aux exigences du marché et à accroître leur compétitivité.

Le bilan des actions menées dans le cadre de composante s'articule autour des points suivants : (i) les principales réalisations ; (ii) la gestion du FASBagré ; (iii) les effets des interventions du FASBagré.

II.4.1. Principales réalisations

Les principales réalisations du FASBagré sont synthétisées à travers le tableau synoptique ci-dessous.

Tableau 15 : Synthèse des résultats de 2012 à 2017 de FASBagré

Guichet	Nombre de dossiers	Volume de financement
AOP/PME	325	1 339 022 062
Services Critiques	316	2 330 541 286
COPA	107	518 000 000
Allocation terre	150	66 500 000
Total	898	4 254 063 348
Nombre de personnes formées		
Hommes	Femmes	Total
17 265	9 909	27 174
Nombre d'emplois créés		
Emplois permanents	Emplois temporaires	Total
881	2 898	3 780
Nombre de bénéficiaires directs		27 311

II.4.2. Gestion du FASBagré

Les activités réalisées dans la gestion du Fonds d'Appui aux Services à Bagré sont relatives aux soutiens apportés aux petits exploitants et à leurs associations, aux PME ainsi qu'aux services critiques.

II.4.2.1. Renforcement de l'offre de services en matière de Business Développement Service (BDS) et facilitation de leur accès aux entreprises.

Au cours de l'année 2017, 161 requêtes de financement ont été validées par le comité de sélection de projets, soit une augmentation de 38,79% par rapport à l'année 2016.

Le coût total des 161 requêtes de financement approuvées s'élève à un milliard trois cent quatre-vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-quatorze francs (1 385 691 374 F) CFA avec un montant de subvention sollicitée un milliard cent sept millions quatre cent vingt-trois mille quatre-vingt-dix-neuf francs (1 107 423 099 F) CFA y compris les frais de prestation des experts d'accompagnement.

Le tableau suivant présente la répartition des requêtes approuvées par type de structure (AOP/PME et Services critiques).

Tableau 16 : Répartition des requêtes approuvées par guichet

Guichet	Nombre de requêtes approuvées	Coût total (F CFA)	Montant de la subvention (F CFA)
AOP/PME	44	347 483 519	276 916 815
Services Critiques	117	1 038 207 855	830 506 284
TOTAL	161	1 385 691 374	1 107 423 099

Sur les 161 requêtes approuvées par le comité de sélection, 27% des requêtes proviennent des associations et organisations professionnelles/PME soit 44 requêtes et 73% des services critiques avec 117 requêtes de financement. Cependant en termes d'engagement financier, 2017 a connu une légère progression comparé à 2016 au cours de laquelle le total de subvention accordée était **640 438 094 F CFA**.

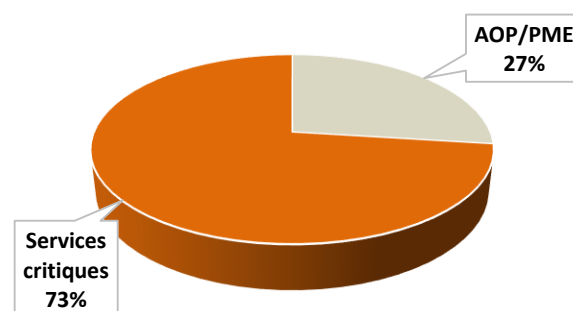


Figure 6 : Comparaison des interventions en fonction des structures

II.4.2.2. Subvention d'activités des entreprises de services critiques

Elle a concerné les activités de consultance (études) et les activités de renforcement des capacités à travers les formations administrées par les bureaux d'études.

Ainsi, cent quatorze (114) requêtes de formation soumises par des bureaux d'études et les centres de formation et trois (3) requêtes de PME de services critiques ont été retenues pour une subvention accordée de 830 506 284 FCFA répartie ainsi qu'il suit dans le tableau ci-après.

Tableau 17 : Répartition des subventions accordées au profit des entreprises de services critiques

Domaine	Nombre de requêtes approuvées	Coût total	Montant de la subvention
Formation	114	979 127 855	783 302 284
Consultance	3	59 080 000	47 204 000
Total général	117	1 038 207 855	830 506 284

La consultance

Au cours de l'année 2017, **trois (3)** requêtes de financement pour des actions de consultance au profit des entreprises de services critiques ont été approuvées par le comité de sélection. Ces actions de consultations sont évaluées à un montant total de **59 080 000 FCFA** avec une contribution du FASBagré à hauteur de **47.204.000 FCFA** y compris les coûts d'intervention des experts d'accompagnement.

Il s'agit notamment de la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une unité de transformation de produits céréaliers à Bagré, la réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'implanter une Institution de Micro-finance dans la zone d'intervention du PPCB et de la réalisation d'une étude de marche assortie d'une stratégie de sécurisation des spéculations sélectionnées pour le projet d'implantation d'un marché de gros à Bagré

La formation

Pour l'année 2017, 114 requêtes de formation soumises par des bureaux d'études et centres de formation ont été retenues pour bénéficier de la subvention du FASBagré. Le coût total de ces formations s'élève à 979 127 855 FCFA et pour une subvention sollicitée correspondant à 783 302 284 FCFA.

Tableau 18 : Répartition des actions de formation au profit des entreprises de services critiques par domaine d'activité

Domaines	Nombre de requêtes approuvées	Coût total (F CFA)	Montant de la subvention (F CFA)	Nombre de pers. formées		
				Hommes	Femmes	Total
Agriculture	31	253 064 000	202 451 200	1 676	1 571	3 247
Agro-transformation	27	231 895 775	185 516 620	536	1 722	2 258
Apiculture	3	34 215 000	27 372 000	242	88	330
Artisanat	15	170 824 080	136 659 264	315	541	856
Communication	1	4 980 000	3 984 000	9	5	14
Elevage	29	218 414 000	174 731 200	1 561	892	2 453
Environnement	1	6 842 500	5 474 000	40	35	75
Services	7	58 892 500	47 114 000	306	102	408
Total général	114	979 127 855	783 302 284	4 685	4 956	9 641

Les actions de formations sollicitées par des bureaux d'études et les centres de formation se concentrent principalement dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et l'agro transformation pour des proportions respectives de 27%, 25% et 24% et dans une moindre proportion, l'apiculture (3%), la communication (1%), et l'environnement (1%). La moyenne de subvention accordée par dossier accordé est de 6 871 073 FCFA.

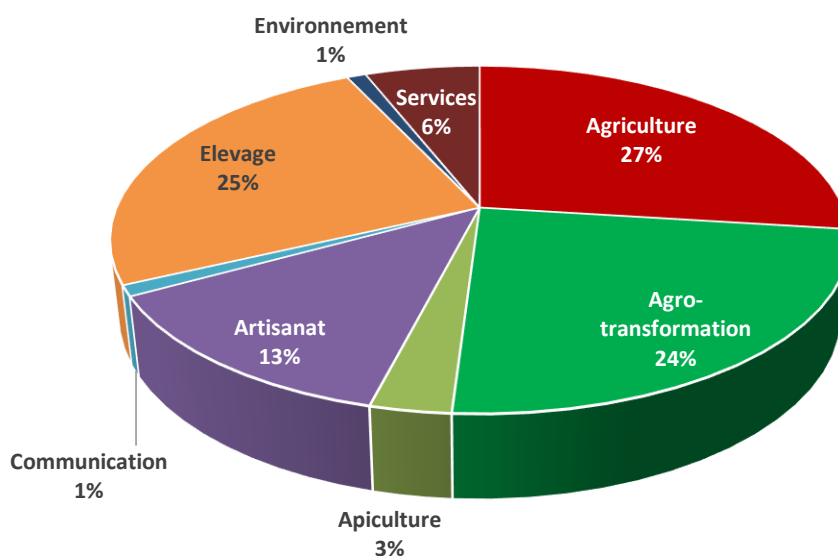


Figure 7 : Répartition des requêtes approuvées par domaine d'activité

L'ensemble de ces sessions de formation ont permis de renforcer les capacités techniques de 9 641 acteurs directs de la zone de concentration du projet dont 51,4% de femmes.

II.4.2.3.Subventions des activités des PME, AOP et petits exploitants

La subvention des activités au compte du guichet des AOP/PME et petits exploitants a concerné 44 requêtes approuvées par le comité de sélection. Le coût total de ces requêtes de financement est de 347 483 519 F CFA pour une subvention sollicitée de 276 916 815 F CFA y compris les frais d'interventions des experts d'accompagnement. La répartition de ces requêtes par bénéficiaire donne 84% aux AOP et 16% aux PME.

Tableau 19 : Répartition des requêtes approuvées par bénéficiaire du guichet PME, AOP et petits exploitants

Bénéficiaires	Nombre de requêtes approuvées	Coût total	Montant de la subvention
AOP	37	292 357 919	232 958 835
PME	07	55 125 600	43 957 980
TOTAL	44	347 483 519	276 916 815

La consultance

Au cours de l'année 2017, 17 dossiers de consultance ont été approuvés pour un montant total de 248 161 800 FCFA et une subvention accordée de 198 176 940 FCFA. Les interventions ont concerné la mise en place d'assistance technique au profit des AOP, la réalisation d'étude de marché, la recherche de partenariats et les voyages d'études.

Tableau 20 : Structuration des requêtes financées par activité au profit des AOP/PME

Rubriques	Nombre de requêtes approuvées	Montant de la subvention	Coût total
Mise en place d'assistance technique	5	171 957 000	137 428 100
Etudes (Etude de marché / Outils de communication /Stratégie de promotion et de commercialisation)	4	40 429 500	32 233 600
Recherche de partenariats	4	15 087 300	12 009 840
Voyage d'étude	4	20 688 000	16 505 400
TOTAL	17	248 161 800	198 176 940

La figure ci-dessous indique que 29% des activités financés sont relatives aux assistances techniques au profit de trois unions (union des producteurs maraichers de Bané, l'union des étuveuses de riz de Sampema et le système de warrantage au profit de l'union des producteurs de maïs de Zabré). Un plan de développement stratégique a été élaboré au profit d'une association de jeunes de Sampema, l'Association Provinciale des Artisans et Groupements d'Artisans Nong-Taaba du Boulgou (APAGAN-B) et le groupement d'apiculteurs PODOMAGNORTAOU.

Les études quant à elles représentent 23% des requêtes approuvées et ont porté sur :

- l'élaboration d'un Plan de Développement Stratégique (PDS) pour la période 2017-2022 au profit de l'Association KOUMARE de Jeunes pour le Développement de Sampema (A.K.J.D.S),
- la réalisation de portail électronique de promotion des services au Burkina Faso ;
- la réalisation d'un Audit Environnemental et social du centre d'hébergement de Gngandhin au profit de l'Entreprise Maiga ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place micro-finance à risque s'appuyant sur les technologies de monnaie électronique à Bagré.

Les autres requêtes approuvées ont porté sur quatre (4) recherches de partenariat à travers la participation à des foires et quatre (4) voyages d'études dont deux (2) à l'extérieur du Burkina.

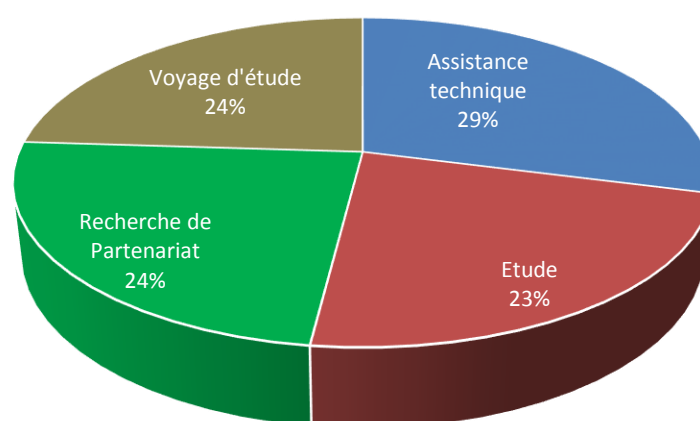


Figure 8 : Structuration des appuis à travers la consultance au profit des AOP/PME

1) La formation

Les actions de renforcement de capacités à travers les procédures de passation de marchés ont abouti à la validation de 27 dossiers d'assistance technique et financière. Ces actions ont permis la formation d'acteurs dans diverses thématiques pour un montant total 99 321 719 FCFA avec une contribution du FASBagré de 78 739 875 FCFA.

Tableau 21 : Répartition des requêtes de formation au profit des AOP/PME par secteur d'activité

Domaines	Nombre de requêtes approuvées	Coût total (F CFA)	Montant de la subvention (F CFA)	Nombre de pers. Formées		
				Hommes	Femmes	Total
Agriculture	10	39 951 069	31 685 855	299	230	529
Agro-transformation	8	25 116 650	19 885 820	-	183	183
Artisanat	2	9 820 000	7 813 500	1	26	27
Elevage	6	20 123 000	15 933 400	178	48	226
Environnement	1	4 311 000	3 421 300	54	-	54
Total général	27	99 321 719	78 739 875	532	487	1 019

L'agriculture et l'agro-transformation représentent respectivement 37% et 30% des requêtes suivi de l'élevage 22% puis de l'artisanat et de l'environnement respectivement de 7% et de 4%.

Les formations dans les domaines d'activités de l'agriculture et de l'élevage ont permis de renforcer les capacités techniques des acteurs des maillons de la production agricole et animale. Au total, 16 requêtes ont été validées et plusieurs filières furent concernées notamment le riz, le niébé, la tomate, l'oignon, l'arachide, le sésame, le bétail-viande, l'aviculture.

Dans le domaine de la transformation agroalimentaire, l'accent a été porté sur le renforcement des capacités dans les activités génératrices de revenus à travers des formations sur : l'étuvage du riz, la production de soubala, la production du beurre de karité et de savon, la fabrication de la pâte d'arachide et la transformation du manioc en ses produits dérivés

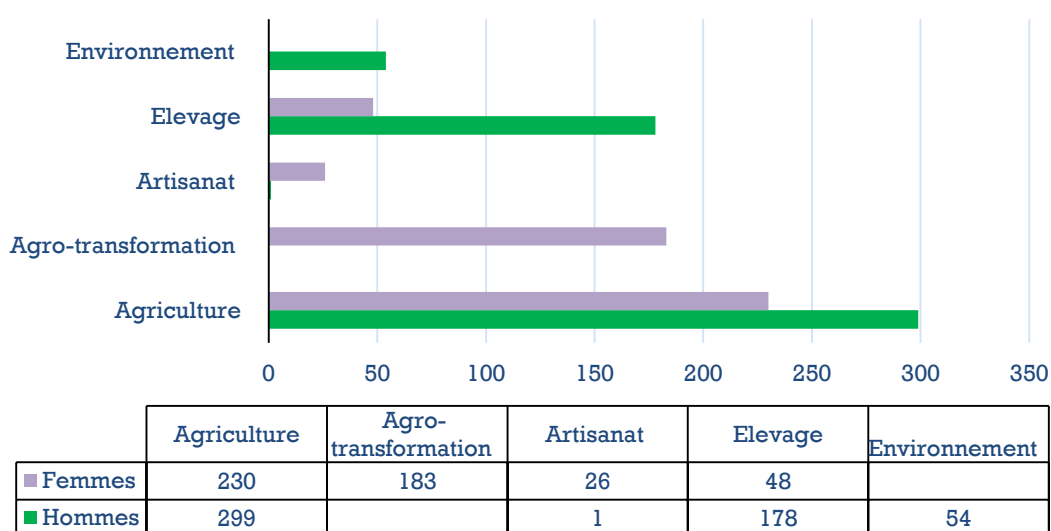


Figure 9 : Répartition des acteurs AOP/PME formés par secteur d'activité

L'ensemble des formations ont permis de toucher 1 019 acteurs directs. Ce nombre est nettement inférieur aux effectifs de l'année 2016 (2 479). Cela s'explique par le fait de l'orientation des appuis vers les personnes affectées par le projet impliquant la prospection et la proposition des cours déjà existants par les bureaux d'études à cette cible. Les femmes représentent 48% des personnes formées avec une présence prononcée et majoritaire dans le domaine de l'agroalimentaire.

II.4.2.4. Experts d'accompagnement

Au cours de la période, le FASBagré a eu recours à 27 experts d'accompagnement pour appuyer les bénéficiaires dans l'élaboration des requêtes et des dossiers de demande de remboursement. Ces interventions d'un coût total de 22 600 000 F CFA sont supportées à hauteur de 75% par le FASBagré, soit 16 950 000 F CFA et 25% par les bénéficiaires, soit 5 650 000 F CFA.

II.4.2.5. Activités d'appui-conseil

La conduite des activités planifiées dans le cadre du PPCB, s'est poursuivie au profit des PME/AOP, TPE suivant les grandes orientations du projet. Il s'est agi de travailler sur les filières à fort potentiel de croissance et de valorisation des produits agricoles, l'appui spécifique aux PAP et la capitalisation des acquis.

Accueil et orientation

L'écoute des bénéficiaires et la proposition de solutions à leurs besoins d'appui se sont poursuivies durant l'année écoulée. Les besoins d'appuis des nouveaux bénéficiaires entretenus sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : Répartition des appuis selon les besoins des bénéficiaires

Recherche de financement	Création - Validation d'idée de projet	Conseils en gestion	Formation	Info MEBF	Divers
68	51	55	258	65	58

Pour la recherche de financement a concerné les organisations ayant bénéficié de renforcement de capacités (surtout les PAP dans l'étuvage de riz, transformation des produits forestiers non ligneux, embouche ovine). La validation de l'idée de projet des jeunes formés sur les métiers (conduite, artisanat etc.). Quant aux besoins en formations, ils émanent des PAP des villages relevant en majeure partie de la commune de Zabré et Zonsé. En plus des nouveaux bénéficiaires, 958 promoteurs sont venus faire le point des appuis apportés ou solliciter d'autres appuis, conseils, formations, appuis à l'obtention du financement etc.

Appui-conseil/Accompagnement

L'appui des PME/PMI et AOP de la zone du projet a touché au total 83 bénéficiaires. La synthèse des appuis apportés est résumée dans le tableau ci-dessous selon le type d'appui apporté.

Tableau 23 : Situation des appuis conseil aux entreprises

Visites d'entreprises	Diagnostics d'entreprises	Conseils en entrepreneuriat, gestion, mise en place d'outils de gestion	Formation
80	16	210	166

Quatre (80) entreprises visitées au sein de leurs unités; les conseils à l'amélioration du management des organisations des PME/PMI ont touché deux cent-dix (210) structures. Ces visites ont permis une meilleure appréciations des effets de nos interventions.

Accompagnement à la recherche de financement

Les institutions de financement adaptent progressivement leurs conditions au contexte actuel et développent de nouveaux produits. Le financement octroyé par les banques et SFD au cours de l'année écoulée est estimé à plus de **3 239 000 000 FCFA**. La collaboration s'est renforcée avec une plus grande disponibilité des institutions à accompagner les PAP. Cette confiance progressive témoigne du respect des engagements par les premiers bénéficiaires des crédits.

II.4.2.6. Compétition des plans d'affaires

Le taux de décaissement global est de 72%. En ce concerne les lauréats JEB 2017, les conventions de financement, les plans d'actions et plans d'investissement ont été élaborés et les visites réalisées. Au cours du premier trimestre 2018, les premiers décaissements seront effectués.

Deux lauréats JEB 2013 ont abandonnés la mise en œuvre de leur projet après le décaissement de la première tranche ; un lauréat 2013 et deux de 2015 décédés ce qui équivaut à un montant de 15 604 500 Fcfa non décaissable.

La tenue du premier cadre de concertation des lauréats JEB de la zone du PPCB a été bien appréciée par les promoteurs. Il s'est agi en conclusion l'organisation d'une journée promotionnelle des produits des lauréats JEB et la création d'un réseau des lauréats

Tableau 24 : Suivi des lauréats JEB

Désignations	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Plans d'affaires reçus	29	155	92	241	105	216	838
Plans d'affaires primés PPCB	12	18	15	23	19	20	107
Plans d'affaires primés autres partenaires	0	5	0	2	3	0	10
Financement PPCB	80 000 000	100 000 000	76 000 000	96 000 000	86 000 000	80 000 000	518 000 000
Financement autres partenaires		19 000 000	-	11 000 000	10 500 000		40 500 000
Financement total	80 000 000	119 000 000	76 000 000	107 000 000	96 500 000	80 000 000	558 500 000
Décaissement 4 ^{ème} trimestre 2017 PPCB	-	-	750 000	1 250 000	8 475 000		10 475 000
Décaissement 4 ^{ème} trimestre 2017 autres	-	-					-
Décaissement total autres partenaires		19 000 000		11 000 000	10 500 000		40 500 000
Décaissement total PPCB	78 750 000	81 205 500	66 652 000	78 400 000	54 750 000		359 757 500
Décaissement total	78 750 000	100 205 500	66 652 000	89 400 000	65 250 000	-	400 257 500
Taux de décaissement	98%	84%	88%	84%	68%	0%	72%
Montant non décaissable		9 104 500		6 500 000			15 604 500
Nombre de projets en activité	10	15	13	17	17	17	89

II.4.3. Effets des interventions du FASBagré

Les résultats de l'évaluation des appuis au profit de certaines organisations font ressortir des effets significatifs de l'appui du FASBagré sur les activités des différents bénéficiaires.

II.4.3.1. Performance du FASBagré

L'évaluation réalisée des interventions du FASBagré sur la période d'intervention a permis de mesurer l'efficacité de l'intervention du fonds. Du rapport de satisfaction produit à l'issue d'une enquête réalisée par des personnes externes au fonds, on retient :

Tableau 25 : Degré de satisfaction des bénéficiaires du FASBagré

Critères d'appréciation	Niveau de satisfaction des bénéficiaires
Accueil et orientation	85.97%
Temps d'attente	76.56%
Qualité des informations	82.83%
Durée de traitement des dossiers	51.36%
Conclusions à l'issue du comité de sélection	71.53%
Prestations reçues des experts d'accompagnement	72.78%
Qualité des formations dispensées	80%
Adaptation de la formation par rapport à vos besoins et à votre niveau	74.50%
Suivi de la mise en œuvre des activités après l'appui	48.28%
Durée du traitement des dossiers de remboursement	53.88%

On retient de cette évaluation une bonne satisfaction des bénéficiaires des services offerts par le FASBagré de plus de 70%.

Le niveau de satisfaction à relever est relatif au traitement des dossiers des bénéficiaires (requêtes et demandes de remboursement) et le suivi de la mise en œuvre des appuis post formation. Une relecture des étapes de traitement des dossiers a été faite; toute chose qui permettra d'accélérer le processus de traitement.

Cette évaluation a permis la restructuration du FASBagré afin de faciliter la mise en œuvre des appuis par les bénéficiaires les plus vulnérables en leur offrant la possibilité d'utiliser une partie du fonds pour l'acquisition de petits matériels de production ou la réalisation d'infrastructures de base.

II.4.3.2. Performances des entreprises et des organisations

A ce jour, l'intervention du FASBagré a permis à des entreprises de se positionner sur le marché grâce aux appuis multiformes qui leur sont apportés. Le renforcement des

liens de collaboration avec des partenaires, des capacités en management de leurs affaires améliorent significativement la survie des entreprises et des organisations.

L'entrepreneuriat féminin

Le renforcement des capacités des femmes en entrepreneuriat, dans la transformation des produits agroalimentaires s'est poursuivi avec un accent particulier sur les PAP. De la valorisation des produits forestiers non ligneux à l'élevage, plus de 9 909 femmes ont bénéficié de formations. Des visites terrains réalisées, on retient un dynamisme entrepreneurial fort et encourageant via plus de quarante-cinq organisations féminines en zone PAP. Elles ont participé à des manifestations commerciales avec succès et leurs produits commencent à être exportés hors du pays.

La promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes

Au cours de l'année, les actions ont été entreprises pour suivre des jeunes promoteurs. Cent (100) jeunes PAP ont clôturé leur formation en permis de conduire, 42 filles en couture à Guirmogo ainsi que cent (100) femmes en tissage à Gnagdin, trois cent trente-six (336) jeunes PAP dans le secteur de l'élevage (embouche, aviculture) et plus de mille cinq cent jeunes (1 500) jeunes dans l'entrepreneuriat.

Les Personnes Affectées par le Projet

L'appui aux PAP s'est poursuivi avec 4 047 hommes et 4 227 femmes formées (entrepreneuriat, techniques d'embouche, de production agricole, éducation financière, transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux, artisanat) 240 jeunes formés en apiculture, 100 jeunes en permis de conduire véhicules, tracteurs, engins lourds. Sept (07) lauréats dont cinq (05) groupements de 129 membres ont bénéficié d'une subvention de 24 000 000 FCFA. Plus de 25 000 000 FCFA octroyée par les institutions de financement sous forme de crédit.

III. SUIVI-ÉVALUATION

Les principales réalisations en 2017 ont concerné le suivi interne et externe de l'état d'avancement des activités de Bagrépôle à travers la planification, le suivi des activités et des résultats. Le suivi externe a été assuré par les le Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance, les organes de Bagrépôle à savoir le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des actionnaires, le Comité Technique des projets, la Direction Générale de l'Économie et de la Planification du MINEFID à travers la revue des projets et programmes. Des missions d'appuis à la mise en œuvre des projets à savoir le PPCB et du PAPCB ainsi que des revues périodiques ont été assurées par les équipes de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

III.1. COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DES POLES DE CROISSANCE

La première session de l'année 2017 s'est tenue dans la salle de conférences du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabé de l'étranger la première session de l'année 2017 du Comité national de pilotage des pôles de croissance (CNPPC). Cette session a eu pour thème « **Agropoles et agriculture familiale : faire des agropoles un levier d'émergence d'exploitations familiales modernes et compétitives** ». L'expérience du Pôle de Croissance de Bagré permet de tirer des enseignements sur la pertinence du modèle et sur les mesures correctives à apporter pour l'améliorer. Les échanges sur le thème ont permis aux participants de s'accorder sur le modèle économique des agropoles et la place réservée aux exploitants familiaux. Le Comité s'est réjoui des progrès enregistrés dans la construction du Pôle de Croissance de Bagré. Il a formulé une recommandation et a pris une résolution pour une bonne exécution du Pôle de Croissance de Bagré.

Tableau 26 : Actes de la première session 2017 du CNPPC relatifs à Bagrépôle

Résolution	Nécessité d'accélérer la construction du Pôle de Croissance de Bagré en préservant son modèle économique
Recommandation	Respect du modèle économique du Pôle de Croissance de Bagré

La deuxième session de l'année 2017 du Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance s'est tenue le vendredi 16 février 2018 à Niassan (Sourou) sous le thème « **doter le Burkina Faso d'une stratégie nationale de promotion des pôles de croissance pour optimiser la contribution des pôles de croissance et de compétitivité à l'édification d'une économie nationale dynamique, compétitive et intégrée** ». Le comité a pris des décisions en vue de consolider la construction du Pôle de Croissance de Bagré.

Tableau 27 : Actes de la deuxième session 2017 du CNPPC relatif à Bagrèpôle

Résolution	Prendre les dispositions idoines pour (i)veiller au respect des nouveaux délais de remise des terres aménagées par les entreprises contractantes (ii)diligenter la mise en valeur effective des plateformes économiques, (iii)veiller à la qualité des études à venir.
Recommandation	Accélérer l'installation des agro businessmen sur le site

III.2. TENUE DES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BAGREPOLE

Deux (2) sessions ordinaires et trois (3) sessions extraordinaires ont été tenues par le Conseil d'Administration de Bagrèpôle. Elles ont permis d'examiner et d'adopter plusieurs dossiers qui étaient inscrits à l'ordre du jour. Le Conseil a ensuite donné des orientations stratégiques et formuler des recommandations. Au titre des dossiers examinés et adoptés aux sessions ordinaires, outre les procès-verbaux desdites sessions on peut noter :

- le rapport annuel d'activités 2016 de Bagrèpôle ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- le rapport de gestion et des projets de résolutions pour l'Assemblée Générale ;
- la proposition de révision du document type de convention d'investissement ;
- le programme d'activités 2018 de Bagrèpôle ;
- le budget 2018 de Bagrèpôle ;
- le Plan de Passation des Marchés 2018 de Bagrèpôle ;
- les délibération et recommandations des sessions antérieures.

Au titre des sessions extraordinaires, les dossiers examinés et adoptés sont les suivants :

- le statut du personnel et le règlement intérieur de Bagrèpôle ;
- les propositions de la commission de réflexion relatives à la révision du cahier de charges applicable à la zone industrielle et commerciale ;
- la proposition de révision du contrat de bail emphytéotique ;
- la proposition de révision de document type de convention d'investissement ;
- le contrat et la lettre de missions 2017 du Directeur Général de Bagrèpôle ;
- la note relative à la requête de Bagrèpôle pour l'approvisionnement en intrants agricoles par la Sofitex au titre de la campagne agricole 2016/2017 ;
- l'état de mise en œuvre des délibérations et recommandations des sessions antérieures du Conseil d'Administration ;
- les modifications des statuts de Bagrèpôle^{SEM}
- la révision du Plan de Passation des Marchés 2017 ;

- les demandes d'indemnisation des entreprises suite aux études d'adaptation de l'APD révisé des travaux d'aménagements des 2 582 ha en rive gauche du Nakanbé.

Dans le cadre de l'exécution des décisions du CA, une mission d'information dudit conseil s'est déroulée du 23 au 29 octobre 2017 à Bagré. La mission a visité les unités économiques, les périmètres irrigués, les chantiers des travaux d'aménagements des 2582 ha et des 2 194 ha, les sites de réinstallation des personnes affectées par le projet. La délégation a eu également des rencontres avec les différents acteurs, ce qui a permis de recueillir leurs préoccupations. La mission a formulé des recommandations pour une meilleure valorisation des unités économiques et un développement harmonieux de Bagrépôle.

Il convient de noter également le séjour du Président du Conseil d'Administration au sein de Bagrépôle. Au cours de ce séjour, les séances de travail avec la Direction Générale et les échanges avec les représentants du personnel ont porté sur les aspects relatifs à la situation économique de la société, le dossier des 108 agro-investisseurs, le climat social au sein de la société, l'état d'avancement des plans d'affaires pour les différentes plateformes économiques, l'institution d'un système performant de gestion des ressources humaines. A l'issue de cette mission, le PCA a formulé des recommandations pour une gestion efficace de la société.

III.3. REVUE DES PROJETS ET PROGRAMMES

Les revues constituent des cadres privilégiés permettant au Gouvernement et à ses partenaires de faire l'état de mise en œuvre des projets et programmes en vue de situer leur niveau de performance et surtout de faire le point sur les forces et les faiblesses afin de trouver des solutions pour y remédier. Les principales revues réalisées au cours de l'année 2017 sont les suivantes :

- La revue de portefeuille des opérations de la Banque Africaine de développement, tenue le mardi 28 mars 2017 dans la salle de réunions de la Direction Générale des Douanes sise à Ouaga 2000 ;
- La revue conjointe 2017 des projets et programmes financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) tenue le 14 novembre 2017 dans la salle de conférences de Ouaga 2000 sous le thème « Quelle synergie d'actions entre le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers pour une mise en œuvre effective et efficiente des projets de développement ? » ;
- La revue 2017 des projets et programmes financés par la Banque Mondiale, tenue le 6 décembre 2017 dans la salle de conférences « Amira » de l'hôtel Silmandé à Ouagadougou.

A l'issue de ces revues des recommandations assorties de plans d'actions ont été formulées pour lever les difficultés rencontrées dans la préparation des projets, le déblocage de la contrepartie nationale, les faibles taux décaissement, le retard

dans la mise en vigueur des projets, les lourdeurs dans les procédures de passation des marchés, etc.

III.4. MISSION DE SUIVI DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Au titre du suivi à la mise en œuvre des activités des projets, les équipes de la Banque Mondiale ont effectué deux (2) missions d'appui respectivement du 18 au 28 avril 2017 et du 6 au 17 novembre 2017. Les missions ont fait le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations des missions antérieures notamment le point sur l'audit environnemental et social et du système de management de santé et de sécurité des travaux d'aménagements hydro-agricoles du projet, l'état d'avancement des activités prioritaires, la préparation et l'évaluation du financement additionnel, l'état de mise en œuvre des PAR, la situation d'exécution du Plan de Passation des Marché, la situation des décaissements et la situation des résultats et des indicateurs de performance de projet.

Au titre de la supervision du Projet d'Appui au Pôle de Croissance de Bagré (PAPCB), une équipe du bureau de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Burkina Faso a effectué une mission du 29 mai au 2 juin 2017. La mission a passé en revue l'état d'avancement des différentes composantes du projet principalement dans les domaines des travaux structurants et de l'indemnisation des PAP de la rive droite et la gestion financière du projet.

Outre ces missions d'appui et de supervision, des séances spécifiques de travail et les visites des réalisations sur le site de Bagré ont permis aux partenaires techniques et financiers d'échanger sur certains aspects techniques de la mise en œuvre des projets.

III.5. SITUATION DES RESULTATS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROJET

Outre les indicateurs d'activités, les objectifs poursuivis en 2017 en termes de résultats étaient orientés sur les indicateurs de performance au niveau des objectifs de développement que sont : (i) le nombre de bénéficiaires directs des projets (dont 30% sont des femmes) (ii) la valeur des capitaux d'investissement, (iii) le volume de production céréalière et horticole dans la zone du projet et les indicateurs principaux de résultats intermédiaires qui comprennent : (iv) le nombre d'entreprises mises en place; (v) le nombre de prestataires privés de services opérant à Bagré; (vi) le nombre de dossiers financés par les fonds de soutien à coûts partagés de FASBagré et (vii) le pourcentage (%) de bénéficiaires satisfaits des services du fonds à coûts partagés de FASBagré. A ces indicateurs de performance, il faut ajouter les indicateurs de produits relatifs au PAPCB. Il s'agit de (viii) la longueur du canal primaire en rive droite, (ix) le nombre de réservoir tampon construit, (x) le nombre de techniques diffusées, (xi) le nombre de groupements formés dont 30% pour les femmes.

Ainsi, la poursuite des travaux d'aménagement de 2 582 hectares et des 2 194 hectares en rive droite, le développement des chaînes de valeur, la mise en place des unités économiques, les opérations menées par les investisseurs pilotes, les appuis apportés aux PME, aux AOP et aux services critiques ont permis de créer des emplois, d'augmenter le nombre de bénéficiaires directs ainsi que le volume des

investissements privés réalisés dans la zone du projet. Cela a prévalu à l'atteinte de taux de réalisation satisfaisante par rapport aux valeurs cibles ; toute chose qui concourt à l'atteinte de l'objectif de développement du pôle de croissance de Bagré.

Tableau 28 : Résultats et indicateurs clés des projets

	<i>Indicateurs</i>	<i>Référence</i>	<i>Cible Fin du projet</i>	<i>Résultats 2017</i>	<i>Taux Réal. cible fin du projet</i>	<i>Cumul</i>	<i>Observations</i>	<i>Perspectives</i>
PROJET POLE DE CROISSANCE DE BAGRE								
Indicateur de performance	Nombre de bénéficiaires directs du projet dont 30% femmes	0 (2010)	20 000	10 641	208,95%	41 791	Parmi les bénéficiaires enregistrés en 2017 on dénombre 9 641 personnes formées au titre de FASBagré et à travers les actions de renforcement des capacités des acteurs réalisées par Bagrépôle dans des domaines divers, les PAP indemnisées en rive droite, les emplois directs créés.	Le nombre de bénéficiaires directs va augmenter avec les formations et les prochaines attributions des terres avec la fin des travaux d'aménagements des 2 582 hectares et des 2 194 hectares, l'augmentation des prestataires, la création des emplois et l'installation progressive des investisseurs.
Indicateur de performance	% de femmes bénéficiaires	0	30%	46,57%	31,5%			

	<i>Indicateurs</i>	<i>Référence</i>	<i>Cible Fin du projet</i>	<i>Résultats 2017</i>	<i>Taux Réal. cible fin du projet</i>	<i>Cumul</i>	<i>Observations</i>	<i>Perspectives</i>
Indicateur de performance	La valeur des capitaux d'investissement (milliards F CFA)	0	10 milliards	0,48	128,15%	12,815	Les investissements enregistrés en 2017 sont liés notamment aux coûts des aménagements réalisés par les investisseurs pilotes, la construction d'infrastructures dans la zone pastorale et la zone industrielle par des privés (ONG SAPHE) et d'équipements de et les financements d'investissements accordés aux unités économiques par les institutions financières	Avec l'attribution prochaine des terres aménagées aux agro-investisseurs et la levée de la mesure de suspension des lotissements qui permettra d'attribuer les terres aux privés, le volume des investissements pourrait augmenter
Indicateur de performance	Le nombre d'emplois créés	0 (2010)	30 000	840	87,03%	26 110	Au cours l'année 2017, les emplois créés sont liés aux activités de production agricoles par les investisseurs pilotes, les entreprises des travaux, les unités économiques opérant à Bagré la création et la mise en place des associations et organisations professionnelles	Le nombre d'emplois créés pourrait augmenter en 2018 avec le lancement des travaux d'aménagements des extensions Nord, des routes et pistes et l'installation suivie de l'exploitation des terres aménagées par les exploitants familiaux et les investisseurs ainsi que l'exploitations des unités économiques

	<i>Indicateurs</i>	<i>Référence</i>	<i>Cible Fin du projet</i>	<i>Résultats 2017</i>	<i>Taux Réal. cible fin du projet</i>	<i>Cumul</i>	<i>Observations</i>	<i>Perspectives</i>
Indicateur de performance	Le volume de production céréalière et horticole (tonne) - ZC - PLAINE	160 229 (2014)	190 000 65 000	154 310 37 697 -	81,21% 57,99%		Cet indicateur a été recadré sur la zone de concentration.	Avec la livraison séquentielle des terres aménagées aux exploitants familiaux et aux agro-investisseurs, les superficies aménagées vont augmenter et
Indicateur de résultat intermédiaire	Nombre des entreprises ayant signé une convention d'investissement sur au moins 100 ha	0	3	0	0%	0		25 projets d'investissement sélectionnés ont demandé au moins 100 hectares de terres aménagées qui feront l'objet de signature de convention d'investissement après la mise à disposition des terres aux agro-investisseurs
Indicateur de résultat intermédiaire	Nombre d'entreprises mises en place	3	40	32	417,5%	167	Les entreprises mises en place évoluent dans les services, la transformation, la production agricole, la production animale et les services divers L'augmentation du nombre d'entreprises établies au cours de la période est liée à la facilitation de la création d'entreprises mise en place par le FASBagré	Le nombre d'entreprises mises en place va augmenter avec l'installation prochaine des agro-investisseurs et les activités d'appui aux services critiques, aux petits exploitants, aux AOP et aux PME, le nombre d'entreprise
Indicateur de résultat intermédiaire	Hectares de terres allouées et avec des titres fonciers ou un bail (ha)	0	5 000	0	0%	0		Bagrépôle a entrepris des démarches auprès du Gouvernement pour obtenir une dérogation spéciale permettant

	<i>Indicateurs</i>	<i>Référence</i>	<i>Cible Fin du projet</i>	<i>Résultats 2017</i>	<i>Taux Réal. cible fin du projet</i>	<i>Cumul</i>	<i>Observations</i>	<i>Perspectives</i>
								la levée des mesures suspendant les attributions de terres. Cette décision permettra d'allouer des titres fonciers aux petits producteurs et des baux emphytéotiques aux investisseurs privés. Les opérations de bornage, d'immatriculation et de morcellement sont également en cours
Indicateur de résultat intermédiaire	Superficie de terres irriguées et en cours de production par le projet (ha)	1 880 (2012)	3 380	3 380	100%	3 380	Les superficies de terres irriguées et en cours de production (1 880 ha) ont été mises en exploitation par le projet avec 1500 ha attribuées aux petits producteurs et 380 ha attribuées aux investisseurs pilotes	L'achèvement des travaux des 2 582 ha va entraîner une augmentation des superficies de terres irriguées qui seront mises en valeur par le projet
Indicateur de résultat intermédiaire	Superficie de terres irriguées aménagées par le projet (ha)	3 380	5 962	3 380		3 380		L'achèvement des travaux des 2 582 ha va entraîner une augmentation des superficies de terres irriguées par le projet à 5 962 en rive gauche
Indicateur de résultat intermédiaire	Nombre de prestataires privés de services opérant à Bagré	0	80	9	122,25%	98	Les prestataires privés de services opérant à Bagré sont des domaines de l'agriculture, de l'élevage, des services financiers, du tourisme, de l'agro-alimentaire, de l'enseignement et des services divers	L'opérationnalisation du Guichet Unique et la sélection des bénéficiaires du Cash Transfert et du Fonds à Coûts partagés et la mise en valeur des terres aménagées vont susciter l'installation des services critiques.

	<i>Indicateurs</i>	<i>Référence</i>	<i>Cible Fin du projet</i>	<i>Résultats 2017</i>	<i>Taux Réal. cible fin du projet</i>	<i>Cumul</i>	<i>Observations</i>	<i>Perspectives</i>
Indicateur de résultat intermédiaire	Nombre de dossiers financés par les fonds de soutien à coûts partagés de FASBagré	0	500		164,2%	821	115 requêtes de financement approuvées en 2016 pour un montant de subvention sollicitée de 640 438 094 FCFA	Cet indicateur a fait l'objet de reformulation pour tenir compte de la mise en œuvre du projet suite à la revue à mi-parcours du projet
Indicateur de résultat intermédiaire	Pourcentage (%) de bénéficiaires satisfaits des services du fonds à coûts partagés		80%	75,3%			Enquête réalisée en avril 2017 sur un échantillon de 260 bénéficiaires	
PROJET D'APPUI AU POLE DE CROISSANCE DE BAGRE								
Indicateur de produit	Longueur du canal primaire en rive droite	15	37	7	59,45%	22		
Indicateur de produit	Nombre de réservoir tampon construit	0	1	1	100%	1		
Indicateur de produit	Nombre de groupements mis en place dont 30% pour les femmes	0	25 dont 8 pour les femmes	9	112,5%	9	Il s'agit de 9 groupements de femmes mis en place en rive droite	

IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES PROPOSITIONS DE SOLUTION

La mise en œuvre des activités du Pôle de Croissance de Bagré est confrontée à quelques goulots d'étranglements dont la non résolution pourrait compromettre les effets attendus des réalisations déjà faites et partant la remise en cause des objectifs de développement intégré et durable de la zone et la performance de la société.

Tableau 29 : les difficultés rencontrées et les propositions de solutions

<i>Difficultés</i>	<i>Solutions proposées</i>	<i>Responsable</i>
Difficultés pour certains investisseurs à honorer les loyers, les frais d'enregistrement et les taxes de publicité liés au cahier des charges de la zone commerciale et industrielle	- Conduire une étude pour identifier les déterminants permettant de fixer le loyer optimal en tirant leçons de l'expérience d'autres pays en matière de bail emphytéotique - Entreprendre un plaidoyer auprès de l'Etat pour l'exonération ou à défaut l'aménagement des modalités de paiement des taxes et impôt	MINEFID BAGREPOLE
Dysfonctionnement de certains ouvrages hydrauliques et dégradation des pistes d'accès aux périmètres et aux parcelles	- Mobiliser les ressources financières pour la réhabilitation des ouvrages défectueux au niveau des périmètres aménagés - Sensibiliser les bénéficiaires	BAGREPOLE Bénéficiaires
Non-respect des délais contractuels par les entreprises en charge des travaux d'aménagement avec pour conséquences, entre autres, les retards dans la livraison des terres aménagées aux exploitants/ investisseurs et l'indemnisation supplémentaire des PAP	- En dehors de la qualité des études, s'approprier les clauses contractuelles (préparation, exécution) et les faire respecter - Evaluer les conséquences financières des indemnisations des PAP dues aux retards - Elaborer les dossiers d'exécution de l'ensemble des travaux d'aménagement avant le démarrage desdits travaux	BAGREPOLE Mission de Contrôle Entreprises
Difficultés de valorisation du bois (faiblesse de la surveillance par les services forestiers, vol du bois abattu par les populations riveraines, vente illicite du charbon par les charbonniers, débitage tardif du bois par les entreprises, etc.)	- Pour les futurs aménagements, nécessité de développer d'autres stratégies de mobilisation des recettes (ex : vente directe des arbres inventoriés qui seront abattus aux entreprises en charge des travaux)	BAGREPOLE Partenaires (MECVCC, Bénéficiaires, PAP, Communes)
Persistance de l'esprit d'assistanat au niveau de la majorité des bénéficiaires (exploitants familiaux, PAP) : réticence à honorer les redevances eau ; propension élevée pour les indemnisations, avec pour conséquence une remise en cause de l'objectif d'autonomisation desdits bénéficiaires, la dynamique	- Mettre en œuvre une stratégie de communication axée sur la gestion du changement - Mettre en œuvre le principe de la contribution (autofinancement partiel) des bénéficiaires dans les actions de développement à leur profit - Encourager et stimuler les bonnes pratiques	BAGREPOLE Bénéficiaires

<i>Difficultés</i>	<i>Solutions proposées</i>	<i>Responsable</i>
et la durabilité du pôle (autoportance financière de la société)		
Insuffisance de certaines études techniques engendrant des reprises et des retards dans l'exécution des travaux d'aménagements et des indemnisations récurrentes des entreprises	- S'assurer au mieux de la qualité des études y compris leur exhaustivité avant le démarrage des travaux. - Faire en sorte que les Mdc soient recrutées avant les entreprises - Veiller à l'actualisation des études techniques par la Mdc	BAGREPOLE Partenaires (PTF, comité technique de suivi, etc.)

CONCLUSION

En termes de performances réalisées au cours de l'année 2017, le taux moyen d'exécution physique est de **80,18%** enregistré par le Pôle de Croissance de Bagré en 2017 est en nette progression par rapport à 2016 et 2015, respectivement de 74,5% et 69,8%. Ce niveau de performance est principalement lié à l'exécution des grands travaux d'aménagements hydro-agricoles et la mise en œuvre efficace des activités prioritaires du PPCB et du PAPCB. Il a été également possible grâce au renforcement des capacités en ressources humaines de la société.

Au plan financier, l'exécution du programme d'activités 2017 de Bagrépôle a nécessité un engagement de **41 497 577 967 F CFA** pour une prévision budgétaire de 48 911 248 045 F CFA contre un engagement de **34 315 493 987 F CFA** sur un budget de 40 565 501 682 F CFA en 2016. Le taux d'exécution financière de l'année 2017 est de **84,84%** contre un taux de 84,59% en 2016. Ce niveau d'engagement financier a permis d'atteindre un niveau de réalisations physiques appréciables.

Au cours de l'exercice 2017, Bagrépôle s'est efforcée à relever plusieurs défis à travers la réalisation d'activités critiques qui ont permis d'avancer dans la construction du pôle de croissance de Bagré.

Les principales activités liées au développement des instruments institutionnels pour une gestion et un climat des affaires amélioré dans la zone du projet ont été réalisées. Entre autres, on peut relever :

- la mise en œuvre des plans d'actions de réinstallation avec le paiement de la 4ème campagne de pertes de récoltes des PAP des 1000 et 1130 ha en rive gauche, l'indemnisation pour pertes d'arbres, d'habitats et d'infrastructures connexes et de perte de récoltes des PAP en rive droite ;
- la mise en œuvre des Plans de gestion environnementale des travaux d'aménagements hydro-agricoles et la réalisation et la mise en œuvre des recommandations de l'audit environnemental et du système de management de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail ;
- la tenue des sessions des organes d'orientation et de pilotage du pôle de croissance de Bagré assortie de recommandations et de résolutions ;
- la réalisation d'actions de communication et de promotion du site Bagré ;
- le renforcement des capacités de Bagrépôle avec le recrutement de personnel complémentaire et les formations au profit du personnel et des administrateurs de la société ;
- la finalisation et l'adoption du statut et du règlement intérieur de Bagrépôle ;
- la préparation et l'évaluation du projet de financement additionnel du PPCB.

Concernant le développement des infrastructures critiques, il ressort entre autres :

- la poursuite des travaux d'aménagement de 2 582 hectares avec la mise en eau du canal primaire au niveau des biefs F, G et H et un taux d'exécution physique de 90,35% réalisé pour le lot1A et 70,19% pour le lot1B ;
- l'exécution des travaux d'aménagement de 2 194 hectares en rive droite du Nakanbé avec un taux d'exécution physique réalisé de 57,80% réalisé pour un objectif de 40%.

Dans le domaine de la valorisation économique, plusieurs réalisations ont été enregistrées, parmi lesquelles :

- le développement des chaînes de valeur à travers la mise en œuvre des protocoles avec les services techniques centraux et les directions régionales ;
- l'acquisition d'unités complètes de tracteurs agricoles ;
- le démarrage des activités de projet de production semencière ;
- les appuis au développement de l'entrepreneuriat et de la main d'œuvre qualifiée dans la zone du projet ;
- la construction des infrastructures de stockage et de commercialisation au profit des PAP ;
- la valorisation du bois issu des travaux d'aménagements hydro-agricoles
- l'acquisition d'équipements de transformation de produits agricoles au profit des PAP ;
- l'exploitation sous régie des plateformes économiques ;
- les appuis au développement de l'élevage ;
- l'intensification et la diversification de la production agricole.

Au niveau du développement des services critiques et de l'appui direct aux petits exploitants et aux PME, les principales réalisations ont été entre autres les suivantes :

- l'approbation de 161 requêtes pour une subvention accordée de 1 107 423 099 de F CFA contre 115 requêtes pour une subvention de 640 438 094 F CFA en 2016 ;
- le renforcement des capacités 9 641 personnes dont 4 956 femmes, soit 51,40% ;
- l'adoption de 30 licences d'affaires pour le développement des activités de la zone de Bagré.

Au final, l'édification du Pôle de Croissance de Bagré se consolide chaque année tout en révélant la complexité de l'approche Pôle de Croissance qui repose sur une vision de long terme et la nécessité d'articuler les objectifs de profit et les ambitions de développement intégré d'un territoire matérialisé par la ZUP de Bagré.

Dans cette optique, la construction du Pôle de Croissance entame désormais des défis majeurs que sont notamment l'installation des exploitants familiaux, des agro-investisseurs, la mise en valeur des terres nouvellement aménagées et des unités économiques ainsi que la mise en œuvre réussie des activités du financement additionnel. Ces défis appellent à l'élaboration d'un nouveau référentiel stratégique pour optimiser les retombées économiques et sociales et assurer la durabilité des interventions du pôle de croissance de Bagré.

Annexe 1 : Etat d'exécution des travaux d'aménagements des 2 582 hectares

		LOT 1 (Groupement CGE/SNCE)		LOT 2 (Société Chaabane et Compagnie)	
		BIEF F	BIEF G	BIEF H	BIEF I
Travaux sur le canal primaire et ouvrages associés					
Débroussaillage et décapage		Terminé	Terminé	Terminé	Terminé
Abattage d'arbres sur les emprises du canal primaire des biefs F et G et des fossés de garde		Terminé (610 arbres dont 149 de diamètre supérieur à 0,50 m)		Terminé (179 arbres de diamètre supérieur à 0,50 m)	
Canal primaire	Déblai de la plate-forme (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	En cours (97 %)
	Remblai de la plate-forme (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Déblai de la cunette (ml)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Béton de propreté (ml)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	En cours (98,42%)
	Aciers pour béton armé (ml)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Béton de revêtement (ml)	Terminé (100%) soit 4428 ml de canal revêtu	Terminé (100%) soit 3871 ml de canal revêtu	Terminé (100%) soit 5225 ml de canal revêtu sur 5225 ml de prévu	Terminé (100%) soit 4204,54 ml de canal revêtu sur 4204,54 ml de prévu
Ouvrages associés au canal primaire	Déblais (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	En cours (99%)
	Béton de propreté (m³)	En cours (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Aciers pour béton armé (kg)	En cours (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	En cours (99,42%)

		LOT 1 (Groupement CGE/SNCE)		LOT 2 (Société Chaabane et Compagnie)	
		BIEF F	BIEF G	BIEF H	BIEF I
	Béton des ouvrages (m³)	Terminé (100%) / Achievé pour ouvrages Départ F, toutes les prises secondaires, Passerelle F0, Déversoir bief F, OH 01 (Siphon 1), OH submersible 01, Passerelle F01, Lavoir F01, Abreuvier F01, OH2, Passage à gué 02, canal en U, OH3, Passage à gué 03, Passerelle F02, Lavoir F02, Abreuvier F02	Terminé (100%) / Achievé pour l'ensemble des ouvrages associés au canal primaire (Départ G, toutes les prises secondaires, Déversoir bief G, OH4 (Siphon 2), OH submersible 04, Passerelle G1, Lavoir G01, Abreuvier G01, OH5, ouvrage injection, Passerelle G2, Lavoir G2, Abreuvier G02, OH6)	Terminé (100%) pour l'ensemble des ouvrages, de départ du bief H, prises secondaires, Passerelle H1, Lavoir H1, Ouvrage de vidange et sécurité H, OH7, Abreuvier H1, OH8, OH9, Abreuvier H2, Passerelle H2, lavoir H2 et OH 10	En cours (99,20%) sur OH11 (Siphon 3), et ouvrage fin de bief I Achievé pour Ouvrage de départ, vidange et sécurité I, passerelle I1 et I2, Abreuvier I1 et I2, lavoir I1 et I2, OH12, prises secondaires et radier submersible
Pistes primaires	Décapage (ml)	Terminé (100%)	En cours (99%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Ouvrages de traversée (u)	En cours (80%)	En cours (65%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Remblai sélectionné (ml)	Terminé (100%)	En cours (98%)	Terminé (100%)	En cours (95%)
	Remblai latéritique (ml)	Terminé (100%)	En cours (98%)	En cours (95%)	En cours (95%)
Fossés de garde	Terrassements (m³)	En cours (98,7%)	En cours (98,7%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Talus (ml)	En cours (92,3%)	En cours (92,3%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Gabions (m³)	0,00%	0,00%	80%	0%
Recalibrage des exutoires naturels	Terrassements (m³)	En cours (53,9%)	En cours (53,9%)	Terminé (100%)	0% exutoire 11 90% exutoire 12
	Talus (ml)	En cours (59,4%)	En cours (59,4%)	Terminé (100%)	90% exutoire 12
Aménagements internes					
Pistes secondaires	Décapage (ml)	En cours (76%)	En cours (86%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Ouvrages de traversée (u)	0%	0%	Terminé (100%)	0%

		LOT 1 (Groupement CGE/SNCE)		LOT 2 (Société Chaabane et Compagnie)	
		BIEF F	BIEF G	BIEF H	BIEF I
	Remblai sélectionné (ml)	En cours (70%)	En cours (80%)	Terminé (100%)	En cours (16,54%)
	Remblai latéritique (ml)	En cours (70%)	En cours (80%)	Terminé (100%)	En cours (16,54%)
Pistes tertiaires	Décapage (ml)	Terminé (100%)	En cours (25%)	En cours (85,44%)	-
	Ouvrages de traversée (u)	0%	0%	-	-
	Remblai sélectionné (ml)	Terminé (100%)	En cours (25%)	En cours (75,74%)	-
	Remblai latéritique (ml)	Terminé (100%)	En cours (25%)	En cours (75,74%)	-
Pose de conduites secondaires	Terrassements (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Lit de pose (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	En cours (85%)
	Pose conduites (ml)	Terminé (100%) soit 6373 ml posés	Terminé (100%) soit 8942 ml posés	Terminé (100%) soit 8313 ml posés sur 8313,88 ml prévus	Terminé (100%) soit 6420,62 ml posés sur 6420,62 ml prévus
	Remblai primaire (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)	Terminé (100%)
	Remblai secondaire (m³)	Terminé (100%)	Terminé (100%)		
Travaux réseaux d'irrigation tertiaire (canaux tertiaires et ouvrages associés)	Remblais argileux (m³)	Terminé (100%)	En cours (61%)	En cours (88,38%)	-
	Cunette canal d'irrigation tertiaire (ml)	En cours (97%)	En cours (27%)	En cours (61,16%)	-
	Quantités prises TOR (U)	En cours 177/187 posés (94,65%)	En cours 15/335 posés (4,47%)	En cours 264/407 posés (64,86%)	En cours 0/225 posés (0%)

		LOT 1 (Groupement CGE/SNCE)		LOT 2 (Société Chaabane et Compagnie)	
		BIEF F	BIEF G	BIEF H	BIEF I
Travaux réseaux de drainage secondaire	Terrassement (m³)	-	-	En cours (réalisé à 100% pour HDS04-01 et HDS07-01)	-
	Talus (ml)	-	-	-	-
Travaux réseaux de drainage tertiaire	Terrassement (m³)	En cours (69%)	-	En cours (78,75%)	-
	Talus (ml)	En cours (70%)	-	En cours (78,75%)	-
Travaux de défrichement		550 ha	500 ha	590,77 ha	495,27 ha
Travaux de nivellement (parcelles de polyculture)		En cours (95%) soit 96 ha	En cours (30%) soit 23 ha	En cours (68,31%) soit 117,5 ha	-
Travaux de planage (parcelles de riziculture)		En cours (76%) soit 59 ha	-	En cours (33,62%) soit 81,88 ha	-
		LOT 1		LOT 2	
Taux global d'exécution		90,35 %		79,10 %	
Délai initial consommé		25,5 mois sur 26 soit 98,08 %		25,5 mois sur 29 soit 87,93 %	

Annexe 2 : État d'exécution physique des activités au 31/12/2017

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations	
								T1			T2			T3			T4					
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
AXE 1 : FAIRE DE BAGREPOLE UN NOUVEAU CADRE DE GESTION DYNAMIQUE ET DE GOUVERNANCE ECONOMIQUE																						
COMPOSANTE 1 : Développement des instruments institutionnels pour une gestion et un climat des affaires améliorés dans la zone du projet																						
1.1 Gestion des ressources naturelles																						
1.1.1.	Réaliser une étude des risques d'inondation et des possibilités d'écoulement non maitrisé de l'eau du barrage de Bagré	• 3 Rapports de l'étude disponibles (rapport de l'état physique de l'environnement, le rapport sur le plan de préparation aux situations d'urgence et le rapport sur la rupture du barrage)	Nombre de rapport d'étude disponible	4	3	75%	Rapports d'étude													507.000.000		
1.1.2.	Aménager les périmètres hydroagricoles maraichers	• Termes de référence élaborés pour la réalisation d'une étude technique et socio-économique pour recenser les exploitants actuels installés dans l'emprise du site	Superficie de terres aménagées en ha	40	-	-	Aide-mémoire mission du 18 au 28 avril 2017													150.000.000	La mission d'appui du 18 au 28 avril 2017 a recommandé l'annulation des appels d'offres et la réalisation d'une étude technique et socio-économique	
1.1.3.	Reboiser, protéger les berges du Nakanbé	• 15 ha des berges sont reboisés	Superficie de terres des berges reboisées en ha	60	15	15%	Rapport d'activités													80.000.000	La mission d'appui du 18 au 28 avril 2017 a recommandé l'annulation des appels d'offres et la réalisation d'une étude technique et socio-économique	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.1.4.	Etablir une situation de référence environnementale pour le suivi des indicateurs physico-chimiques et biologiques du barrage de Bagré et des aménagements hydroagricoles	la situation de référence environnementale des sols et de l'air de la zone du PPCB est réalisée	Nombre de rapports disponibles	3	2	66,66%	Rapports d'études													95.000.000	
1.2 Renforcement des capacités institutionnelles, de coordination et de gestion de Bagrépôle																					
1.2.1.	Réaliser la revue du Plan Stratégique de Bagrépôle	- Réflexions menées avec les PTF sur la durabilité de Bagrépôle après les projets - Termes de références élaborés	Nombre de rapport disponible	1	0	-														75.000.000	Etude reportée en 2018 pour prendre en compte la révision du Manuel de Procédures Administratives Financières et Comptables
1.2.2.	Relire et adapter les instruments de gestion de Bagrépôle pour plus d'efficacité	- Statut du personnel de Bagrépôle relu et adopté par le CA - Règlement Intérieur du personnel de Bagrépôle relu et adopté par le CA - Manuel de procédures administratives, financières et comptables relu - Manuel d'exécution de Bagrépôle relu	Nombre d'instruments de gestion relus et adaptés	3	4	133%	- Statut du personnel de Bagrépôle -Règlement Intérieur													19.500.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.2.3.	Assurer le suivi-évaluation externe des projets	• Tenue de la revue du portefeuille de la BAD • Tenue de la revue conjointe des projets et programmes BM-BAD-FIDA • Réalisation de 2 missions d'appui de la BM • Réalisation d'une mission de supervision de la BAD • Tenue de la rencontre des coordonnateurs des projets et programmes de la BM	- Nombre de missions d'appui et de supervision - Nombre de revues réalisées	3 3	4 3	117%	-Aides mémoires -Rapports des revues													10.000.000	
1.2.4.	Mettre en place un système d'information de suivi-évaluation et de pilotage de Bagrépôle	• Réflexions menées avec la BM sur le système d'information et le suivi-évaluation à mettre en place en s'inspirant de modèles d'autres	système d'information et de suivi-évaluation opérationnel	1	0	-														60.000.000	Attente des modèles de termes de références de la Banque Mondiale Etude reportée en 2018.
1.2.5.	Produire et diffuser des supports graphiques, des signalétiques, des outils audiovisuels	• 1 000 T-shirts confectionnés • 750 polos confectionnés • 1 000 dépliant produits • 110 sacs biodégradables confectionnés • 350 casquettes confectionnées • 20 banderoles confectionnées	-Nombre de T-shirts et polos confectionné -Nombre de dépliant produits -Nombre de spots télé réalisés et diffusés -Nombre de film documentaire réalisé -Nombre de casquettes produites	3 000 2 000 2 1 3 000	1 000 1 000 2 1 350	59%	Bordereau de livraison													50.000.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.2.6.	Assurer la couverture médiatique des activités de Bagrépôle	- Couvertures médiatiques des activités de Bagrépôle réalisées par plus de 10 organes de presse sur le site de Bagré - Réalisation de 3 voyages de presse et de blogueurs à Bagré	- Nombre de couvertures médiatiques réalisées par les organes de presse	5	10	200%	Rapport d'activités													35.000.000	
1.2.7.	Recruter un personnel complémentaire	29 conseillers agricoles recrutés 2 manoeuvres 2 gardiens 1 secrétaire 1comptable 1 contrôleur de gestion recruté 1 agent chargé d'appui à la promotion des investissements recrutés 2 chauffeurs recrutés	Nombre d'agents recrutés	39	39	100%	-PV de recrutement -Contrats de travail													17.000.000	
1.2.8.	Former le personnel de Bagrépôle	- Plan de formation élaboré et validé par les PTF 30 agents de Bagrépôle formés 8 administrateurs de Bagrépôle ont été formés	Nombre de personnes formées	15	38	253,3%	-Attestations de formations -Factures de règlement													56.000.000	
1.2.9.	Animer les instances de Bagrépôle	- Tenue de 4 CA de Bagrépôle - Tenue d'une session du CNPPC - Tenue d'une AG des actionnaires de Bagrépôle	Nombre de sessions tenues	4	6	150%	-PV et délibérations du CA et de l'AG -Rapports des sessions du CNPPC													13.300.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.2.10	Mettre en œuvre le Schéma Directeur Informatique	- La connexion à l'accès à l'internet a été assurée - La Maintenance du parc Informatique a été assurée - Le réseau informatique de Bagrépôle a été diagnostiqué	Taux de disponibilité de l'internet	99%	99%	100%													120.000.000		
1.2.11	Acquérir du matériel roulant au profit de Bagrépôle	5 pick up acquis 1 station wagon a	Nombre de véhicules automobiles et de motos acquis	20	20	100%	Procès de réception												218.000.000		
1.2.12	Soutenir les actions pour la sécurité des personnes et des biens dans la zone de Bagré	- Des appuis sont apportés aux forces de sécurité intervenant dans la zone de Bagré - La sécurité des personnes et des biens est assurée sur le site de Bagré - Les sites de Bagrépôle	Nombre de dispositif mis en place	1	1	100%	Rapport d'activités												15.000.000		
1.3 Réalisation d'études de faisabilité d'aménagements hydroagricoles																					
1.3.1.	Poursuivre la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement de 1 000 ha en rive droite du Nakanbé	1 APD disponible et validé 1 DAO disponible	Nombre d'études techniques réalisées	2	2	100%													PM		

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.4 Définition d'un environnement propice aux affaires et amélioration du climat général d'investissement																					
1.4.1.	Poursuivre l'accompagnement de Bagrépôle dans la phase d'installation des investisseurs dans la zone de Bagré	- Note conceptuelle élaborée pour l'allocation des terres aux agro-investisseurs et aux PAP - Sondage et Communication réalisés auprès des agro-investisseurs pour maintenir l'intérêt d'investir à Bagré - Actions de promotion réalisés ayant permis à 6 nouveaux investisseurs potentiels de référence de visiter le site de Bagré et de manifester leur intérêt d'investir	Pourcentage d'investisseurs installés	20%	-	-	-Note conceptuelle -Rapport d'activités											40.000.000	-L'installation des investisseurs est conditionnée avec l'achèvement des travaux -Au regard de la livraison séquentielle des travaux, des nouveaux critères seront définis pour choisir les investisseurs crédibles.		
1.4.2.	Promouvoir des actions pour l'exploitation des plateformes économiques et la commercialisation des produits de Bagré	4 plateformes économiques mises en exploitation par Bagrépôle et 1 plateforme concédée au privé - Un agent d'appui à la promotion des investissements a été recruté	Nombre de plateformes économiques fonctionnelles	5	5	100%	Rapport d'activités											PM	-Un diagnostic rapide et un plan d'actions seront réalisés pour la valorisation de toutes les unités économiques		
1.4.3.	Conduire le processus de sélection et d'installation des investisseurs	25 dossiers de demandes reçues pour des activités de production agro-sylvo-pastorales, de transformation de produits agricoles et de services	Nombre de protocoles signés	25	4	16%	Protocoles d'accord											PM			

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.5 Appui au Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance																					
1.5.1.	Assurer la tenue des sessions du Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance	- tenue de la première session du CNPPC - Préparation de dossiers pour la tenue d'un séminaire gouvernemental et de la deuxième session du CNPPC	Nombre de sessions tenues	2	1	50%	Rapport des principales recommandations et résolutions											35.000.000			
1.6 Développement du partenariat																					
1.6.1.	mettre en œuvre le partenariat avec les ministères	- Des infrastructures réalisées ou en cours par certains départements ministériels et des institutions dans la zone du projet (forages, écoles, magasin, etc.) - Fibre optique a été déployée à Bagré	Nombre d'engagements réalisés	10	4	40%	Lettre d'inscription budgétaire											PM	Les engagements pris par certains départements ministériels n'ont pas été respectés		
1.6.2.	Accompagner la mise en œuvre des protocoles avec les partenaires	10 protocoles sont signés avec les services techniques des départements ministériels et mis en œuvre (DR agriculture, DR environnement, DR ressources Animale, BUNEE, INERA, etc) 1 convention de financement est signée avec la coopération de Chine Taiwan	Nombre de protocoles signés et mis en œuvre	10	11	110%	- Protocoles d'accord - Rapport d'activités											PM			
1.7 Développement et mise en œuvre d'un cadre environnemental et social																					
1.7.1.	Mettre en œuvre le mécanisme de gestion des conflits et des plaintes	- Régularisation de plus 400 cas de réclamations émanant des PAP - Au moins 5 Rencontres tenues sur les litiges fonciers	Pourcentage des plaintes et réclamations traitées	100%	100%	100%	Rapport d'activités											PM			

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.7.2.	Réaliser les évaluations environnementales et sociales de la zone industrielle, du mini marché et du centre de formation professionnelle	• Réalisation des EIES du grand marché, des zones pastorales et d'un Audit environnemental sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	Nombre d'EIES ou audits réalisés	3	3	100%	Rapports d'étude												75.000.000		
1.8 Sécurisation foncière des exploitants																					
1.9.1.	Mettre œuvre le système d'information foncière	• Mise en place d'un système d'exploitation foncière • Géo-référencement pilote sur 100 ha de terres aménagées	Nombre de producteurs géo-référencés	1 000	100	10%	Système d'exploitation informatisé												100.000.000	Activité va se poursuivre après le bornage et l'immatriculation des terres aménagées	
1.9.2.	Assurer le bornage et l'immatriculation des sites aménagés	• Termes de référence validés par la BM • Avis d'appels d'offres lancés et offres reçues	Nombre de sites aménagés et bornés	5	-	40%	Rapport d'activités												130.000.000	La suspension des lotissements par le Gouvernement a été une contrainte à l'exécution de l'activité. Les démarches auprès des autorités compétentes pour une dérogation spéciale permettront de réaliser l'activité	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.9.3.	Suivre l'élaboration et la mise en œuvre des PAR des personnes affectées	• 1 924 988 860 F CFA d'indemnisations payées à 3 506 PAP en rive droite pour les travaux des 2 194 ha • 522 805 975 FCFA d'indemnisations payées à 1 427 PAP pour les travaux des 2 582 ha pour la 4ème campagne • 473 parcelles aménagées au profit des PAP de la rive droite sur le site de Guirmogo	Nombre de PAP indemnisées	6 593	4 957	75,18%	- Protocoles - Etat des paiements - Rapport d'activités													4.361.260.693	Le retrait de la BM du financement des travaux de l'extension Nord et Est a perturbé le processus de mise en œuvre du PAR
1.9.4.	Assurer la sécurisation foncière des parcelles d'habitation pour les exploitants familiaux	• Introduction d'une demande de dérogation spéciale auprès des autorités compétentes pour lever la mesure suspensive des lotissements • Concertations tenues avec les exploitants sur les titres d'occupation	Nombre d'attestations d'attribution provisoire délivrées	500	-	40%	-Attestations d'attribution -Rapport d'activités													5.000.000	La dérogation spéciale attendue des ministères techniques permettra de réaliser l'activité
COMPOSANTE C : Gestion du projet																					
1.9 Coordination du projet																					
1.9.1.	Poursuivre le processus pour l'acquisition du matériel roulant	• 3 véhicules sont acquis pour l'exécution des activités	Nombre de véhicules acquis	3	3	100%	Procès-verbal de réception													60.000.000	
1.9.2.	Poursuivre le processus pour l'acquisition des équipements informatiques	• 15 ordinateurs sont acquis pour l'exécution des activités	Nombre d'ordinateurs acquis	15	15	100%	Procès-verbal de réception													20.000.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.9.3.	Poursuivre le processus pour l'acquisition des mobiliers de bureaux	• 2 lots de 10 mobiliers de bureaux sont acquis au profit du projet	Nombre de mobiliers de bureau	10	10	100%	Procès-verbal de réception													25.000.000	
1.9.4.	Réaliser diverses consultations de courte durée	• 4 contrôleurs à pied d'œuvre recrutés pour des prestations de courte durée	Nombre de consultations de courte durée réalisées	3	4	133,33%	Rapports de suivi													18.000.000	
1.9.5.	Assurer la rémunération du personnel du projet	• Les rémunérations des agents recrutés et des stagiaires ont été assurées	Nombre de personnes rémunérées	19	19	100%	-Etat de paiement -Rapport d'activités													82.200.000 77.200.000	Un recrutement est en cours pour compléter l'effectif 'es 29 conseillers
1.9.6.	Assurer le fonctionnement et l'entretien des véhicules	• L'entretien de 3 véhicules acquis a été assuré	Nombre de véhicules entretenus	3	3	100%														11.000.000	
1.9.7.	Prendre en charge l'assurance du personnel	• 14 agents du PAPCB ont bénéficié d'une assurance maladie	Nombre de personnes assurées	12	14	116,66%	Contrat d'assurance													15.000.000	
1.9.8.	Prendre en charge l'assurance des véhicules	• 3 véhicules acquis assurés	Nombre de véhicules assurés	3	3	100%	Contrat d'assurance													5.000.000	
1.9.9.	Réaliser l'audit externe du projet	• Les états financiers du PAPCB sont élaborés • Le rapport d'audit externe est réalisé	Nombre d'audit réalisé	1	1	100%	Rapport d'audit externe													9.000.000	
1.9.10	Poursuivre la réalisation l'étude d'amendement du manuel d'exécution et le manuel de procédures administratives et comptables	• Le manuel d'exécution de Bagrépôle et le manuel de procédures administratives, financières et comptables ont été relus	Nombre de livrables examinés	2	2	100%	-Manuel d'exécution -Manuel de procédures													9.500.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1.9.11	Poursuivre la réalisation de l'étude pour amender le manuel de suivi-évaluation et de réaliser la situation de référence du projet	- Le manuel de suivi-évaluation de Bagrépôle a été amendé avec la prise en compte du PAPCB - La situation de référence du PAPCB a été réalisée	Nombre de livrables produits	2	2	100%	-Manuel de suivi-évaluation de Bagrépôle -Rapport de la situation de référence du PAPCB													12.000.000	
TAUX DE REALISATION AXE I						94,44%															
AXE 2 : RENDRE DISPONIBLES LES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET LES SERVICES ESSENTIELS DANS LA ZONE DE BAGRE																					
COMPOSANTE 2 : Développement des infrastructures critiques																					
2.1 Développement des infrastructures hydro-agricoles																					
2.1.1.	Poursuivre les travaux d'aménagement de 2.582 hectares	- Construction du canal primaire achevée - Réalisation des travaux d'aménagements internes	Taux d'exécution physique des travaux	100%	85%	85%	Rapports de suivi de la MdC													22.700.000.000	
2.1.2.	Réaliser des travaux de construction d'ouvrages et d'une station de pompage	-	Taux d'exécution physique des travaux	40%	-	-	-Aides mémoires des missions d'appui de la BM													2.100.000.000	Annulation, de l'appel d'offres suite au retrait de la Banque Mondiale du financement des travaux d'aménagements des extensions Nord et Est
2.1.3.	Réaliser des aménagements structurants des extensions Nord et Est	-	Taux d'exécution physique des travaux	25%	-	-	-Aides mémoires des missions d'appui de la BM													7.000.000.000	Annulation, de l'appel d'offres suite au retrait de la Banque Mondiale du financement des travaux d'aménagements des extensions Nord et Est

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.1.4.	Réhabiliter le périmètre de 62 ha	- Lancement de l'Appel d'offres - Entreprise recrutée pour l'exécution des travaux	superficie en hectare de terres réhabilitées	62	-	25%	Rapport d'activités													250.000.000	Activité initialement prévue sur financement du MAAH.
2.1.5.	Poursuivre le contrôle, le suivi et la coordination des travaux d'aménagements du périmètre hydroagricole, de construction de routes et pistes	- L'exécution des travaux d'aménagements des 2 582 ha et des 2 194 ha est suivi et contrôlé - Un avenant au contrat a été signé pour la prolongation du délai et pour recadrer la mission sur les aménagements hydroagricoles	Nombre de rapports de suivi fournis par la Mdc	10	10	100%														660.000.000	
2.1.6.	Poursuivre l'assistance au maître d'ouvrage pour le suivi et le contrôle de 2.582 ha	L'assistance au maître d'ouvrage pour le suivi de l'exécution des travaux d'aménagements des 2 582 ha est assuré	Nombre de rapports de suivi fournis	3	3	100%	Rapports de suivi													50.000.000	
2.2 Développement d'infrastructures d'élevage																					
2.2.1.	Réaliser des infrastructures hydrauliques pastorales	6 forages équipés réalisés dans les zones pastorales	Nombre de parcs de vaccination construits	5	5	100%	Procès-verbaux de réception													40.000.000	
2.2.2.	Réaliser l'aménagement des zones pastorales	- Etude technique réalisée 1 APD et 1 DAO réalisées	Nombre de zones pastorales aménagées	2	0	25%														100.000.000	Finalisation des études techniques avant le démarrage des travaux prévus pour le premier trimestre 2018

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.2.3.	Réaliser des infrastructures techniques (magasins d'aliments pour bétail, parcs de vaccination)	• cinq (5) magasins de stockage du Sous-Produits Agroindustriels • 5 parcs de vaccination construits dans les zones • 2 logements d'agents d'élevage construits dans les zones pastorales	Nombre de magasins construits Nombre de parcs de vaccination construits	5	5	100%												160.000.000			
2.3 Développement des infrastructures de soutien																					
2.3.1.	Poursuivre la réalisation des études, suivre et contrôler des travaux de réhabilitation d'infrastructures dégradées	• Un cabinet recruté • Une étude technique réalisée avec un APD disponible	Nombre d'étude disponible	1	-	50%	Rapport d'activités												100.000.000		
2.3.2..	Réaliser la Modification et la pose de vannes de prise de canaux secondaires et tertiaires, et des modules à masques (toutes dimensions confondues) sur les 3380 ha	• Une étude technique réalisée avec un APD disponible	Nombre de vannes modifiées	500	-	25%													100.000.000	La finalisation des études techniques va permettre l'exécution des travaux prévus pour le premier semestre 2018	
2.3.3.	Assurer l'entretien des infrastructures hydrauliques	• 200 km de linéaire de canaux entretenus • 15 000 m3 de canaux d'irrigation et de drainage curés • 4 000 m3 de remblais mis en place	Kilomètre de linéaire de canaux entretenus Volume en m³ de canaux curés Volume en m³ de remblais mis en place	210	315	112,22%	Rapport de suivi												150.000.000		
2.3.4.	Construire 10 villas économiques à Bagré	• 10 villas économiques en cours de construction	Nombre de villas construites	10	10	100%	Rapport d'activités												121.000.000	Le taux d'exécution physique est estimé à 75%	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.3.5.	Réaliser des travaux de réhabilitation des logements	• 12 logements réhabilités	Nombre de logements réhabilités	12	12	100%	Rapport d'activités												50.000.000	Le taux d'exécution physique est estimé à 85%	
2.3.6.	Réaliser les travaux de raccordement électrique des sites réalisés par Bagrépôle	• Les sites de Bagrépôle ont accès à l'électricité	Nombre de site raccordés au réseau électrique	3	2	66,66%	Protocole avec la SONABEL Rapport d'activités												135.800.000		
2.3.7.	Réhabiliter le marché de Bagré	• 1 APD et un DAO réalisés	Nombre d'études disponible	2	-	-	Rapports d'études APD et de DAO												410.000.000	Les ressources initialement prévues ont été réallouées à la réalisation d'autres activités au titre des conditions légales du PPCB	
			Nombre de marché construit	1	-																
2.3.8.	Poursuivre la réalisation des travaux de réhabilitation de la clôture de la radio y compris les locaux groupes électrogènes	• La radio Bagrépôle est clôturée	Nombre de clôture construite	1	1	100%	Procès-verbal de réception												45.000.000		
2.3.9.	Poursuivre la réalisation des travaux de réhabilitation d'un bâtiment au profit de l'association des productrices de beurre de Karité de Zonsé	• 1 bâtiment construit pour l'association des productrices de beurre de karité de Zonsé	Nombre de bâtiment construit	1	1	100%	Procès-verbal de réception												35.000.000		
2.3.10.	Poursuivre la réalisation des travaux de réhabilitation de la clôture de la ferme pilote avicole de Bagrépôle	• La ferme pilote avicole est clôturée	Nombre de clôture construite	1	1	100%	Procès-verbal de réception												20.000.000		

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.3.11.	Poursuivre la réalisation des travaux de réhabilitation d'un caniveau et de deux ouvrages de franchissement à la ferme avicole de Bagrépôle	• 1 caniveau et deux ouvrages sont construits à la ferme avicole pilote	Nombre d'ouvrages réalisés	3	3	100%	Procès-verbal de réception													20.000.000	
2.3.12.	Réaliser les travaux de réhabilitation de voies à l'intérieur du périmètre (voies de désenclavement de V9 et V10)	• Etude technique en cours de réalisation	Kilomètre de voies réhabilitées	5	-	-														150.000.000	Les ressources initialement prévues ont été réallouées à la réalisation d'autres activités au titre des conditions légales du PPCB

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.3.13.	Poursuivre la réalisation des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques au profit des PAP	• cinq (5) magasins de stockage du Sous-Produits Agroindustriels (SPAI) construits • quatre (4) bâtiments pour tissage construits • dix (10) bâtiments pour la transformation des produits agricoles divers • 33 forages réalisés à travers les différents villages impactés et les sites d'habitation des PAP • Divers équipements et matériels acquis pour l'aviculture et l'embouche : 1000 abreuvoirs, 1000 mangeoires, 1000 balais, 1000 sceaux, un groupe motopompe, 10 rouleaux de grillage, 10 arrosoirs • 4 moulins à grains et 80 métiers à tisser	-Nombre de magasins de stockage de SPAI construits -Nombre de bâtiments pour tissage construits -Nombre de bâtiments pour la transformation des produits agricoles construits	5	5	100%													PM	PM	
				4	4																
				10	10																
2.3.14.	Réaliser des études techniques pour les travaux d'aménagements des zones industrielles et commerciales		Nombre d'études disponible	2	-	-	Aide-mémoire mission d'appui de la BM													60.000.000	Activité reportée au financement additionnel

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.3.15.	Réaliser des études techniques pour les travaux d'aménagements des digues filtrantes de la réhabilitation de petit barrage de Lengha, de l'aménagement d'un site maraîcher et la réhabilitation du périmètre aménagé de 14 ha à Fougou dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de l'audit de compensation antérieures	• Etudes techniques lancées pour l'aménagement de bas-fonds, la construction de digues filtrantes et la réhabilitation de barrage et de périmètres maraichers	Nombre d'études techniques réalisées	3	3	100%	Rapports d'études APS, APD et DAO													13 800 000	
2.3.16.	Réalisation des travaux d'aménagement des basfonds, de périmètres maraichers et réhabilitation de Barrage de Lengha	• Etudes techniques réalisées • 1 APD et 1 DAO disponible	Nombre de bas-fonds aménagés Superficie en hectare de périmètre réhabilité Nombre de barrage réhabilité	2 14 1	-	25%														515 000 000	Attente de la réalisation de l'étude technique, travaux reportés au premier trimestre 2018
2.3.17.	Construction d'une école et d'un CSPS équipés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de l'audit de compensations antérieures	• Etudes techniques réalisées	Nombre d'infrastructures réalisées	2	-	15%	-													101 000 000	travaux reportés au premier trimestre 2018
COMPOSANTE 2 : Développement des infrastructures agricoles																					
2.4 Extension des infrastructures hydroagricoles																					
2.4.1	Poursuivre les travaux d'aménagement de 2.194 hectares de la rive droite (extensions Ouest 1, Ouest2 1000ha RD) (Lot 3)	• Installation du chantier exécutée à 78,75%	Taux d'exécution physique des travaux	40%	57,80%	144,5%	Rapports de suivi de la MdC													4.600.000.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.4.2	Réaliser les travaux de réhabilitation du canal primaire du périmètre existant de 1200 ha en rive droite du Nakanbé	• Etudes techniques réalisées	Kilomètre linéaire du canal primaire réhabilité	15	-	25%														467.000.000	travaux reportés au premier trimestre 2018
2.4.3	Viabilisation du site d'accueil des PAP de Guirmogo en rive droite	• Construction de l'école achevée, équipée et fonctionnelle • Equipement pour tissage et moulin acquis pour les PAP • Ouverture de voies sur le site de réinstallation	Nombre de site viabilisé	1	1	100%	Procès-verbal de réception des travaux Bordereaux de livraison													152.000.000	
2.5 Infrastructures de stockage et de commercialisation																					
2.5.1	Réaliser les travaux de construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation	• Etude technique réalisée • 1 APD et	-Nombre de magasins de stockage construits -Nombre de centres de groupage construits -Nombre d'aires de séchage construites	9 5 3	- - -	25%	Rapports d'études													200.000.000	travaux reportés au premier trimestre 2018
2.5.2	Réaliser les études techniques et assurer le suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation	• Un cabinet recruté • Des études techniques d'APD et de DAO réalisées	-Nombre de rapports d'études disponible -Nombre de rapports de suivi	2 2	2 -	50%	Rapports d'études													20.750.000	Le suivi-contrôle des travaux sera assuré dès le démarrage des travaux
TAUX DE REALISATION / AXE 2						74,75%															
AXE 3 : VALORISER LES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA ZONE DE BAGRE																					
COMPOSANTE 1 : Développement des instruments institutionnels pour une gestion et un climat des affaires améliorés dans la zone du projet																					
3.1 Développement et intensification de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture																					

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
3.2.1.	Développer et intensifier l'agriculture irriguée, l'élevage et la pisciculture	• Formation de producteurs • Conduite de 125 outils de vulgarisation • Production de céréales • Production maraichère • Formation de 300 éleveurs • Production de 250 000 alevins	-Nombre de producteurs formés -Nombre d'outils de vulgarisation produits -Volume en tonne de la production agricole -Nombre d'éleveurs formés -Nbre d'alevins produits	3000 125 31000 300 250 000	3677 487 27000 960 300 000	207,83%	Rapport d'activités													131.174.750	
3.2.2.	Mettre en œuvre le plan d'actions dans le cadre de l'audit des compensations antérieures	• Réalisation de forages, de parcs de vaccination, de magasins de de SPAI, de logement d'agent d'élevage	-Nombre de forage réalisés -Nombre de magasins construits -Nombre de parcs de vaccination construits -Nombre de logements construits	2 2 5 2	2 2 5 2	100%	Procès-verbal de réception des travaux													22.000.000	
3.2 Développement des actions transversales																					
3.2.1.	Diffuser, suivre et contrôler l'application des cahiers spécifiques des charges pour chaque type d'usage	• Les cahiers spécifiques des charges relatifs à la la production agricole, à la zone pastorale sont diffusés auprès des exploitants familiaux, des promoteurs privés	Nombre de séances d'informations tenues avec les investisseurs et les exploitants familiaux	16	16	100%	Rapport d'activités													PM	
Composante B: Développement des chaînes de valeur																					
3.3 Appui à la mise en valeur																					
3.3.1.	Concevoir, valider et diffuser des outils de vulgarisation	• 10 parcelles de démons-tration mises en place • 50 compostages en andain (en tas) avec activateur compost plus sont réalisés • 45 conseils de gestion tenus	-Nombre de parcelles de démonstration mises en place -Nombre de compostages réalisés -Nombre de conseils de gestion tenus	14 35 80	14 50 45	99,7%	Rapport d'activités													15.000.000	

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
3.3.2.	Acquérir des motos pour les conseillers agricoles	• 40 motos acquises pour les conseillers agricoles	Nombre de motos acquis	40	40	100%	Bordereau de livraison													60.000.000	
3.4 Appui à l'approvisionnement en intrants																					
3.5.1.	Réaliser des travaux de construction de boutiques d'intrants	• 5 boutiques d'intrants construits	Nombre de boutiques d'intrants construits	5	DAO disponible	40%														50.000.000	
3.5.2.	Concevoir et diffuser des bonnes pratiques culturelles	• 125 bonnes pratiques diffusées	Nombre de bonnes pratiques diffusées	100	125	125%	Rapport d'activités													5.000.000	
3.5 Appui à l'équipement agricole																					
3.6.1.	Appuyer la finalisation de la stratégie d'équipement	• 1 rapport diagnostic disponible • 1 stratégie élaborée	Nombre d'étude réalisée	1	1	100%	Rapport d'étude													15.000.000	
3.6.2.	Acquérir des lots de machines agricoles	• 8 machines et accessoires acquises	Nombre de machines agricoles acquises	7	8	114,28%	Bordereau de livraison													198.265.000	6 tracteurs acquis au titre du PAPCB et 2 au titre du projet ferme semencier avec la coopération taiwanaise
3.6.3.	Acquérir des équipements pour appuyer l'IFODER dans la formation en équipement	• 1 rapport diagnostic disponible • 1 stratégie élaborée • Spécifications techniques élaborées	Nombre de lots de matériels d'équipement acquis	1	-	50%	Rapport d'activités													50.000.000	Les équipements seront acquis au premier trimestre 2018 après la réalisation de la stratégie d'équipement
3.6 Appui à la gestion de l'eau																					

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
3.7.1.	Appuyer la structuration et renforcer les capacités des groupements de gestion de l'eau	• 1 étude en cours pour la mise en place des associations d'usagers de l'eau • 18 producteurs formés sur la gestion de l'eau à travers un voyage au Sourou	Nombre de producteurs formés	1200	1018	84,83%	Rapport d'activités													10.000.000	
3.7 Appui à l'équipement de transformation																					
3.8.1.	Acquérir des équipements de transformation des produits	• 1 rapport diagnostic disponible • 1 stratégie élaborée • Spécifications techniques élaborées	Nombre de lots d'équipement de transformation acquis	5		50%	rapports disponible													105.000.000	Les équipements seront acquis au premier trimestre 2018 après la réalisation de la stratégie d'équipement
3.8.2.	Appuyer l'IFODER en assurant la promotion de nouvelles technologies pour la transformation et la valorisation de certains produits agricoles et l'émergence de nouvelles compétences	• 1 rapport diagnostic disponible • 1 stratégie élaborée • Spécifications techniques élaborées	Nombre de lots d'équipement de transformation acquis	4	-	50%														75.000.000	Les équipements de transformation de produits agricoles et de fabrication d'aliments seront acquis après la réalisation de la stratégie d'équipement
3.8 Appui à la commercialisation																					
3.9.1.	Poursuivre les appuis à la SONAGESS pour la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information à travers le SIM	• Une étude diagnostique réalisée par la SONAGESS	1 système d'information des marchés mis en place	1	-	25%	Rapport diagnostic													10.000.000	La mise en œuvre de l'activité se poursuivra en 2018
3.9 Appui à l'entrepreneuriat																					

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
3.11.1	Appuyer l'émergence des métiers para-agricoles	• 31 jeunes filles de l'IFODER sont soutenues	Nombre de jeunes filles soutenues	31	31	100%														25.000.000	
3.11.2	Construire un dortoir pour les jeunes filles de l'IFODER	• Etude technique réalisée	Nombre de bâtiment construit	1	-	25%	Aide-mémoire													58.100.000	Il a été recommandé suite aux concertations avec la BAD de réaliser une infrastructure neuve en lieu et place d'une réhabilitation
3.11.3	Acquérir des équipements didactiques en agroéquipements pour l'IFODER	- Etude technique réalisée - Spécifications techniques élaborées	Nombre de lots d'équipements didactiques acquis	5	-	50%	Rapport d'étude													20.000.000	Les équipements didactiques seront acquis au premier trimestre 2018 après la réalisation de la stratégie d'équipement
3.11.4	Appuyer le programme de formation de l'IFODER, concevoir et mettre en œuvre un module de formation sur la nutrition	• AMI lancé et offres reçues et analysées	Nombre d'étude réalisée	1	-	25%														25.000.000	
3.11.5	Réaliser une étude pour la formulation et l'accompagnement d'une grappe-riz-mais de Bagré	• 1 consultant recruté	Nombre d'étude réalisée	1	-	25%														85.000.000	La mise en œuvre a été retardée avec la reprise de la procédure de passation des marchés conformément aux orientations de la BAD

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
3.11.6	Réaliser les travaux de réhabilitation d'un local pour abriter le cluster et équipement du local grappe riz-maïs	- Local identifié pour être réhabilité - Offres pour la réalisation de l'étude technique reçues et analysées	Nombre de bâtiment réhabilité	1	-	25%													75.000.000	La mise en œuvre a été retardée avec la reprise de la procédure de passation des marchés conformément aux orientations de la BAD	
3.10 Appui à la nutrition																					
3.11.7	Réaliser des activités de sensibilisation au niveau des écoles et des centres de santé	Un protocole cadre est signé avec la Direction Régionale de la Santé pour la mise en œuvre de l'activité	Nombre d'enseignants et d'agents de santé formés	15	-	25%	-													Attente du PTBA de la DRS	
3.11.8	Appuyer les cantines scolaires	Un protocole cadre est signé avec la Direction Régionale de la Santé pour la mise en œuvre de l'activité	Nombre de variétés de légumes fournies aux cantines scolaires	4	-	25%														Attente du PTBA de la DRS	
3.11 Mise en œuvre des PGES																					
3.11.1	Mettre en œuvre le plan de gestion environnementale et sociale	- Des bosquets villageois sont mis en place 15 ha des berges du Nakanbé sont reboisés par la Direction Régionale de l'Environnement - Des séances de sensibilisation sur les IST et le VIH SIDA sont organisées - Le suivi de l'utilisation des pesticides au niveau des périmètres a été assuré - Un inventaire du patrimoine culturel et un plan de préservation est	Nombre de conventions signées Nombre d'actions réalisées	5 10	3 8	70%	Rapport d'activités														

N°	Activités	Résultats atteints	Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Sources de vérification	Chronogramme												Coûts F CFA	Observations
								T1			T2			T3			T4				
								J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
TAUX DE REALISATION/AXE 3						71,37%															
TAUX GLOBAL DE REALISATION						80,18%															